Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:
Un an, Canada $2.00
„ „ Etats-Unis ... $2.50
„ „ Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 12 Avril, 1922 — NO. 46

Le Christ notre Résurrection... Le Christ notre Vie!...

Après avoir vu l'ombre de la Croix se projeter avec ses tristesses sur chaque jour de la grande Semaine, voici qu'il nous est donné de contempler un spectacle tout différent...

Voici que s'offre à nos regards un nouveau jour: le Saint jour de Pâques...

Il se lève et s'illumine aussitôt d'une céleste clarté: c'est le jour par excellence... le jour du Seigneur... celui qu'il a fait pour son triomphe et notre joie.

Son triomphe!... Malgré les soldats de Tibère qui veillent les armes à la main sur son sommeil, que la haine disait, et qu'elle voulait éternel, tout à coup, ô prodige! à l'aurore de ce jour, le roc s'entr'ouvre, la pierre se soulève, et ces gardes épouvantés considèrent le Divin mort se ressuscitant lui-même dans la splendeur d'une jeunesse immortelle... dans la possession d'une vie glorieuse!

Il vit en effet! et si les habitants des cieux acclament de leurs alleluias ce ressuscité magnanime, la terre elle aussi salue joyeusement ce glorieux vainqueur de la mort... de toutes les oeuvres de mort!

L'homme a tant raison de se réjouir de cette résurrection: car enfin, de ce glorieux tombeau du Christ, des rayons de clarté se détachent et se projettent sur chaque tombe humaine...

Doux rayons d'espérance qui adoucissent et transforment la noire terreur qui environne le sépulcre...

Et voici qu'en ce jour un chant de triomphe émeut la chrétienté tout entière: *"O mort! qu'est devenue ta puissance irrésistible! oses-tu encore prétendre à la victoire? Regarde! malgré tous les efforts Jésus Christ, mon Sauveur, est vivant!..."*

Et par une irréductible logique, le chrétien se redit: "Les membres suivront la tête: Il ressuscita, donc je ressusciterai. Je crois que mon Rédempteur est vivant et qu'à la fin des temps je le verrai des yeux de mon corp ressuscité. C'est-là la ferme espérance qui repose en mon coeur. C'est le solide soutien de ma foi — Et du même coup la Résurrection du Christ console toutes les morts et atténue l'amertume de tous les deuils! A la promesse et à l'attente de la résurrection corporelle se lie intimement l'acte de la résurrection spirituelle.

De la tombe du péché et de la honte, combien d'hommes aujourd'hui élèvent leurs coeurs vers les sommets vivifiants où Jésus les attend!

Ils ont compris que le tout n'est pas de reconnaitre le Christ en ce jour de vie, il faut l'aimer, il faut le suivre dans sa glorieuse Résurrection.

C'est pourquoi ils vont faire leurs Pâques! car faire ses Pâques veut dire tout cela!

Le Christ, pour ces âmes, répare les désastres mortels du péché!...

Et les mieux disposées parmi elles à cette action du Christ, sont celles qui ont consenti les plus généreusement aux sacrifices de la sainte quarantaine, celles qui se sont efforcées de mieux comprendre et de mettre en pratique la parole du Sauveur: "Si le grain de blé ne se fait enterrer, il restera stérile; s'il est enfoncé, il deviendra principe de fécondité!..."

En vrais chrétiens, ceux-là ont accompli cette parole, qui se sont mortifiés par la pénitence, à ceux-là Jésus va faire produire des fruits de vie...

Par la pureté retrouvée de leur conscience,
Par la rectitude de leurs actions,
Par la vivacité accrue de leur foi,
Par l'élévation et la noblesse de leurs désirs,
Par leur empressement, leur activité, leur dévouement aux grandes oeuvres chrétiennes. Ils vivront du Christ! par le Christ et cela pour avoir fait leurs Pâques!

Jésus-Christ les y convie... car c'est par l'Eucharistie, vase sacré de son corps, de son sang, de son âme, de sa divinité que le sacrifice du Sauveur atteint son efficacité suprême. Là, non seulement sa vertu nous y est appliquée, mais la divine Victime nous y est incorporée. Sa présence pénètre l'âme humaine jusqu'en ses replis les plus cachés; elle purifie, elle préserve, elle stimule et accroît notre puissance pour le bien: elle nous configure au Christ Rédempteur! Par elle l'homme se répare, se soutient, se conserve et *"vit."*

Faisons donc nos Pâques!

* * * * *

Vous les ferez, vous, jeunes âmes innocentes, pour qui aimer Jésus est aussi facile que de respirer!

Mais faites-les, vous, pères et mères de famille, entourés de vos enfants, pour bien montrer à tous que Dieu est à la base de votre existence et que vous vivez toujours de lui...

Faites-les, vous surtout, les perpétuels esclaves des préoccupations vulgaires, faites vos Pâques!

Faites-les, vous qui semblez perdre joyeusement votre âme pour gagner quelque chose de frivole...

Faites-les et faites-les bien, vous qui ne cessez de tremper vos lèvres à la coupe des amertumes et des désillusions de la vie... comme les deux disciples d'Emmaüs que Jésus rejoint et repêche si merveilleusement au soir de Pâques, sur le bord de l'abîme du désespoir où ils allaient s'engloutir...

Si vous vous sentez malades de la fièvre de l'ambition, de la volupté, de l'envie, de la dureté de coeur, de l'avarice... faites vos Pâques!...

Faites vos Pâques, vous qui vous sentez figés par les effluves du respect humain... N'ayez donc pas peur de rompre une bonne foi avec cette disposition qui fait de vous des poltrons! Rompez aujourd'hui l'amarre qui vous retient et faites vos Pâques!

Faisons tous nos Pâques! Et que ce saint jour soit plus qu'un rapide passage d'un Dieu que l'on se hâte d'éconduire... que Jésus-Christ vienne en nous pour accomplir sa parole: "Celui qui mange ma chair et boit mon sang vivra en moi et je le ressusciterai au dernier jour!"

J. Panhaleux, O.M.I.

Vingt-deux soldats français tués en Haute-Silésie

BERLIN — Vingt-deux soldats français et un contre-maître allemand ont été tués et dix autres hommes blessés dans une explosion aux fonderies Huetten, près de Gleiwitz, Haute-Silésie. Une vive agitation règne sur les lieux; on s'attend à ce que la loi martiale soit proclamée. Un rapport non officiel assure qu'une mine cachée a fait explosion pendant qu'une fouille était opérée pour rechercher des armes cachées.

Le Cabinet Provincial d'hier et celui d'aujourd'hui

La démission du premier ministre Martin, prévue depuis quelques mois, est un fait accompli, et le nouveau chef de l'administration provinciale est celui que tous désignaient pour ce poste: l'honorable Charles Dunning. Cet événement d'importance s'est déroulé, fort tranquillement, sans créer beaucoup de commotion dans les milieux politiques.

M. Martin se retire de la vie publique à l'âge de quarante-six ans. Toute sa carrière aura tenu dans quatorze années, dont neuf comme député fédéral de Régina et cinq comme premier ministre de la Saskatchewan. Ce règne bref, mais bien rempli, lui a suffi pour faire sa marque durable dans nos annales provinciales. D'une parfaite intégrité et de sentiments élevés, il s'est toujours efforcé de donner à ses concitoyens une administration honnête, aussi parfaite que possible, et le respect de ses adversaires eux-mêmes ne lui a jamais fait défaut. Il a triomphé habilement de situations difficiles et la diplomatie n'est pas la moindre de ses qualités.

Son nom demeurera surtout attaché à la question des écoles, à laquelle il a donné le meilleur de son activité. C'était l'objet constant de ses préoccupations et il ne pouvait prendre la parole en aucune occasion sans aborder ce grand problème. La cause de l'éducation dans la Saskatchewan doit beaucoup à M. Martin. Quant à nous, nous ne pouvons oublier que nous lui devons une confirmation et une précision des droits de la langue française à l'école.

M. Martin avait eu le louable courage de décréter la séparation complète, en politique, du domaine provincial et du domaine fédéral, et il y a tenu, pour un temps du moins. C'est pour avoir momentanément oublié le principe par lui posé qu'il a vu son prestige de chef diminué et la situation de son parti compromise. Quoi que l'on pense de son attitude à la veille des dernière élections fédérales, on est bien obligé d'admettre qu'en présence des résultats du scrutin dans la Saskatchewan, elle rendait sa retraite presque inévitable.

M. Dunning — il l'a promis — va suivre la politique de son prédécesseur. Ses moyens ne seront peut-être pas les mêmes. Lui n'a rien d'un diplomate; mais jeune, combatif, d'une puissance énorme de travail, rompu au maniement des chiffres et des rapports, il apporte dans sa nouvelle position toutes les qualités qui ont fait son extraordinaire succès jusqu'à ce jour. L'un des pionniers des Grain Growers dans la province et très populaire parmi les fermiers, il semble l'homme prédestiné pour enrayer le mouvement progressiste. Qui, plus que lui, fait honneur à la classe agricole et recherche davantage ses intérêts? Politiquement parlant, il ne lui manque que l'étiquette pour faire un admirable chef du parti agraire en Saskatchewan. D'aucuns trouvent que c'est beaucoup et se disposent sans doute à lui déclarer la guerre. La partie ne pourra manquer d'être intéressante.

M. Dunning s'est toujours montré bien disposé à l'égard des Canadiens français. Lors du débat sur la question des langues à la Législature, en 1918, il prononça un discours à l'emporte-pièce en faveur du français et ne ménagea pas l'opposition conservatrice qui voulait mettre notre langue sur le même pied que les langues étrangères.

Des trois nouveaux membres du cabinet Dunning, les honorables Cross, Gardiner et Uhrich, il nous est particulièrement agréable de saluer le dernier, dont la nomination était d'ailleurs attendue. Depuis la retraite de l'honorable Turgeon, l'an dernier, les catholiques se trouvaient sans représentant dans le ministère. M. Dunning a tenu à combler cette lacune et son choix a été des plus heureux. Le Dr. Uhrich est très populaire dans son comté de Rosthern, où il a été élu par acclamation, et nul doute qu'il le sera bientôt dans toute la province. C'est un homme de grande culture, un catholique convaincu et un orateur remarquablement doué. Le nouveau secrétaire provincial représente certainement une force pour le cabinet Dunning.

Donatien Frémont.

La Conférence économique de Gênes est ouverte

GENES — La conférence économique de Gênes a été solennellement inaugurée lundi après-midi, dans le palais historique de Saint-Georges, par le premier ministre d'Italie Facta. Celui-ci, aux applaudissements de l'assistance, a souhaité la bienvenue aux représentants des pays et a exprimé l'espoir que le travail de la conférence aboutirait à l'amélioration du sort de toutes les nations de la terre.

L'assemblée était imposante. La délégation italienne était assise à une table placée au bout de la salle, en face l'entrée principale. Elle avait à sa droite les délégations française et japonaise, et à sa gauche, les délégations britannique et belge. Les autres délégations étaient assises, par ordre alphabétique, à des tables placées à angle droit avec la table principale.

M. Lloyd George, secondé par M. Louis Barthou, chef de la délégation française, a proposé que le premier ministre Facta soit nommé président permanent de la conférence, ce qui a été approuvé par acclamation.

Les orateurs de la première journée ont été: Facta, Lloyd George, Barthou, Wirth, chancelier d'Allemagne, Tchitcherin, de Russie, et Theunys, de Belgique. Chacun a parlé dans sa propre langue, mais leurs discours ont été traduits immédiatement en anglais et en français par les interprètes officiels.

Voici le nombre de délégués par nations: Sud-Africain, 4; Albanie, 4; Autriche, 6; Australie, 14; Belgique, 14; Bulgarie, 15; Canada, 2; Czecho-Slovaquie, 30; Dannemark, 10; Esthonie, 25; Finlande, 7; France, 80; Allemange, 80; Grande Bretagne, 128; Grèce, 22; Irlande, 6; Italie, 60; Lettonie, 6; Lithuanie, 7; Luxembourg, 4; Norvège, 8; Nouvelle-Zélande, 16; Hollande, 16; Pologne, 40; Portugal, 9; Roumanie, 22; Russie, 12; Jugo-Slavie, 12; San Marin, 16; Espagne, 16; Suède, 10; Suisse, 8; Hongrie, 7.

Des prières publiques

MILAN — Mgr Signori, archevêque de Gênes, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale ordonnant que le *Veni Creator* soit chanté dans les églises et chapelles le dimanche qui précèdera l'ouverture de la conférence de Gênes. Le prélat demande aussi que des prières soient récitées les jours suivants pour le succès de la conférence.

Le Pape prie pour le résultat de la conférence de Gênes

ROME — Le Pape Pie XI a écrit à l'archevêque de Gênes, approuvant la demande de prières faite par ce dernier pour l'heureux résultat de la conférence.

"Nous exprimons le désir et entretenons la confiance, dit-il, que les délégués des puissances étudieront les conditions malheureuses contre lesquelles luttent tous les peuples, non seulement avec une âme sereine, mais encore avec la volonté de faire tout sacrifice nécessaire pour le bien commun.

"La meilleure garantie de tranquillité sera trouvée non dans une forêt de baïonnettes, mais dans la confiance et l'amitié mutuelle. Je prie pour que des décisions de la conférence découle cette concorde qui rendra les nations soeurs et les replacera, après 8 ans de douleurs et de ruines, sur le chemin de la paix et de la civilisation."

M. Poincaré ira à Gênes

PARIS — L'attitude de la France à l'égard de la conférence de Gênes semble être modifiée quelque peu.

L'indifférence et le scepticisme manifestés précédemment dans les milieux officiels ont fait place à un sentiment plus optimiste. On se dit que cette conférence, après tout, pourrait bien produire quelques effets et on ajoute que la délégation française devra travailler de tout coeur à cette fin. M. Poincaré, président du conseil des ministres, a définitivement résolu d'aller lui-même à Gênes aussitôt que ses devoirs officiels le lui permettront.

On pense, dans le monde politique officiel de Paris, que le programme de la conférence devra être amplifié, au fur et à mesure que les problèmes non mentionnés dans les invitations envoyées aux divers pays viendront sur le tapis. On sait toutefois que la France ne veut pas que les traités de paix soient revisés à Gênes et qu'elle exigera qu'avant d'entrer en pourparlers avec la Russie, il faudra que celle-ci donne les garanties inscrites dans l'accord de la conférence de Cannes.

PARIS — Des précautions extraordinaires sont prises pour éviter des indiscrétions de la part des membres de la délégation française à Gênes. Louis Barthou, chef de la délégation, a prévenu ses collègues que le premier d'entre eux qui communiquerait des renseignements à Paris au sujet de la conférence serait renvoyé en France. Ceux qui ont demandé des passeports pour leurs femmes ont essuyé un refus.

GENES — Le Saint-Siège s'efforcera de faire prendre des mesures, par les représentants des nations réunis pour la conférence économique, pour venir en aide à la famille de Charles d'Autriche, actuellement à peu près sans ressources. On croit que la requête sera présentée, au nom du Pape, par la délégation espagnole.

Albert Larrieu

Un artiste de France qui comprend et admire l'âme canadienne-française

Le poète-compositeur Albert Larrieu, qui fera, le mois prochain, une tournée de concerts dans les principaux centres franco-canadiens de la Saskatchewan, est une physionomie sympathique entre toutes. Musicien de valeur et poète d'une charmante inspiration, il a rapidement fait sa trouée dans les milieux artistiques de Paris.

Chose extraordinaire et certainement unique, il est aussi populaire au Canada qu'en France. C'est qu'il comprend admirablement l'âme canadienne-française et que notre population a vu tout de suite en lui un véritable ami, un frère. Cette affinité, jointe au caractère de son talent, lui a permis d'exercer un rôle de toute première importance dans l'oeuvre de rapprochement entre les deux pays.

M. François Veuillot écrivait l'année dernière, dans la *Libre Parole*, de Paris, à l'occasion d'une soirée franco-canadienne donnée dans le grand amphithéâtre de l'Institut Catholique, en l'honneur et avec le concours du chansonnier:

"M. Albert Larrieu a entrepris, au Canada, depuis plusieurs années, une très heureuse campagne. Il parcourt les villes et les campagnes, en faisant connaitre aux Canadiens la bonne chanson française. Il leur prouve, avec mille exemples à l'appui, que nos chansonniers de France composent et font applaudir, aujourd'hui encore, autre chose que des couplets frivoles et des refrains grivois. C'est vraiment une oeuvre patriotique. Il est peu de meilleure façon de dissiper, chez nos frères du pays de Québec, les préjugés tenaces et trop souvent fondés sur des faits malheureux, qu'ils peuvent nourrir contre l'esprit français. M. Larrieu doit être remercié et félicité d'avoir consacré sa vie à cette sorte d'apostolat national."

Mais rien ne saurait donner une meilleure idée de l'artiste et de ses sentiments à l'égard des Canadiens français que la lettre suivante qu'il nous adressait, il y a quelques semaines:

Je viens de recevoir les numéros du Patriote de l'Ouest *que vous avez bien voulu m'envoyer.*

Je connaissais votre journal de nom, mais, franchement, j'ai été émerveillé de voir qu'au lieu de la feuille locale que j'imaginais, vous avez dans l'Ouest un vrai journal d'idées, au même titre que le Devoir, l'Action Catholique *et le* Droit.

Excusez mon ignorance des choses de l'Ouest Canadien et acceptez mes bien sincères félicitations.

Je me rends compte de l'importance que prend dans votre immense pays un journal comme le vôtre. C'est la voix qui, chaque semaine, prêche la résistance, le courage, la beauté de la lutte et la noblesse du but à atteindre... Croyez qu'il est bien émouvant, pour des Français de la vieille France d'Europe, de sentir que cette lutte se poursuit depuis des siècles pour la défense de ce qui nous est le plus cher; notre foi, notre langue et la conservation de l'antique idéal de la race.

Positivement, les Canadiens français nous apprennent à aimer la France!

On sait que la tournée Larrieu se fait, dans la Saskatchewan, sous les auspices de l'A. C. F. C. L'organisation en a été confiée à M. J. E. Morrier. Depuis que la nouvelle en a été lancée, la plupart de nos centres français se sont empressés de faire des démarches pour avoir l'honneur d'être inscrits sur l'itinéraire des artistes. Il ne nous sera pas possible de les satisfaire tous, mais nous comptons qu'un grand nombre de nos compatriotes seront à même d'applaudir le célèbre trio. La tournée Larrieu dans la Saskatchewan est assurée d'une magnifique succès.

Pour la Langue Française.

Chez nos compatriotes albertains

Quelques échos d'Edmonton, de Saint-Paul, de Brosseau, et de Saint-Vincent—Encore les formules françaises d'impôt sur le revenu — Un dialogue entre M. Patriote et M. Laliberté.

Nous avons fourni maints témoignages, et des plus probants, de l'extraordinaire popularité de la campagne pour le français parmi nos compatriotes de la Saskatchewan et du Manitoba. Le courrier de cette semaine nous apporte d'intéressantes communications d'amis de l'Alberta qui montrent bien que le mouvement libérateur s'étend jusqu'aux extrémités septentrionales de la province voisine. Nous n'avions jamais douté qu'ils étaient de coeur avec nous dès le début, mais il nous est agréable de leur ouvrir toutes larges nos colonnes pour le leur entendre dire.

Une voix d'Edmonton

Un de nos amis d'Edmonton qui signe "Grain de sel" nous apporte, avec ses encouragements, des détails intéressants sur la part faite au français dans la capitale albertaine.

Après l'article magistral de M. Raymond Denis dans le Patriote *du 22 mars, il est difficile de trouver quelque chose à ajouter et surtout de mieux dire. Dans ses Trois points principaux, M. Denis trace une ligne de conduite très droite pour tout Français qui veut parler sa langue et la faire respecter. C'est un vrai programme, clair et concis sur cette question du français dans l'Ouest Canadien.*

Le troisième point: faire pénétrer le français dans les maisons de commerce anglaises — point pour lequel on prévoit une lutte longue et opiniâtre — a trouvé un commencement de solution dans notre ville d'Edmonton. Un des grands magasins, celui de Johnstone Walker, a depuis quelques années un département français. A la tête de ce département est un de nos plus estimables compatriotes, M. Riopel, dont le public français apprécie hautement l'amabilité et la complaisance. Ce service n'a jamais été interrompu depuis son établissement, et la maison Johnstone Walker semble d'ailleurs en reconnaître l'importance et même la nécessité pour ses transactions. Grace à cette initiative, on peut, à Edmonton, dans une maison anglaise, se faire servir, acheter, et débattre les prix en français. Lorsque les commis anglais nous voient cherchant quelqu'un des yeux, ils nous disent gentiment: "M. Riopel sans doute? Il est actuellement à tel rayon..." Voilà qui est bien! On nous reconnait le droit de parler français et on nous facilite ce plaisir. Encourageons cette maison de préférence à d'autres compagnies anglaises dont le nom peut-être est plus célèbre, mais dont la tâche semble être de refuser des commis de race et de langue françaises.

Le correspondant de Ste-Rose-du-Lac dit très justement que le danger de perdre notre langue est parmi nous. Rien de plus vrai! Commençons à parler français chez nous, entre nous, dans nos paroisses, dans nos assemblées. Réclamons du français toutes les fois que nous pouvons. D'ailleurs nos amis les Anglais nous donnent l'exemple sur ce chapitre. Sont-ils deux ou trois dans une assemblée, ils parlent leur langue et nous, pour leur plaire, nous nous efforçons de baragouiner leur idiome quand même nous sommes en grande majorité. Il est des circonstances où, peut-être, c'est excusable, mais en général, ne sommes-nous pas trop complaisants?

Le français à l'église

Notre ami d'Edmonton touche aussi à un point qui n'a pas été abordé encore et qui est cependant d'une grande importance.

Allons plus loin, dit-il: réclamons du français à l'église. Là aussi les Anglais nous donnent l'exemple. Sont-ils la minorité dans une paroisse, ils exigent pour eux et leurs enfants des instructions dans leur langue et il est fait droit à leur demande. C'est de toute justice. Ne seraient-ils que deux ou trois qu'ils réclament encore et ils obtiendront satisfaction. Et nous, Canadiens et Français, nous serions gênés, après cela, de réclamer du français à l'église où nous sommes la minorité? Nous consentirions à laisser nos enfants apprendre leur catéchisme et leurs prières en anglais? Non, non! Demandons et nous recevrons. Réclamons avec respect, mais aussi avec fermeté, et nous obtiendrons justice.

Un Canadien de Saint-Paul qui tient à sa langue

Cela m'a fait un véritable plaisir de voir que vous avez pris l'initiative de travailler à la propagation du français. Votre journal mériterait l'encouragement de tout bon Canadien français désireux de voir se maintenir sa langue dans l'Ouest.

Comme l'a déjà dit le Patriote, *le seul moyen d'avoir du français dans les affaires et partout, c'est de s'attaquer à la bourse, au gousset des intéressés. L'efficacité de ce moyen a été amplement prouvée. Les Egyptiens voulaient avoir leur indépendance, mais les Anglais ne voulaient pas la leur donner. Qu'ont fait les Egyptiens? Ils se sont attaqués au gousset des Anglais; ils ne voulaient plus rien acheter de fabrication anglaise, ni même rien vendre aux Anglais.*

Qu'est-il arrivé? Les Egyptiens ont réussi, après beaucoup d'efforts, à avoir leur souveraineté.

Faisons de même: attaquons-nous au gousset des Anglais et de cette manière nous parviendrons bien à avoir du français partout et dans nos écoles. Encourageons tout bon Canadien français dans les affaires. Ici à St-Paul, où la population est les neuf-dixièmes française, dans les vitrines toutes les annonces sont en anglais; en campagne vous voyez, sur les poteaux, des encans affichés chez des Canadiens français, tout en anglais!

C'est vraiment honteux, dans un district où la population est presque entièrement française. Ceux qui agissent ainsi sont de véritables traîtres à notre race.

Ne les encourageons pas. N'achetons pas chez ces marchands qui ne font leurs affaires qu'en anglais ou qui ne mettent des enseignes qu'en anglais, et vous verrez bien qu'au bout de quelque temps ces marchands réfléchiront. Ils constateront que leur clientèle diminue à vue d'oeil; et alors ils commenceront à se réveiller.

Cela s'applique aussi bien aux marchands Canadiens français qu'aux Anglais. Donc travaillons tous ensemble, mettons tous la main à la roue et donnons chacun un effort et vous verrez qu'à la fin nous obtiendrons ce que nous voulons.

Un Canadien qui tient à sa langue.

Georges Duteau,
St-Paul des Métis, Alta.

La nécessité de la lutte pour notre langue et notre race

Voici d'autres considérations générales, suivies d'excellents conseils d'ordre pratique que nous envoie M. le Dr. W. Desrosiers, de Saint-Vincent:

Parsemés ça et là dans l'immensité d'un pays neuf et hétérogène, nos petites colonies de Canadiens français doivent nécessairement être soutenues, encouragées, conseillées. Il n'est pas, que je sache, de plus belle initiative à prendre que celle du "Patriote" en vue de la question du français. Cette campagne, non seulement mérite nos félicitations à votre endroit, mais aussi notre encouragement et notre appui. A ce cri d'appel que vous lancez de par le pays, tout Canadien français vraiment intelligent et ayant conservé le moindre attachement à sa langue maternelle devrait se lever et marcher avec vous la main dans la main. Un vif sentiment de reconnaissance devrait réunir tous les coeurs vraiment nôtres pour vous offrir un sincère merci et vous seconder de leur meilleur dévouement.

A cette heure grave d'une crise financière dont ont à souffrir tous nos concitoyens, à cette heure où tous les esprits semblent concentrés uniquement sur des idées d'ordre purement économique et commercial, il est d'une extrême opportu-

(A suivre en Page 2.)

Chez nos compatriotes albertains

(Suite de la Page 1.)

nité de réveiller chez tous et dans tous les logis cet esprit français dont personne n'a le droit de se départir un seul instant. Notre nom, notre langue sont, de par obligation naturelle, inaltérables. Nous n'avons pas le droit de négliger, au profit des affaires, ces questions primordiales de notre langue, de notre race. Il est en ce moment une bien triste évidence s'ouvrant à nos yeux. Dans nos écoles, dans nos relations étrangères ou commerciales, dans nos rapports avec nos gouvernements, tout concourt à nous conduire à une sûre et lente anglification. Il est temps plus que jamais de nous éveiller de cette léthargie volontaire dans laquelle nous semblons nous complaire.

En qualité de citoyens, de contribuables, il est de notre devoir d'exiger du français de nos gouvernants. En qualité de clients, si notre clientèle mérite d'être désirée, notre langue devrait être d'abord respectée et reconnue. Il est déplorable, pour ne pas dire honteux pour nous, que nos tout jeunes enfants ne puissent pas avoir dans nos écoles les premiers éléments de leur langue maternelle. Tâchons au moins que, puisque nous, les Canadiens français, nous comptons pour une bonne part dans la perception des impôts, dans la redistribution annuelle qui revient à chacun des membres de nos gouvernements, tâchons, dis-je, qu'au moins nos droits de citoyens et de contribuables français, soient reconnus et respectés.

Il nous appartient de par le droit naturel de parler notre langue, de la faire apprendre à nos enfants, de la faire respecter des étrangers et de la faire reconnaître officiellement par nos gouvernements. Nos ancêtres, premiers pionniers et colonisateurs, nous ont légué la défense et la garde de nos intérêts nationaux. Il ne nous appartient pas de demeurer insouciants devant les dangers qui nous menacent. Il faut réagir, se battre s'il le faut, mais vaincre est nécessaire. Commençons tout d'abord par chasser de notre langage tous ces anglicismes et barbarismes qui font croire aux étrangers que nous ne causons qu'un jargon méprisable. Corrigeons notre langage familier; exigeons du français dans nos relations extérieures. Groupons-nous à l'instar de nos villages natals de Québec, groupons-nous autour de notre clocher. Lisons la bonne presse. Soyons avant tout et contre tous, s'il le faut, sincèrement Canadiens français. Réveillons-nous, car le précipice est profond et nous y sommes en jeu pour notre salut national.

Ces quelques considérations jetées à la hâte sur le papier me semblent à propos et je vous prie, cher monsieur, d'en excuser la rédaction.

Votre tout dévoué,

Dr. W. Desrosiers,
St. Vincent, Alta.

Les jeunes sont avec nous

Un jeune étudiant en droit nouvellement arrivé dans l'Alberta, M. Paul-H. Hardy, nous écrit de Brosseau:

Permettez-moi de vous féliciter pour la campagne que vous avez entreprise pour la défense de nos droits. Elle mérite le plus vif encouragement. En vous faisant le porte-parole des justes réclamations des Canadiens français de l'Ouest, vous vous assurez toute leur reconnaissance. Je suis sûr qu'ils vous l'ont accordée depuis longtemps. De même que dans le Manitoba et la Saskatchewan, les nôtres de l'Alberta ont des griefs. Quoiqu'ils ne soient pas aussi graves, je pense, qu'en votre province, ils existent quand même, et c'est le devoir de nos journaux français de les formuler. Veuillez croire que pour ma part, je suis heureux et fier de cette campagne que vous menez avec tant de vigueur et que je lis, chaque semaine, vos articles avec le plus grand plaisir.

Un dernier mot au sujet des formules françaises de l'impôt sur le revenu

Il ne reste plus que trois semaines pour faire notre déclaration au sujet de l'impôt sur le revenu. C'est le moment de rappeler à ceux qui n'ont pas encore rempli cette formalité de ne pas manquer d'exiger des formules françaises. Citons les excellents conseils que donne à ce propos la *Liberté*:

Les formules françaises de l'impôt sur le revenu sont parvenues au bureau de poste de Saint-Boniface. Nous sommes au commencement d'avril, il nous reste donc un mois pour remplir ces formules sans être passibles d'amende.

Nous osons espérer que tous les bureaux de poste des centres français auront reçu le même envoi. Il ne tient qu'à nous d'avoir des formules françaises, car le département de l'impôt sur le revenu est fédéral; le français y est officiel. Ce serait bien mal comprendre et encore plus mal défendre les intérêts du français de faire usage de formules anglaises, sous prétexte que notre bureau de poste manque des formules françaises.

C'est là l'un de ces détails qui ont leur suprême importance quand ils doivent se multiplier par centaines et par milliers.

N'allons pas abdiquer devant les ennuis froidement voulus que certains fonctionnaires mettront peut-être sur la route des formules françaises. Nous savons qu'ils préfèrent les tiroirs poussiéreux à la circulation pour ces formules françaises; à nous d'y mettre toute la persévérance voulue pour qu'elles prennent la circulation.

Si notre bureau de poste n'a pas les formules françaises, demandez au maître de poste de les requérir, et, si elles se font trop attendre, envoyez une lettre à votre député fédéral, qui siège en ce moment à Ottawa, le priant respectueusement d'y voir lui-même.

Mais si l'on nous menace de l'amende?

Vous nous enverrez la lettre et nous la publierons. Si quelque officier veut jouer cette petite partie de Bluff elle pourrait être intéressante. Il nous semble qu'il y a encore assez de fierté dans le groupe français manitobain pour qu'il bondisse sous le coup de cravache qui lui serait appliqué à l'encontre de la loi fédéral.

Donc que pas un des nôtres ne se rende coupable de l'acte d'abdication que serait de remplir une formule anglaise de l'impôt sur le revenu.

Un intéressant dialogue que nous empruntons à la "Liberté"

Continuons de piller notre confrère la *Liberté*... Il ne nous en voudra pas, nous en sommes sûrs, et nos lecteurs y trouveront leur profit. C'est un dialogue intitulé: "La campagne nécessaire — Par où commencer?" signé "Manitobain français."

M. Patriote — *Vous avez lu les articles si bien pensés qui ont paru en tête du* Patriote, *l'un intitulé: La campagne nécessaire; l'autre: Le français en affaires; un troisième: Les trois points principaux?...*

M. Laliberté — *Certes!... j'ai lu aussi les articles de* La Liberté, *du* Manitoba, *du* Devoir, *qui y font écho... L'Union d'Edmonton, s'est aussi mise de la partie...*

M. Patriote — Le Patriote *a publié encore plusieurs lettres intéressantes, sur ce sujet, lettres écrites par des patriotes de tout l'Ouest... Tout annonce une campagne bien poussée en faveur de l'emploi du français en tout et partout... Bravo!... Nos frères de la Saskatchewan ont déjà obtenu des succès...*

Ici, au Manitoba, autant que mon expérience me permet de l'affirmer, le français est à la place d'honneur dans nombre de villages français... Beaucoup d'enseignes françaises aux devantures des maisons de commerce... Nos chefs de poste, chefs de gare, chefs de central au téléphone, etc., nous servent souvent en français. Mais nous avons encore du progrès à faire!!! *Personne n'osera dire le contraire... Nos Manitobains français, comme nos Canadiens de l'Ouest, vont-ils entrer "corps et âme" dans cette campagne en faveur du français?*

M. Laliberté — *Je le crois.... Le sentiment patriotique dort en beaucoup de nos compatriotes, il est vrai... Voyez-vous... la négligence... si commune... si commode aussi!... Quelquefois la crainte de se trouver isolé dans un mouvement qui peut les compromettre... disent-ils... matériellement, moralement... financièrement!!! Mais, maintenant, secoué par les articles, lettres et faits patriotiques consignés dans nos braves journaux... je crois qu'ils vont se réveiller..*

M. Patriote — *Très bien!... Mais, mon cher ami, ce front ennemi "anglicisme, anglomanie," que nous avons à attaquer est très étendu... Il y a là "le moulin téléphone," le "fort"* Enseignes et annonces anglaises"... *la "forteresse" (!)* Demi-heure de français à l'école," — si tant est qu'on fait du français — la "crête" *Locutions anglaises, vocabulaire anglicisé" (surtout en automobilisme et machineries)...*

Or, il ne faut pas diviser nos forces... mais comme a fait le tacticien français insurpassable, le vainqueur de la grande guerre... concentrer nos forces, attaquer point par point, vigoureusement, avec persévérance et *"marteler" le front ennemi, pour déconcerter l'adversaire et le mettre en déroute...*

M. Laliberté — *Sur quel point commencerons-nous?...*

M. Patriote — *D'abord, encore une fois, disposons-nous sûrement de tous nos effectifs?..* Tous les Manitobains français sont-ils prêts à marcher sus à l'ennemi?

M. Laliberté — *Ma foi!...* Tous les vrais Manitobains français marcheront!... Soyons en sûr!...

... *Bon!... Ayons confiance.. Où donnerons-nous le premier coup de bélier?*

M. Patriote — *Voici ce que je lis dans l'article: Le français en affaires de Raymond Denis:*

"Dans nos paroisses, là où le français devrait être à la place d'honneur, bien souvent on n'en voit pas trace. Nos commerçants, nos hommes d'affaires auront des enveloppes anglaises, des factures anglaises, de la papeterie anglaise, d'immenses enseignes anglaises: "Hardware, Boots and Shoes, Dry Goods," etc... mais point de français... Et l'étranger qui traverse *ces villages est toujours sous l'impression de se trouver dans le fin fond de l'Ontario"... ("Dans le fin fond de l'Ontario"... voilà le mot juste... parfaitement juste... c'est dire: dans un pays* jaune *par excellence!...)*

Nous avons donc trouvé le premier point à attaquer... Donnons à nos villages français, (même assez mixtes) un aspect français... Montrons aux anglais fanatiques *et aux étrangers, que nous vivons et que nous sommes fiers d'être français!! Non! plus de "Butcher Shop!" de "General Merchant!" de "Tinsmith!" de "Blacksmith!" de "Groceries!" etc., etc.*

M. Laliberté — *Entendu!!... Que tous les marchands* canadiens-français et anglais *dans les villages français exhibent des* enseignes françaises... *ou alors... qu'ils se passent de l'argent... des Français.*

Que pas un Canadien-français ne perde occasion de faire remarquer à son fournisseur ses manquements sur ce point qui intéresse notre fierté nationale.

M. Patriote — *Je dois affirmer pour être juste, que nombre de marchands canadiens-français ont exprimé la volonté de changer leurs vieilles enseignes anglaises, au plus tôt... D'autres suivront sans tarder la même ligne de conduite... Tous devraient aussi sans tarder mettre à exécution leur résolution patriotique.*

Manitobains français montrons que nous n'avons pas honte de notre nationalité et de notre langue!... Autrement, les Anglais eux-mêmes nous mépriseront! "Ne nous laissons pas manger la laine sur le dos!"

Un écho lointain

Cueilli dans la *Justice*, de Holyoke, Mass., sous la signature de son directeur, M. Joseph Lussier:

Un abonné plein de bonne volonté m'écrivait hier de Northampton: "Pourquoi n'avez-vous pas le courage, comme les gens du "Devoir," de Montréal, et du "Patriote de l'Ouest," d'exiger des formules d'assurance et des timbres en français?"

Notre bon ami, dans son enthousiasme, se croyait au Canada.

Qu'il apprenne à ses enfants à parler français, qu'il les envoie à l'école paroissiale et qu'il les abonne à un journal français.

Je me charge du reste!

Nous dédions ces lignes aux pessimistes, toujours prêts à dire qu'il n'y a rien à faire, que le courant est contre nous et que le français est appelé à disparaître fatalement tôt ou tard. Pendant qu'ils se lamentent et restent les bras croisés, d'autres compatriotes moins bien partagés envient notre sort et regrettent de ne pas avoir les mêmes moyens de salut à leur disposition. C'est une leçon à recueillir en passant.

Coup d'oeil sur l'avenir et programme d'action pour le présent

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront plus loin, en page 10, une très importante communication de M. Raymond Leduc, d'Assiniboia, que les exigences de la mise en page nous ont obligé de détacher de cette chronique. Partant de la nécessité absolue pour nous de conserver notre langue, c'est tout le problème de notre survivance nationale que soulève le président du cercle Montcalm, et il y apporte des arguments et des aperçus qui ne peuvent manquer de retenir l'attention de tout esprit sérieux.

Nos sincères remerciements à M. Leduc pour cette magnifique contribution à notre campagne en faveur du français.

P.S.— Dans la lettre de M. Raymond Leduc, première colonne, troisième paragraphe, 9ème ligne, au lieu de: "tombés dans la *lutte* ou la forêt," lire: "tombés dans la hutte ou la forêt."

———:o:———

PARIS — La princesse Marie et le vicomte Lascelles sont partis de Paris pour Londres, leur voyage de noces sur le continent s'est terminé par un séjour de quelques jours dans la capitale française.

La succession de Charles d'Autriche

BUDAPEST — Les légitimistes ont lancé une déclaration disant qu'étant donné le décès de l'ancien empereur Charles, son fils Othon II devient automatiquement roi de Hongrie, bien que son couronnement soit temporairement retardé. La proclamation porte la signature de 19 aristocrates avant à leur tête le comte Albert Aphonyi.

Le cardinal Czernoch, primat de Hongrie, a déclaré que, dans son opinion, Othon se trouve devenu roi de Hongrie.

Aux élections qui doivent se tenir prochainement, le peuple dira s'il préfère le régime monarchique à la république. Dans la première alternative, il devra se choisir un roi.

Les candidats au trône ne manquent point. Des partis se forment pour mousser les candidatures des archiducs Albrecht et Joseph-Ferdinand; mais le parti qui favorise François-Joseph-Othon, fils aîné de feu l'empereur Charles, est certainement le plus fort.

Le gouvernement hongrois prétend que la loi destituant Charles abroge tous les droits des Habsbourgs. Il soutient aussi que si Othon est élu, il lui faudra le consentement des alliés avant de monter sur le trône.

———:o:———

CALGARY — Trois fermiers ont commencé leurs semailles du printemps le 6 avril.

Dunning succède à Martin

L'hon. Martin ayant démissionné, l'hon. Dunning est choisi à l'unanimité par les libéraux pour devenir premier ministre—Remaniement du cabinet—Trois nouveaux membres: J. A. Cross, procureur général; J. G. Gardiner, ministre de la voirie; J. M. Uhrich, secrétaire provincial —La carrière du nouveau premier.

REGINA — L'hon. W. M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan, qui va être nommé d'un jour à l'autre juge de la cour d'appel de la province, a démissionné. Le lieutenant-gouverneur Newlands a appelé l'hon. Charles Dunning à former une administration. Celui-ci avait été préalablement choisi à l'unanimité pour succéder à l'hon. Martin dans un caucus tenu au parlement, auquel assistaient un millier de libéraux de toutes les parties de la province. Le nom de l'hon. S. J. Latta, ministre de l'éducation, avait aussi été mentionné, mais à la demande de M. Latta lui-même il avait été retiré et le choix de M. Dunning avait été unanime.

M. Martin, qui a été l'un des premiers orateurs à ce caucus, a dit: "Lorsque je pris la direction du gouvernement en 1917, j'étais résolu à donner au peuple de la Saskatchewan une administration bonne, loyale, honnête. Qu'on me juge aujourd'hui à mes actes. Il n'y a jamais eu une accusation contre le gouvernement depuis 1917."

Parlant plus spécialement de sa démission, M. Martin a déclaré qu'il en était venu à cette décision il y a quelque temps avec beaucoup de regret. Il est convaincu que le bon temps pour démissionner est immédiatement après et non avant une élection.

M. Martin, en recommandant M. Dunning pour son successeur, a déclaré qu'il ne connaissait personne plus habile, au point de vue exécutif et administratif, que le trésorier provincial.

M. Dunning s'est engagé à exécuter le programme tracé par M. Martin dans la campagne de l'élection de 1921. Parlant de la situation politique, il a déclaré qu'il ne partirait pas en guerre contre l'association des Grain Growers parce que quelques-uns de ses chefs essayaient de faire servir son organisation à leurs propres buts politiques. La masse des Grain Growers, a-t-il dit, se compose de libéraux.

Le nouveau cabinet

Le nouveau cabinet, qui a été assermenté jeudi, se compose comme suit:

Hon. C. A. Dunning (Moose Jaw comté), premier, président du conseil, trésorier provincial et ministre des chemins de fer.

Hon. A. P. McNab (Saskatoon ville), ministre des travaux publics et ministre des téléphones.

Hon. S. J. Latta (Last Mountain), ministre de l'éducation et ministre en charge du bureau des publications et de l'imprimerie du Roi.

Hon. C. M. Hamilton (Weyburn), ministre de l'agriculture et ministre des affaires municipales.

Hon. J. A. Cross (Régina ville), procureur général et ministre en charge du bureau de protection des enfants.

Hon. J. G. Gardiner (North Qu'Appelle), ministre de la voirie et ministre en charge du bureau du travail et des industries.

Hon. J. M. Uhrich (Rosthern), secrétaire provincial et ministre en charge du bureau de la santé publique.

Les trois nouveaux ministres sont: Cross Gardiner et Uhrich.

Le nouveau premier ministre

L'hon. Charles Avery Dunning, troisième premier ministre de la Saskatchewan, était, il y a vingt ans, un nouveau venu dans la province, relevant à peine d'un sérieux épuisement nerveux, sans un ami, sans un parent de ce côté de l'Atlantique. Il a fait son chemin jusqu'à sa haute position actuelle en remplissant avec un succès marqué de nombreux emplois secondaires, obtenant de rapides promotions, après s'être fait remarquer pour la première fois par un discours bref, mais d'un effet puissant, sur l'assurance coopérative contre la grêle, prononcé à une convention des Grain Growers tenue à Prince-Albert en 1910.

M. Dunning est né à Leicester, Angleterre, le 31 juillet 1885; il est donc âgé de 37 ans. Lorsqu'il entra dans le cabinet Martin, il était le plus jeune trésorier provincial du Canada, après avoir été le plus jeune vice-président de l'association des Grain Growers de la Saskatchewan. Son père était employé de chemin de fer à Croft, Leceistershire. A partir de onze ans il gagna sa vie et vint dans la Saskatchewan à dix-sept ans. Il s'engagea pour $10 par mois sur une ferme près de Yorkton. Après s'être initié à la culture, il pris un homestead situé à environ vingt-cinq milles d'un chemin de fer et se mit à défricher la prairie avec une paire de boeufs.

Pionnier des Grain Growers

L'année où M. Dunning vint au Canada était l'année où l'hon. Motherwell et ses amis organisaient la première association des Grain Growers. Un cercle local fut bientôt formé à Beaverdale, où était le homestead de M. Dunning. Celui-ci fut envoyé comme délégué à la convention annuelle à Prince-Albert. Ce fut l'assemblée la plus importante jusqu'alors tenue par la nouvelle association des fermiers. M. Dunning eut l'occasion de se faire remarquer au cours d'un débat sur la question de l'assurance coopérative contre la grêle. Il fut élu à cette convention directeur de district; l'année suivante, il fut élu membre du conseil central et vice-président de l'association.

Cette même année fut fondée la Saskatchewan Cooperative Elevator Company et M. Dunning fut choisi comme l'un des directeurs général de la compagnie, démissionnant après une carrière commerciale d'un phénoménal succès, pour entrer dans le gouvernement Martin, en 1916.

Trésorier provincial

Depuis qu'il est devenu trésorier provincial de la Saskatchewan, M. Dunning a eu, en outre, plusieurs autres portefeuilles, à différentes époques. Il a été secrétaire provincial, ministre de l'agriculture, ministre des affaires municipales, ministre des chemins de fer et téléphones, ministre en charge du bureau du travail et des industries. Il a toujours été un travailleur acharné et sa formation commerciale lui permet d'accomplir chaque jour une quantité énorme de besognes.

Pendant la guerre, il fut membre de la commission des vivres du Canada, directeur de la production des vivres et président des différents comités de l'emprunt de la victoire pour la Saskatchewan.

C'est un puissant orateur public; on a maintes fois loué ses talents d'administrateur et le don qu'il a de communiquer aux autres sa propre énergie et son propre enthousiasme.

Il a épousé, le 3 juillet 1913, Miss Ada Rowlett, de Nassington, Northants, Angleterre, et il a deux enfants, un garçon et une fille.

Les nouveaux ministres

L'hon. J. M. Uhrich, le nouveau secrétaire provincial et le ministre en charge du bureau public de la santé, est né dans le comté de Bruce, Ont., en 1877, de parents alsaciens émigrés en 1871. Il enseigna pendant cinq ans dans les écoles de l'Ontario et pris ses grades de médecine à Chicago en 1907. Le Dr. Uhrich vint dans la Saskatchewan en 1908 et en 1921 il fût élu par acclamation pour représenter le comté de Rosthern.

L'hon. J. A. Cross, avocat, est né en 1876 à Caledonia Springs, Ont. Il étudia le droit dans la Saskatchewan. Il servivt outre-mer pendant la guerre. En 1917 il fut élu à la Législature pour représenter les soldats en Grande-Bretagne; en 1921 il fut réélu pour la ville de Régina.

L'hon. James Garfield Gardiner, né en 1883 à Farquhar, Ont., fit une partie de ses études à Régina et à Winnipeg. Il fut élu pour la première fois en 1914, réélu en 1917 et 1921. C'est un fermier.

Trois élections partielles

Trois élections partielles seront nécessaires pour les trois nouveaux ministres, MM. Cross, Gardiner et Uhrich, respectivement députés de Régina, North Qu'Appelle et Rosthern. On ne prévoit pas qu'il leur sera fait d'opposition.

L'élection pour la ville de Régina aura lieu le 2 mai et la nomination le 25 avril. Les dates des deux autres élections partielles n'ont pas encore été anoncées.

Les Grain Growers vont-ils faire de l'opposition?

REGINA — On dit que les Grain Growers, après s'être consultés, voient grandir leur hostilité contre le nouveau gouvernement et pourraient bien contester tous les sièges aux élections partielles. Ils remarquent que M. Dunning a constitué un cabinet nettement libéral, n'y faisant entrer que des ardents libéraux qui ont été opposés aux candidats progressistes aux dernières élections fédérales. Le gouvernement Martin, disent-ils, n'a pas été élu comme libéral et le mot "libéral" ne figurait pas dans la littérature de la campagne électorale. L'action de M. Dunning en revenant au système du parti libéral provincial et en l'incorporant dans l'organisation fédérale est considérée par les progressistes comme un défi qui doit être relevé.

On croit que le major MacPherson, qui fut candidat conservateur à Régina aux dernières élections se présentera contre le colonel Cross et qu'il aura l'appui des progressistes.

Dans North Qu'Appelle, on s'occupe de susciter une candidature de fermier contre J. G. Gardiner qui s'est montré un adversaire ardent des progressistes aux élections de décembre.

Dans le comté de Rosthern, on espère que le vote allemand, assez considérable, se tournera contre le Dr. Uhrich qui, quoique parlant la langue allemande, est de descendance française, son père ayant pris part à la guerre franco-prussienne de 1870 du côté de la France. Les progressistes escomptent cette division pour assurer le succès de leur candidat, qui n'est cependant pas encore trouvé.

—:o:—

CALGARY — B. Bennett en rappelle de la décision du juge qui l'a déclaré battu aux dernières élections.

Le beurre de la Saskatchewan classé le premier du Dominion

REGINA — On vient de recevoir les résultats finaux du concours de beurre institué par la division laitière fédérale, à Ottawa, pendant 1921. La Saskatchewan obtient la première place parmi les neuf provinces du Dominion. Six crèmeries de chaque province avaient pris part à ce concours, en soumettant des échantillons, chaque mois, de mai à octobre. Ces échantillons avaient été envoyés à un entrepôt frigorifique de Montréal et soumis à trois juges dès leur arrivée. Dans ce premier examen, le beurre de la Saskatchewan avait été classé troisième. Le deuxième examen qui, d'après le règlement du concours, devait avoir lieu après un séjour de cinq à dix mois en entrepôt, a donné la palme au beurre de la Saskatchewan.

—:o:—

L'Alberta et les ressources naturelles

EDMONTON — M. Herbert Greenfield, premier ministre de l'Alberta, a déclaré qu'il se rendra sous peu à Ottawa, accompagné de M. Brownlee, procureur général, afin d'entrer en négotiations le plus tôt possible avec les autorités fédérales au sujet du retour à la province des ressources naturelles.

Le premier ministre de l'Alberta a communiqué, ces jours derniers, avec les premiers ministres de la Saskatchewan et du Manitoba, leur demandant leur avis au sujet de cette démarche. Il a déclaré à la Chambre, qu'il était prêt à s'entendre avec les provinces soeurs intéressées et que ce serait là un excellent moyen d'obtenir satisfaction auprès des autorités fédérales. Si cette entente à l'amiable, toutefois, ne se réalise point, la Saskatchewan interviendra séparément et demandera que le litige soit soumis à un conseil d'arbitrage.

—:o:—

Les catholiques et la Y.M.C.A.

SASKATOON — Le R. P. Lacoste, O.M.I., curé de Saint-Paul, a mis les jeunes catholiques de sa paroisse en garde contre la Y. M. C. A. Ceux-ci devraient être trop fiers, a-t-il dit, pour entrer dans une organisation qui ne les accepte que sur un pied d'infériorité. La Y. M. C. A., a-t-il ajouté, est une splendide institution pour les protestants, mais les catholiques doivent s'en écarter. Le curé de Saskatoon a rappelé l'avertissement donné en 1920, par le pape Benoit XV, contre le prosélytisme de la Y. M. C. A.

—:o:—

Neige bienfaisante dans l'Alberta

LETHBRIDGE — Le plus grand "blizzard" qu'on n'ait pas vu depuis plusieurs années a visité samedi le sud de l'Alberta. La neige humide est tombée à partir de minuit, accompagnée d'un fort vent du nord-est. La terre se trouvant dégelée, cette humidité aura un bienfaisant effet sur le sol, bien que les semailles en seront retardées d'une semaine.

CALGARY — Une forte tempête de neige accompagnée de vent s'est abattue sur l'Alberta, de Red Deer au nord jusqu'à la frontière américaine au sud, s'étendant à l'est jusqu'à Swif Current et à l'ouest jusqu'au-delà de Banff. Il est tombé de quatre à six pouces de neige qui, dans la plupart des endroits, a fondu immédiatement. Cette humidité est venue au bon moment et fera grand bien dans la zone sèche et ailleurs.

L'église du Sacré-Coeur de Montréal détruite par le feu

MONTREAL — Montréal vient de perdre l'une de ses plus belles églises, celle de la paroisse du Sacré-Coeur, qui a été détruite par un incendie en trois heures de temps. Les pertes s'élèvent à quatre ou cinq cent mille piastres, couvertes en partie seulement par les assurances.

A peine les pompiers s'étaient-ils mis à l'oeuvre, qu'un vent violent vint activer la marche des flammes qui ne tardèrent pas à atteindre toutes les parties de l'église, et à peine 15 minutes après la découverte de l'incendie, elle n'était plus qu'un ardent brasier. Il était exactement, 4 h. 25 lorsque le clocher situé du côté ouest s'écroula, emmenant dan sa chute une grande partie du toit de l'église.

Le second clocher, atteint par les flammes vers 4 h. 45, résista longtemps au fléau destructeur. Ce n'est qu'à 5 h. 26 qu'à son tour il se renversa au milieu d'un fracas indescriptible.

La croix qui dominait presque ces deux clochers resta cependant debout, de même que la statue du Sacré-Coeur, érigée au haut d'une troisième tour qui, pourtant, fut fort endommagée par le feu.

Heureusement, le presbytère et l'école Plessis, situés tout près, furent épargnés; ils ne furent qu'endommagés par l'eau et la fumée. La magnifique statue du Sacré-Coeur, placée au-dessus du portique central, est absolument intacte, pendant que, tout autour d'elle, les flammes ont fait des ravages considérables. Elle ne fut même pas noircie par les immenses jets de flammes qui l'environnaient.

Quelques-uns crojent que l'incendie est l'oeuvre d'un criminel.

—:o:—

Taylor chef du parti conservateur au Manitoba

WINNIPEG — Le major F. G. Taylor, député de Portage la Prairie à la Législature manitobaine, a été choisi comme le nouveau chef du parti conservateur. Il succède à R. G. Willis, qui a démissionné récemment. Les orateurs qui ont parlé à la convention ont tous exprimé l'opinion que la lutte se ferait, surtout, aux prochaines élections provinciales, entre Fermiers-Unis et conservateurs.

Une esquisse de programme a été adoptée qui comprend, entre autres choses: économie dans l'administration, réorganisation du service civil, referendum sur la question des liqueurs le plus tôt possible, obtention du contrôle des ressources naturelles, réorganisation et amélioration du système d'éducation, encouragement à l'agriculture, etc.

—:o:—

WINNIPEG — Un journal de Winnipeg déclare que trois membres du cabinet Norris au moins ne se représenteront pas aux prochaines élections: MM. Edward Brown, trésorier provincial; T. H. Johnson, procureur général et J. W. Armstrong, secrétaire provincial.

—:o:—

Le bavard n'est pas celui qui pense et parle beaucoup, mais celui qui parle plus qu'il ne pense.

Joubert.

Il n'y a peut-être personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre précisément à ce qu'on lui dit.

La Rochefoucauld.

Il n'est rien dans l'entendement qui n'ait d'abord été dans les sens.

Doctrine d'Aristote.

On pense bien, aux yeux des gouvernements, quand on vote pour eux.

Rigault.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

La Session Fédérale.

Avant les Vacances de Paques

La loi de conscription est lettre morte — L'électrisation des voies ferrées — La question de la police montée — La Commission du blé.

Ottawa, 11 avril.

Nous soulignions la semaine dernière la première lecture du bill demandant le rappel de la loi de conscription de 1917. Le parrain de ce bill est revenu à la charge lundi après-midi. M. Woodsworth explique brièvement l'utilité de son bill. On se demande un peu partout si la conscription est encore en force ou bien si elle est tombée en désuétude par le fait même de la cessation de la guerre. Il vaut mieux rappeler officiellement cette loi afin de faire disparaître l'incertitude.

M. King se lève immédiatement et déclare qu'il est évident que par le texte même de la loi, la conscription est maintenant lettre morte. M. King cite à l'appui de cette assertion une déclaration du sous-ministre de la justice. L'avocat de la Chambre est également de cet avis. M. Woodsworth consent à retirer son bill, mais la discussion était amorcée et se prolongea assez longtemps.

M. Meighen est très pondéré

M. Meighen n'a pas honte de sa fille, la conscription; il se rappelle aussi la campagne électorale des libéraux dans Québec. Il déclare avoir présenté la conscription non pour forcer les Canadiens à prendre les armes et à traverser les mers, mais simplement pour choisir ceux qui étaient le moins indispensables au pays. *S'il y a des députés,* dit M. Meighen, qui ont promis de demander le rappel de cette loi, il faudra d'abord qu'ils demandent le rapel de l'acte de la milice qui contient en principe le service obligatoire et qui est toujours dans nos status. Or, l'acte de la milice fut édicté par sir Frédéric Borden, ministre du cabinet Laurier. Les ministériels n'ont pas bronché en écoutant cette argumentation. Cependant M. Meighen est parfaitement de l'avis du premier ministre, la conscription est aujourd'hui lettre morte.

Sur le dos du voisin.

M. Lapointe a répondu au chef de l'opposition. Les libéraux n'ont pas promis de demander le rappel de la conscription. Ceux qui ont fait cette promesse, ce sont les amis de M. Meighen, MM. Normand et Monty, ce sont les candidats indépendants. Une demi-douzaine de députés québecquois sont venus répéter ce même refrain de protestation. M. Laflamme déclare que cette discussion est peut-être de mise sur les tréteaux mais n'est pas à sa place à la Chambre. M. Laflamme a certainement raison, mais il faut admettre que cette question de conscription, exploitée par la plupart de ses amis, a été une arme très efficace pour avoir les votes de l'électoral de la province de Québec.

Le député qui semble avoir frappé la note la plus juste est M. Fortier (Labelle). Il est d'avis qu'on ne rendra jamais assez claire la disparition de cette mesure.

Finalement, M. Lemieux a dû intervenir pour déclarer cette discussion hors d'ordre. Aucun des députés progressistes n'a pris part à ce débat.

L'électrisation des voies ferrées

M. Deslauriers (Ste Marie) présente une résolution à l'effet qu'on adopte la locomotive électrique pour les chemins de fer, partout où l'énergie électrique abonde. L'orateur cite des faits et apporte des chiffres pour démontrer l'économie qui résulterait de cette innovation. Il rappelle que la France, l'Angleterre, les Etats-Unis ont adopté ce système et s'en trouvent très bien. M. Paul Mercier, représentant de St-Henri-Westmont, est venu à son tour témoigner des immenses bienfaits de l'électrisation des chemins de fer, surtout pour ses électeurs, qui ont à respirer toute l'année durant la fumée des locomotives à vapeur.

Les prévisions budgétaires ont été adoptées lundi. M. Fielding avait demandé le quart; l'opposition ne lui a accordé que le sixième, voulant respecter la coutume. Le ministre des finances a consenti à amender sa motion sans trop récriminer.

De gros chiffres

Le budget provisoire de plusieurs départements fut adopté mardi soir. Le département des affaires indiennes aura $145,425 pour les salaires et $19,000 pour les dépenses imprévues; le département du service postal, $1,118,648 pour les salaires et $22,320 pour les dépenses imprévues.

M. Graham au feu

Mercredi, nos députés ont tourné leur attention du côté du ministère de la défense. M. Graham a présenté sa résolution demandant la fusion dans un même ministère des quatre services, de la défense, de la milice, du service naval, de service aérien et de la police à cheval. M. Meighen et M. Crerar se sont tous deux déclarés opposés à l'entrée de ce dernier service dans la défense. La police à cheval n'est pas une organisation militaire mais une organisation dépendant du service civil. Le premier ministre est aussi de cet avis finalement.

M. Woodsworth fait contre la police à cheval une attaque à fond de train. Cette organisation, d'après lui, a profondément dégénéré. Il cite, entre autres choses, le cas du Caporal Zaneth lors de la grève de Winnipeg. Cet officier s'est fait agent des socialistes, en répandant de la littérature socialiste parmi les ouvriers.

La discussion sur la résolution Graham s'est prolongée jusqu'à jeudi. M. Graham a modifié sa motion, relativement à la police montée. M. Meighen félicite M. Graham de sa décision définitive. M. Hugh Guthrie, ministre de la milice dans le cabinet Meighen, approuve aussi le ministre actuel de la milice. Cette fusion de trois départements ne peut qu'entraîner une grande économie.

La commission du blé

Vendredi, nos députés étudiaient une demande présentée par le comité qui enquête au sujet du rétablissement de la commission du blé. Les membres de ce comité proposaient d'en appeler à la Cour Suprême pour savoir si cette commission est constitutionnelle ou non. M. Meighen s'est déclaré franchement contre cette proposition. Ce qu'il importe par-dessus tout, c'est que la commission du blé puisse entrer en fonction dès avant la prochaine récolte. M. Crerar partage pleinement cette opinion du chef de l'opposition.

Il fut finalement décidé que cette question devra être soumise au comité pour reconsidération. La Chambre a également accordé au comité d'enquête des pouvoirs plus étendus. A l'avenir les investigations ne se limiteront pas qu'au rétablissement de la commission du blé; les membres devront aussi étudier les différents systèmes de vente coopérative.

La Chambre s'est ajournée aujourd'hui mardi, pour permettre aux députés de l'Ouest de passer Pâques dans leur famille. M. Crerar a demandé d'avancer ainsi la date d'ajournement en faveur des députés éloignés. Le premier ministre s'est empressé d'accorder cette faveur.

———:o:———

Les maladies bactériennes du blé

La rouille et le charbon sont des maladies bien connues de tous les producteurs de blé. On les appelle des maladies cryptogammiques ou champignons, parce qu'elles sont causées par des organismes d'une dimension microscopique et de la nature des moisissures ou des champignons. Il y a cependant un autre genre de maladies des végétaux causée par des bactéries d'une structure semblable aux micro-organismes qui causent certaines maladies chez l'homme et les animaux, comme la typhoïde, la tuberculose et le charbon et c'est de ce genre de maladies que traite cet article.

Les maladies bactériennes du blé sont loin d'être aussi répandues que la rouille et le charbon; elles se classent avec les maladies d'importance secondaire, mais il est à craindre qu'elles ne deviennent très graves dans certaines localités et c'est pourquoi il est essentiel que le producteur de blé connaisse leurs symptômes et les moyens de les combattre.

Il existe deux maladies de ce genre, savoir: le "Balle noire" et la "Pourriture de la base de la glume." La balle noire se manifeste par des raies jaunes, et transiucides sur les feuilles et des raies foncées longitudinales, plus ou moins imprimées, sur la glume ou sur la balle de l'épi. Lorsqu'il fait humide, on voit souvent une écume à la surface des taches malades, et cette écume devient jaunâtre en séchant. Lorsque l'attaque est sérieuse l'épi se rabougrit, les grains se recornissent et il en résulte une diminution correspondante de rendement.

La rouille de la base de la glume affecte également l'épi et les grains. Sur les épis des plantes malades, la base des glumes présente une région noire brunâtre terne, plus prononcée sur le dessous que sur la surface. Le grain enveloppé de cette glume malade présente des degrés de développement divers et il y a, à la base ou au bout du germe une région brune à noir de charbon très marquée, ce qui lui donne l'air d'être carbonisé.

Le meilleur moyen de combattre ces maladies est d'éviter strictement l'emploi de grain malade pour les semences, en ne se servant que de semence de blé provenant de champs que l'on sait être exempts de l'infection. Le fumier provenant d'animaux nourris de cette paille malade ou reposant sur une litière de cette paille ne doit pas être appliqué à la terre que l'on doit ensemencer de grain; on le réserve pour le champ sur lequel une autre récolte doit être plantée. Lorsque l'on soupçonne la présence de l'une ou de l'autre de ces maladies, envoyez quelques-unes des plantes au botaniste du Dominion, Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa, qui vous répondra immédiatement pour vous dire si vos soupçons sont bien fondés. Un paquet dont le poids ne dépasse pas douze onces n'a pas besoin d'être affranchi.

F. L. Drayton,
Pathologiste en plantes végétables.

———:o:———

Pour connaître le sexe des oeufs

NEW YORK — Voici le moment où l'on songera, sur la ferme. -nIz où l'on songera aux couvées dans les basses-cours, sur la ferme. Ce qui fait la richesse d'une basse-cours, quand on fait l'élevage des volailles, c'est surtout la pondeuse. Mais on est toujours dans l'inquiétude quand on a une couvée de savoir si on aura plus de poules que de coqs. Or, d'après le "Popular Science" on a découvert un moyen scientifique de découvrir le sexe des oeufs. Ainsi, on gardera pour soi les oeufs devant donner des pondeuses et les autres, on les enverra au marché.

Le "Sexomètre," tel est le nom de l'invention, consiste en une boule de liège que retient un fil de cuivre avec au bout un poids d'aluminium à forme cylindrique. Lorsque l'on place cette pendule au-dessus de l'oeuf, que l'on tient dans sa main, un mouvement se produit, — circulaire s'il s'agit d'un oeuf mâle, et de balancement s'il s'agit d'un oeuf femelle. Il est assez difficile de dire comment le phénomène se produit. Toujours est-il que l'inventeur déclare que durant six mois, 85 p.c. des oeufs qu'il a éprouvés, ont donné un résultat exact.

———:o:———

Préparation du sol aux semailles

(Notes des fermes expérimentales)

Voici une question qui présente une très grande importance pour les cultivateurs de l'Ouest à l'heure actuelle; celle de savoir comment la terre doit être préparée pour les semailles de grain, et spécialement celle qui a été en jachère d'été.

Les grands vents qui ont sévi en mai et juin en ces quatre dernières années, les dégâts par les tourbillons de poussière, ont jeté le discrédit sur beaucoup de méthodes que l'on avait généralement employées jusqu'ici.

L'action de la gelée et des vents d'hiver sur la surface de la jachère d'été pulvérise le sol en particules très fines, toujours prête à se soulever aux vents, ce qui explique les tourbillons de poussière sortant des jachères d'été l'hiver dernier dans tous les districts où il tombe peu de neige.

L'emploi de la herse à disques et de la herse lisse sur ces terres avant les semailles tend à empirer encore les choses. Ces deux instruments en effet réduisent le sol en poussière et pour cette raison leur emploi doit être évité sur les jachères que l'on peut préparer pour les semailles.

La bineuse (ou cultivateur à pieds de canard) aux lames les plus étroites, employée avant le semoir, a donné les meilleurs résultats en ces quatres dernières années: le sol, préparé avec cette machine, résiste à l'action du vent au printemps. En enfonçant bien la machine en avant dans le sol, elle ramène à la surface le sol humide des profondeurs. Ce sol, qui est dans un état plus granuleux, peut mieux résister à l'action des vents que la surface qui a été soumise à l'action de l'hiver. Sous l'action de la bineuse ce sol désintégré disparait de la surface pour s'enfoncer dans les profondeurs. Il remplace le sol humide que les lames du cultivateur amènent à la surface.

Le semoir ne devrait pas tarder à suivre le cultivateur pour que le sol se dessèche aussi peu que possible. Le semoir à houe a été employé par les cultivateurs de ce district pour ensemencer les terres jachérées, et ils prétendent qu'il y a eu moins de tourbillons de poussière sur ces champs.

La préparation du chaume pour la récolte est une question tout à fait différente, et, comme il y a presque toujours suffisamment de racines et de chaume dans le sol pour l'empêcher de se soulever aux vents, il doit être traitée d'un façon différente de la jachère.

Le point principal est d'obtenir une couche ferme, bonne "En bon coeur," et, dans ce but le traitement recommandé lorsqu'on désire semer de l'avoine ou de l'orge, est de labourer, le chaume aussitôt que possible au printemps. Après le labour on complète l'ameublissement avec le cultivateur ou le disque. Une combinaison de ces deux machines est avantageuse lorsqu'il est à craindre que le disque ne pulvérise trop le sol.

L'emploi de la herse lisse comme instrument de grande culture, ne peut être recommandé au moment des semailles. Cette herse n'a d'utilité que lorsqu'il est nécessaire de mettre la terre en bon état pour que le semoir puisse bien faire son travail et déposer la semence à des profondeurs uniformes.

L'emploi du tasseur avant ou après le semis n'a pas été suivi d'une augmentation suffisante pour que l'emploi de cet instrument en vaille la peine.

N. D. MacKenzie,
Régisseur,
Ferme expérimentale, Indian Head.

———:o:———

Au Collège des Jésuites
EDMONTON

Les lauréats du mois de mars.

Philosophie

Excellence — Robert Picard, Edmonton; d'Auteuil Richard, Richard, Sask.

Diligence — d'Auteuil Richard; Robert Picard.

Belles-Lettres

Excellence — Laurier Picard, Edmonton; Léon Gibault, Turtleford, Sask.

Diligence — Léon Gibault; Laurier Picard.

Versification

Excellence — Adrien Gibeau, Morinville, Alta.; Henri Latour, Batleford, Sask.

Diligence — Henri Latour; Ernest Lawby, Marcelin, Sask.

Méthode

Excellence — Philippe Gibeau, Morinville, Alta.; Robert Giguère, Cluny, Alta.

Diligence — Robert Giguère; Philippe Gibeau.

Eléments Latins

Excellence — Armand LeBlanc, Bellevue, Sask.; Lucien Maynard, Cluny, Alta.

Diligence — Jean Hétu, Beaumont, Alta.: Lucien Maynard.

Commercial

Excellence — Albert Gibault, Winter, Sask.; Clarence Gibbs, Edmonton.

Diligence — Bertram Chichester, Kelowna, C. B.; Albert Gibault.

Eléments français I.

Excellence — Alphonse Laurendeau, Wayne, Alta.; Paul Giroux, McLennan, Alta.

Diligence — Jules Gourdine, Cluny, Alta.: Omer Durocher, Lac-la-Biche, Alta.

Eléments français II.

Excellence — Valmore Robert, Kaslo, C.B.; Edouard Beaudet, Munson, Alta.

Diligence — Les mêmes.

1er Préparatoire anglais

Excellence — Louis Trudel, Edmonton; Marcel Giroux, McLennan, Alta.

Diligence — Les mêmes.

2ème Préparatoire anglais

Excellence — Antoine de Lotb. Harwood, St-Paul, Alta.; Darcy Magee, Edmonton.

Diligence — Les mêmes.

Médailles d'Honneur

Philosophie—d'Auteuil Richard, Richard, Sask.

Belles-Lettres — Jacques Sylvestre, Morinville, Alta.

Versification — Ernest Lamoureux, Rosemary, Alta.

Méthode — Arthur Vaugeois, Beaumont, Alta.

Eléments latins — Armand LeBlanc, Bellevue, Sask. Jean Hétu, Beaumont, Alta.

Commercial — Uldège Patenaude, Edmonton.

Elément français I. — Omer Durocher, Lac-la-Biche, Alta.

Elément français II. — Valmore Robert, Kaslo, C.B.

Préparatoire anglais — Marcel Giroux, McLennan, Alta.

Effet d'après la Grippe

"Après une mauvaise attaque de la grippe, j'étais dans un état très faible et très nerveux. J'avais de fréquents maux de tête, et il m'était impossible de digérer ma nourriture. Après avoir fait usage du Novoro du Dr. Pierre pendant très peu de temps, ma condition changea entièrement, et je me sens beaucoup plus forte," écrit Mademoiselle Bernadette Plante de Laurierville, Qué. L'effet tonique de cette préparation herbeuse, principalement dans une condition affaiblie suivant une maladie lente, est remarquable. Un court essai vous convaincra. Ce n'est pas une médecine de droguiste. Des agents spéciaux le fournissent. Ecrivez à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés exempt de droits au Canada.

EN FAMILLE

MA PERDRIX

"Moi je préfère, ô fontaines
Moi je préfère, ô ruisseaux,
Au Dieu des grands capitaines
Le Dieu des petits oiseaux!
—Victor Hugo.

C'était l'hiver; dehors, il gelait à granit!
Sous la lampe, au foyer, ainsi qu'en un grand nid
Je lisais doucement, on frappa dans ma porte:—
J'ouvris: personne!... Mais, j'aperçus, demi-morte,
Grelottante, transie, implorant mon accueil,
Une grise perdrix sur la neige du seuil...

"La misère est sacrée à tout être, pensai-je
En relevant l'oiseau; Dieu veut que l'on protège
La soufrance du nid autant que du grabat!
C'est à lui, c'est par lui que cette aile s'abat
A ma porte en frappant..."

Tout en songeant ces choses,
J'avais pris dans ma main ses deux petis pieds roses
Engourdis par le froid, réchauffant de mon mieux
Cet oiseau frissonnant, fragile et miséreux,
Tout content de sentir — chose divine et frêle —
Le coeur de la perdrix palpiter sous son aile,
Et de voir s'entr'ouvrir sur le mien auxieux
Son regard étonné, doré, presque joyeux
D'une flamme inconnue à la prunelle humaine....

- - - - - - - - - - - - - -

"Doux oiseaux vertueux des bois et de la plaine!
Vos petits coeurs pourraient, tout infimes qu'ils sont,
A de bien gros viscères donner la leçon!...
Car vous n'êtes qu'amour, vous ignorez l'envie...
—Paix, Muses!...

Cependant, l'oiseau reprenait vie.
Il but et becqueta dans le creux de ma main
Que c'était un délice!... Et puis, le lendemain,
En attendant les feuilles vertes du bocage,
Le doux mois printanier, je lui fis une cage
Car mon matou "Noiraud" de ses deux gros yeux verts
Lui lançait quelquefois des regards de travers
Qui m'en disaient très long sur ses instincts rapaces!

- - - - - - - - - - - - - -

Les mois avec les jours, les neiges et les glaces
Fuyaient en emportant le vieux bonhomme Hiver!
L'adolescent Avril, avec son manteau vert,
Son haleine embaumée, sa face rubiconde
Son regard bleu-d'azur, sa chevelure blonde
Franchissant monts, vallées, ruisseaux, lacs et forêts,
Siffleur, chanteur, joyeux, vivement accourait...
Et ce fut le printemps!...

Chose mystérieuse,
Mon âme d'habitude infiniment rieuse
Quand renaît le soleil et que fond le grésil,
Etait un peu morose à ce réveil d'avril...
Ah! c'est que je songeais, regardant la fenêtre,
Qu'il me faudrait bientôt, hélas! demain peut-être,
Dire adieu pour toujours... toujours à ma perdrix!
Je le voyais souvent avec des petits cris
Anxieux, regardant les bois, tout près, la plage,
— Paradis! — becqueter les barreaux de sa cage,
Et je ne voulais pas que mon nid, ma maison,
Même par un oiseau fut appelé — Prison!
Donc je me décidai.

— "Demain, dis-je, ma belle,
La liberté... l'amour... le nid... la ritournelle!...
... Et 'demain" arriva.

Près des volets ouverts,
Emu du souvenir de ce soir gris d'hiver,
J'attirai près de moi de sa cage, hélas, bagne,
La captive perdrix, ma mignonne compagne!
Dans un geste enfantin, je mis sans me presser,
A pleines lèvres sur sa gorge un long baiser!
Lors, élevant les mains: —

"Vis et sois libre, dis-je!"
Un moment elle fut comme en proie au vertige,
Puis, soudain, s'envola, comme un bel Oiseau Bleu
Dans les contes de fées, avec un cri d'adieu!

- - - - - - - - - - - - - -
- - - - - - - - - - - - - -

Oh! mais, ce n'est pas tout... ce que vous allez rire!
N'importe! Il faut que vous sachiez; je veux vous dire
Que depuis cet instant, jamais pour aucun prix
Votre frérot ne met "en joue" une perdrix!
Vrai, c'est plus fort que moi, toujours je me rappelle
Et je me dis tout bas: —
"Qui sait? c'est peut-être Elle!"

JOSEPH HARVEY
Debden, Sask.

(Extrait d'un volume en préparation)

Pâques

— Dites-moi, si vous veniez à mourir vendredi, pourriez-vous vous ressusciter dimanche matin?
— Impossible.
— Pourquoi?
— Parce que, n'étant pas maître de la vie et de la mort, je ne puis ressusciter personne de mon vivant, ni surtout me ressusciter moi-même après ma mort.
— Qui donc a le pouvoir de ressusciter?
— Dieu seul.
— Pourquoi Dieu seul?
Parce que, seul, il est le maître de la vie et de la mort.
— Nommez-moi quelqu'un qui a fait ce qui vous est impossible?
— Notre Seigneur Jésus-Christ. Mort librement et volontairement le vendredi soir, il s'est ressuscité le dimanche matin, jour de Pâques, comme nous le raconterons en exposant le cinquième article du symbole.
— Qu'a-t-il fait voir en se ressuscitant lui-même?
— Une fois de plus, il a montré sa divinité, et de la façon la plus éclatante, en sortant du tombeau vainqueur de la mort.
— Que faut-il demander à Jésus ressuscité?
— La résurrection spirituelle de nos âmes en cette vie, et la résurrection glorieuse de nos corps à la fin du monde.

———:o:———

Le nez de l'éléphant

Lili (sept ans) à son petit frère:
— Sais-tu pourquoi l'éléphant a un si grand nez?
— Non.
— C'est parce que, étant petit, il fourrait toujours ses pattes dedans.

EVANGILE

Le Saint Jour de Pâques

(*S. Marc*, XVI).

EN ce temps-là, Marie Madeleine, Marie mère de Jacques et Salomé, achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant partis de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant elles se disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre ? Mais, en y regardant, elles aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayées. Mais l'Ange leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité; il n'est point ici: voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée: c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même.

———:o:———

La tradition du Mont Pilate

Dans les flancs sombres du Pilate, il est un lac marécageux qu'un rocher domine et qui ne reflètera jamais le ciel. Qui que vous soyez, berger ou voyageur, que le jours vous éclaire ou que vous ayez confié à la lune trompeuse le soin de guider vos pas, craignez ce lieu. Il y a là des choses dont le pensée fait trembler celui même qui ne craint pas la mort. Cependant, peut-être votre destinée exige-t-elle que vous traversiez ces passages funestes; alors recommandez-vous à l'ange gardien, baissez les yeux, et surtout ne jetez dans le lac ni pierre, ni fruits, ni herbe, ni feu, ni or, ni quoi que ce soit, car vous réveilleriez Pilate enchaîné sous ses ondes. Un moment la force qui le retient captif serait brisée: ce moment lui suffirait pour exciter des tempêtes qui bouleverseraient la montagne et vous emporteraient au loin comme le duvet d'un oiseau. Si vous voulez savoir pourquoi ce fléau tourmente notre pays, voici l'histoire telle que nos pères l'ont apprise de leurs pères et nous l'ont racontée.

"Apprenez donc que, lorsque Jésus fut mort, Pilate, accablé de remords, eut toujours devant les yeux Celui qu'il avait fait périr par sa lâcheté. Il n'y avait plus pour lui ni repos ni sommeil. Quelques années après son crime, il quitta la Judée, et vint à Rome, espérant que, loin des lieux où s'était élevée la croix, ses souvenirs le persécuteraient moins; mais la croix étend son ombre sur le monde entier, et les terreurs vont partout avec le coupable. Enfin, ne pouvant plus supporter l'existence, Pilate se tua lui-même, comme l'avait fait Judas.

" Or, c'est une chose impie de croire qu'on trouvera le repos dans la tombe, lorsque durant la vie on n'a pas écouté la loi de Dieu; il n'y a de repos dans l'éternité que pour le juste. La terre ne voulut point garder le cadavre de ce lâche, qui du haut de son tribunal n'avait pas su protéger l'innocence. On le sortit de son sépulcre et on le jeta dans l'eau; l'eau n'en voulut pas davantage. Continuellement les flots étaient agités et les bateaux se trouvaient en danger sur le fleuve qui l'avait englouti. Alors le gouverneur de Rome ordonna que Pilate fût tiré du Tibre et porté bien loin. On alla jusqu'en France lui creuser une fosse sur le sommet d'une montagne qui s'élève près de Vienne. Aussitôt la montagne fut le séjour perpétuel des tempêtes. Pour mettre fin à ces orages qui détruisaient leurs moissons et leurs troupeaux, les habitants enlevèrent Pilate et le précipitèrent dans le Rhône, qui coule près de là. Mais ce fut comme à Rome, le fleuve devint furieux. Il fallut chercher un autre asile aux restes du maudit: or, dans ce temps-là, Charlemagne était roi de toute la terre; il voulut qu'on transportât Pilate à Lausanne. Hélas! Lausanne ne put le garder; et ce fut alors qu'il arriva chez nous, car nous n'avions personne auprès de Charlemagne pour parler en notre faveur et défendre nos intèrêts.

"Pilate, sur notre montagne, se montra plus méchant que jamais. Tous les diables d'enfer lui faisaient visite. Ils lui amenaient Hérode, Caïphe et Judas, et tous ceux qui ont trahi le Seigneur. Puis ces maudits s'accablaient d'injures; leur plus grand supplice était de se voir réunis. Mais parfois ils s'accordaient dans le désir de nuire au pauvre monde, et quand par hasard un homme venait à passer, ils l'entouraient de prodiges effrayants. Tantôt des voix douloureuses et épouvantables criaient à ses oreilles, il les entendait et ne voyait rien; tantôt des bras invisibles le saisissaient, le tourmentaient dans les airs, et le précipitaient au fond des abîmes. Malheur à celui-là, s'il était en état de péché mortel!

"Après bien longtemps passa par Lucerne un bon moine à qui Dieu avait donné pouvoir sur les démons. A la prière des habitants, il vint exorciser la montagne. Le combat fut terrible. Le moine prononça des paroles qui ébranlèrent les rochers sur leurs bases, où, depuis, ils ne se sont jamais raffermis, et qui rendirent en certains endroits la terre à jamais stérile. Enfin, Pilate vaincu fut obligé de se précipiter du sommet de la montagne dans le lac marécageux et sombre dont je vous ai parlé. Il y est encore; il y restera jusqu'au jour du jugement.

"Maintenant, voyageur, que la prudence vous inspire, que la bonne Vierge et votre saint Ange vous protègent, et tâchez d'être sans péché, afin que partout et toujours le Seigneur demeure avec vous!"

Louis Veuillot.

———:o:———

L'HOMME

(Conte arabe.)

La lionne avait conçu une haine implacable pour l'homme qui lui avait tué son époux; elle éleva son fils bien loin dans le désert, lui soufflant sans cesse le feu de la vengeance. Le lionceau grandit. Devenu fort, il quitta sa mère en se promettant de ne se reposer qu'après avoir fait boire à la terre le sang de l'ennemi.

Il partit et voyagea de longs jours, cherchant sans cesse l'objet de sa haine et de sa colère. Il aperçut un matin, dans la mer de sable, un énorme animal. Son cou de cygne ondulait, chargé de longues touffes de poil; deux bosses velues couvraient son dos. Bien souvent, le lionceau avait entendu vanter la force et l'aspect terrible de l'homme. Il pensa donc l'avoir enfin rencontré. Il bondit et, d'une voix terrible:

— Tu dois être l'homme, n'est-il pas vrai?

Le chameau tourna la tête lentement vers lui, et, d'un ton mélancolique, il soupira:

— L'homme, Sidi, est bien différent de moi. Tu me trouves fort, sans doute, et je le suis. Personne ne supporte comme moi le faim et la soif; quand mon pied foule le sable brûlant du désert, personne ne peut me suivre. Eh bien! je suis l'esclave de l'homme. Je m'agenouille. Il met à contribution toutes mes facultés, et, pour récompense, il me permet de manger quelques chardons.

Après ma mort, il se sert de mon poil pour tisser la tente qui le préserve des vents du désert. Non, Sidi, je ne suis pas l'homme.

Le lion, désappointé, s'éloigna. Plus loin, il vit couché dans une prairie un animal étrange. Des cornes longues et acérés sortaient de son front. A l'approche du lion, il se leva fièrement et l'attendit en frappant la terre de son pied armé d'un double sabot.

C'est l'homme, pensa aussitôt le lion. Pour plus de sûreté, cependant, il s'adressa à l'animal.

— Moi, l'homme! Ton erreur est grande, ô lion. Je ne suis que l'instrument de ce maître du monde. Sur mon front, il pose un joug, il me donne même un compagnon, ne me trouvant pas assez fort. Après ma mort, il mange ma chair et fait de ma peau des sandales pour protéger la chair trop faible de ses pieds.

Le seigneur à la grosse tête quitta aussitôt la prairie et reprit ses recherches. Tout à coup, il entendit frémir le sol dans la plaine et vit s'avancer, rapide comme l'éclair, un animal superbe d'élégance et de fierté.

Une crinière ondoyait sur son cou, soulevée par le vent dans sa course folle; il balayait le sable de sa queue bien fournie.

— Es-tu l'homme? cria le lion.

Le cheval s'arrêta, les naseaux fumants, d'un air triste:

— Hélas! non, dit-il; je ne suis que son esclave.

— Vraiment! tu as cependant une mine bien fière.

— Oui, quand je suis seul; mais, en présence de l'homme, Sidi, ma fierté tombe. Dans ma bouche, pour me guider, il met une barre de fer. Il grimpe sur mon dos, et je prête à sa lenteur l'aide de mes quatre pieds. L'homme, Sidi, est bien grand et bien puissant, et je ne suis rien auprès de lui.

Le lion, désappointé, se retira dans une forêt.

Il entendit des coups réguliers qui frappaient un arbre. Il s'approcha. Un être, chétif, d'humble apparence, tenait une lame de fer emmanché à un bâton et essayait de fendre un chêné. Le lion lui demanda s'il connaissait l'homme.

— Tu cherches l'homme, dit l'inconnu. Pourquoi faire? Que lui veux-tu?

— Il a tué mon père, et je veux me venger.

— Allah bénit les bons fils et ce désir t'honore.

Encouragé par cet accueil bienveillant, le lion raconta son histoire et demanda à son compagnon de continuer à travailler.

— Mais, j'y pense, dit celui-ci. Tu es fort, moi je suis faible. Aide-moi à fendre cet arbre.

— Volontiers, dit le lion, fier de déployer sa force.

Et il introduisit ses pattes dans une fente formée par un coin enfoncé.

Soudain, d'un coup de hache, l'inconnu fit sauter le coin et les pattes du lion furent prises. Sous cette affreuse étreinte, le roi du désert poussa un rugissement de douleur et retourna la tête pour implorer du secours.

— Eh bien! seigneur lion, lui dit l'homme, tu sais maintenant ce que c'est que le fils de la femme.

Et il fendit la tête du lion, devant qui tout tremble au désert.

Armed Afrik.

L'Hirondelle de Ponteix

Ponteix, Sask. 5ème année. No. 14 12 avril 1922.

Fête du dimanche, 16 avril — Pâques — Fête anniversaire de la résurrection de N. S. Jésus Christ. Dans l'Eglise primitive, on discuta beaucoup sur l'époque à laquelle il fallait placer cette fête; les uns la mettaient le même jour que les juifs, les autres, si elle tombait un autre jour que le dimanche, la reportaient au dimanche suivant. Le concile de Nicée décréta en 325 que la fête serait mobile et aurait lieu chaque année le premier dimanche après la première lune qui suivait l'équinoxe du printemps. Elle tombe au plus tôt le 18 mars et au plus tard le 25 avril.

Baptêmes — Joseph-Napoléon-Albert, fils de Joseph Bouvier et d'Alma Lacroix. Parrain, Adolphe Lacroix; marraine, Clara Marion.

— Maurice-William-Albert, Rudolph-Beno-Alfred et Arthur-Louis-Charles, tous trois fils de François Bruno Buchholz et d'Hélène Lallier. Parrain et marrain, M. et Mme Arsène Francoeur.

— Joseph Eugène, fils d'Euclide Dumont et d'Aline Labrie. Parrain et marraine, M. et Mme E. Houde.

— Cécile-Marie-Mélanie, fille de Pierre M[illegible] et de Caroline Cassette. Parrain et marraine, M. et Mme Télesphore Cassette.

— J[illegible] Louis-Edouard, fils de Louis [illegible] et d'Anna Forget. Parrain [illegible], M. et Mme [illegible] Forget.

[illegible], fils d'Arthur Beau[illegible] Clara Côté. Parrain [illegible]; marraine, Alice [illegible] présentés par M [illegible] cher.

[illegible] — La soirée [illegible] un grand succès [illegible] pantomime [illegible] Marcotte [illegible] A. [illegible] ont été [illegible]. Voilà pour [illegible] les absents [illegible] répétition. Cette [illegible] donnée le lundi de Pâques [illegible] aura en même [illegible] quatorzième an[illegible] de la pa[illegible] de nos acteurs, dont l'éloge n'est plus à faire, tant ils se trouvent chez eux sur le théâtre. Dans la comédie: Le Dr. Grospinson, B. Guize; Prosper Jolivet, P. Cornet; le chauffeur Labriche, E. Carignan; Pitois, Hervé Dufresne; Bibaudier, O. Tourigny; Corantin, Henri Dufresne.

Dans le drame: Le marquis, J. Bleau; Pomelec, Flandry: Jean-Marie, J. Cornet.

Pour la *pantomime*, nos acteurs sont si bien déguisés que nous laisserons aux futurs spectateurs le soin de leur appliquer des noms.

Location (suite) — Nous nous faisons un plaisir d'annoncer, comme nous l'avions promis, que les Conservateurs, qui avaient demandé la salle du soubassement par l'entremise de M. A. Marcotte, ont fait remettre par ce dernier un chèque destiné à en payer la location. Une longue absence de M. Argüe explique le retard. Nous savions bien que ces messieurs paieraient, car il suffisait d'être honnête et d'avoir le coeur assez haut placé pour ne pas oublier cette dette, quoique minime. Deux partis se sont donc acquittés: les Fermiers et les Conservateurs. Reste le parti libéral. Et l'on dit toujours: Paieront... paieront pas. Nous pensons, nous, qu'ils paieront, car ils doivent avoir le coeur à la même place que les autres, et d'autre part, celui qui a demandé la salle pour eux n'est pas le premier venu! (à suivre).

Crypte — On y admirait dernièrement un joli baldaquin en drap bleu habilement brodé de soie par Melle Germaine Beaudry; un bel antipendium, travail de Melle Berthe Landry, et une splendide porte de tabernacle peinte avec art par Melle Yolande Lorenzino. Cette semaine, on était édifié par le nouveau dévouement d'un groupe d'Enfants de Marie: Melles Y. Rousseau, G. Beaudry, J. et V. Cassette, A. Marcotte, A. Hébert, B. et L. Landry, Y. Lupien, prenant elles-mêmes le pinceau durant plusieurs jours pour peindre les murs de leur chapelle, tandis que M. Charland embellissait l'escalier qui descend de l'église. Vraiment, la Sainte Vierge ne pourrait manquer d'aimer et de bénir ces braves jeunes filles. J. E. T.

* * *

CAUSERIE

C'est avec une espérance mêlée de crainte que les fermiers vont mettre la semence en terre après ces quelques années de récoltes plutôt mauvaises que nous avons eues.

Ne nous semble-t-il pas que cette période de température si peu favorable qui a laissé nos graineries vides et jeté le malaise un peu partout doit porter le cultivateur à recourir à Celui qui humecte nos prairies comme Il ensoleille son firmament?

Le professionnel, le marchand, l'homme d'affaires doivent leur succès non seulement à leurs talents et à leur compétence, mais aussi à l'art de savoir être agréable envers leur clientèle qui leur favorise l'exercice de leur profession.

Pourquoi le fermier ne se demanderait-il pas s'il ne doit pas se conformer à cette loi d'amabilité à l'égard de Celui de qui il tient le succès de ses travaux. Ce n'est pas de ses relations avec les hommes et guère davantage de sa science qu'il doit attendre la prospérité. Non, le cultivateur doit surtout baser sa confiance sur Dieu qui opère le miracle de la végétation. Mais, hélas! dans cette atmosphère de matérialisme où nous nous mouvons, l'homme des champs n'oublie-t-il pas trop souvent Celui qui féconde son labeur et qui nous fait un commandement de porter vers Lui nos espérances, suivant cette parole: "Demandez et vous recevrez"?

Mais ce "non serviam" de notre pauvre modernisme, si peu conciliable à la vocation divine du fermier, nous laisse indifférent à ce souverain élément de succès, tandis que nos rêves ne se concentrent que sur notre faible science et sur les lois de la nature, en oubliant Celui qui en est le Créateur. Nous voulons l'abondance, nous comptons thésauriser, mais très souvent pour servir notre égoïsme et pour combler nos désirs de jouissances toutes terrestres qui laissent toujours dans nos coeurs déceptions et amertume.

Sachons plutôt méditer quelquefois sur le côté surnaturel de la vie et sur le véritable but de notre existence.

Faisons nôtre cette noble devise qui renferme tous les éléments de ce bonheur auquel nous aspirons tous: "Aime Dieu et va ton chemin!"
Georges M.

———:o:———

GRAVELBOURG, Sask.

Avis — Nous désirons informer le public que nous fumerons jambons et "bacons" les premiers de chaque mois. Ces viandes devront être préalablement préparées. Pour plus de détails, s'adresser à Eusèbe Lizée, charcutier, rue Main.

— M. Edmond Cardinal vendra à l'encan le 22 courant tout son roulant, ameublement de maison, etc. Voir les annonces circulaires. On prête à M. Cardinal l'intention d'aller demeurer dans la province de Québec.

— Il nous fait plaisir d'apprendre le retour de M. Emile Gravel dans sa famille, après avoir suivi un traitement à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina sous les soins du Dr. Savoie. Sa santé s'est considérablement améliorée.

Naissances

Lagassé — A M. et Mme Stanislas Lagassé, une fille, Marie-Jeanne-Pauline, baptisée le 28 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Eusèbe Lizée, oncle et tante de l'enfant.

Nobert — A M. et Mme Arthur Nobert, une fille, Marie-Germaine-Yvonne-Ozine, baptisée le 2 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Zacharie Lacasse, oncle et tante de l'enfant.

Logements à louer — Sur la sixième avenue ouest, s'adresser au bureau de la machine à coudre "Singer."

— Mme Cormier, ménagère au presbytère, est assez gravement malade de la grippe.

— Mme Veuve Jérôme a ouvert un restaurant dans le bloc Landry, rue Main. Elle loue aussi des chambres. La réputation de Mme Jérôme comme cuisinière est connue de tout le public et nul doute qu'elle rencontrera l'encouragement voulu.

— M. L. J. Blais est nommé juge de paix.

— M. Dan Lamothe a transporté son ménage dans sa nouvelle propriété, coin des rues Main et Sixième Ave. M. Lamothe ouvrira un magasin de bonbons et crème à la glace au premier étage et la famille occupera le deuxième.

— M. Louis Goulet prend possession de la propriété qu'il a achetée de M. Jacob Mailhot cette semaine.

— Il nous fait plaisir de rapporter que M. Wilfrid Laplante, qui a été assez gravement malade de la grippe, est retourné à son poste comme comptable de la maison W. St. Germain.

— M. L. J. Blais a été nommé directeur du choeur de chant de la paroisse en remplacement de M. André Boucher. La Chorale est actuellement à préparer du beau chant pour Pâques.

— On regrette d'apprendre que Mme Ovila Laplante est assez grièvement malade depuis quelque temps.

— Mme Léon Larochelle est partie à l'hôpital des Soeurs de la Providence de Moose Jaw, y subir une opération.

— Les enfants de Marie sont à préparer un drame qu'elles nous donneront le jour de Pâques.

— On annonce plusieurs mariages pour la semaine après Pâques. Dieu Cupidon a donc fait des siennes, même pendant le carême!

— M. J. F. Brillon a été réélu contre-maître des chemins et inspecteur de mauvaises herbes, "gophers," sauterelles pour la saison de 1922. Il y avait onze demandes pour la position, ce qui prouve que M. Brillon avait donné satisfaction au Conseil Municipal en remplissant les mêmes fonctions en 1921.

— Les MM. Georges, Henri, Amable Belisle sont de retour des Etats-Unis où ils étaient appelés au chevet de leur mère mourante, et qui est morte avant qu'ils puissent se rendre. Ils ont assisté aux funérailles. Ces messieurs ont eu le bonheur de rencontrer une de leurs soeurs religieuse, Congrégation de St. Joseph de Kansas, laquelle ils n'avaient pas vue depuis 7 ans.

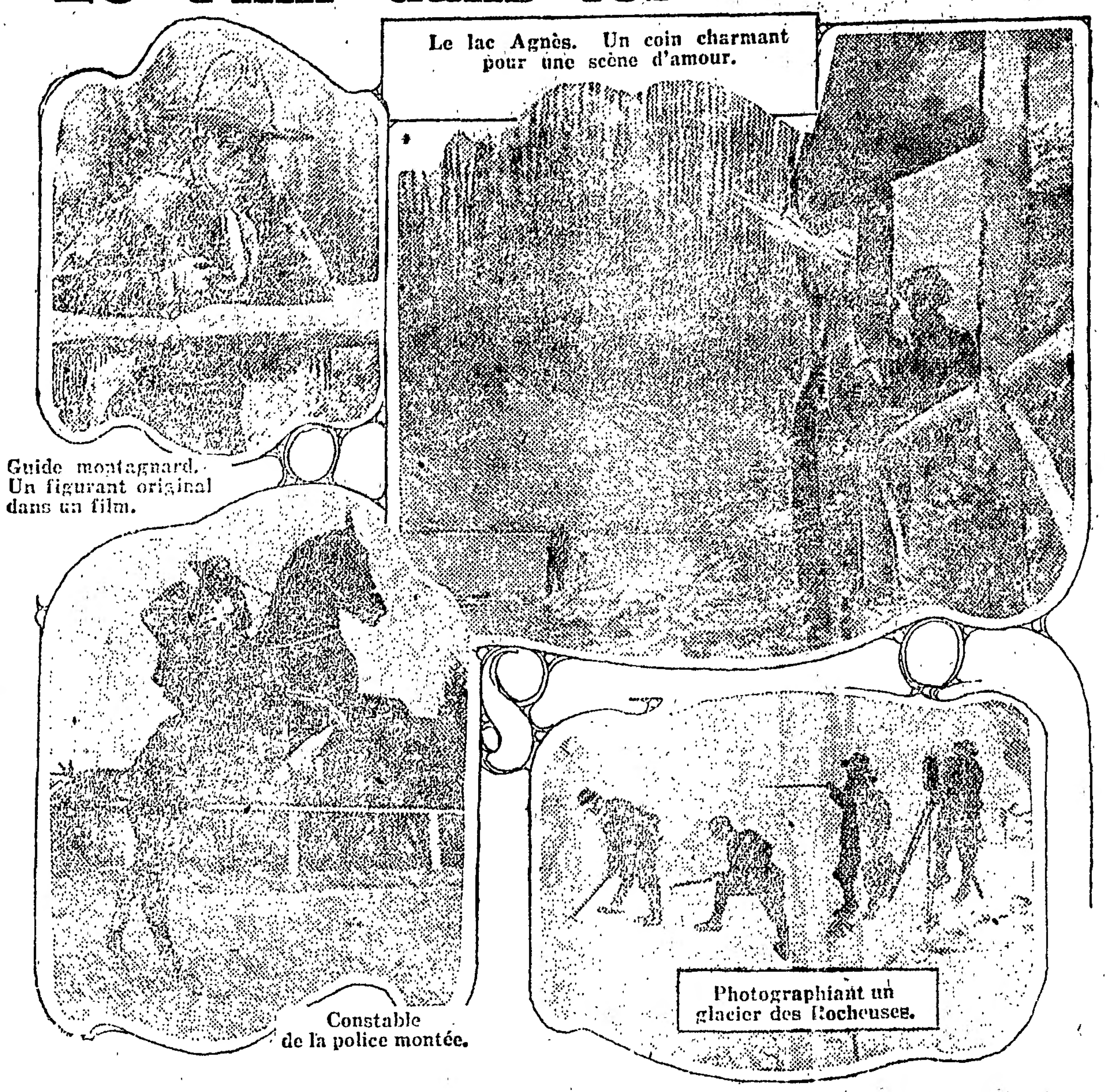
———:o:———

Tout le monde veut avoir des amis, et personne ne veut l'être.
Diderot.

On se confesse de ses vieux péchés pour faire place aux nouveaux.
A. d'Hondetot.

La meilleure partie de notre perfection consiste à bien remarquer nos imperfections.
La Motte Le Vayer.

Le Film dans les Rocheuses



Le lac Agnès. Un coin charmant pour une scène d'amour.

Guide montagnard. Un figurant original dans un film.

Constable de la police montée.

Photographiant un glacier des Rocheuses.

Les grands producteurs de films cinématographiques commencent à réaliser les avantages multiples qu'offrent les merveilleuses montagnes Rocheuses de l'Ouest canadien, pour la préparation de leurs pellicules, surtout en ce qui concerne le côté pittoresque, le décor naturel pour certaines scènes de leurs scénarios. Il est vrai que plusieurs firmes américaines ont déjà envoyé des représentants dans ces régions grandioses de pics altiers, de glaciers et de verdoyantes vallées coupées ici et là de jolis lacs et de ruisseaux tortueux, afin d'en faire "tourner" les plus beaux paysages, et nous les montrer ensuite en vues de voyages; mais jusqu'ici, les possibilités des Rocheuses canadiennes pour la production de films à intrigue, avec scénarios et personnages, ont été pratiquement ignorées. Pourtant, en [illegible] plus imposants que partout ailleurs sur ce continent, sont les panoramas qui se déroulent de la frontière de l'Alberta à la côte de l'océan Pacifique. Six cents milles de spectacles d'une sublime beauté, qui à eux seuls vaudraient d'être admirés sur l'écran, au même titre que les diverses péripéties de l'intrigue à laquelle ils serviraient de décors. Il n'est pas étonnant que l'on songe aujourd'hui dans le monde du cinéma, à exploiter ce que la Nature a étalé avec tant de prodigalité dans cette partie de notre pays.

Quelle profusion de jolis endroits dans ces montagnes, où pourrait se dérouler une scène d'amour, par exemple. Est-ce qu'une telle scène ne serait pas doublement charmante, dans la splendeur du lac Louise, avec son entourage de hauts pics et de neiges éternelles? Ou bien encore à Banff, dans l'ombre du majestueux mont Rundle? Que dire des superbes effets que l'on pourrait obtenir au lac Moraine; au pied d'un pic comme le mont Assiniboine, où dans la magnifique vallée de l'Illecillewaet, près de Glacier.

Pour les acteurs qui mesurent le succès par l'émotion qu'ils parviennent à faire ressentir aux spectateurs des salles de cinéma, soit par des sauts périlleux, des ascensions hardies ou de folles chevauchées sur le bord d'insondables précipices, la Colombie-Anglaise est le pays par excellence pour leurs exploits. Les romans d'aventures, d'exploration, les histoires de grandes chasses, ont leurs décors tout prêts au sein des chaînes rocailleuses qui couvrent cet immense territoire de l'Ouest.

Il ne faudra donc pas être surpris si les films "tournés" dans ces montagnes sont à l'avenir de plus en plus nombreux sur l'écran.

L'Echo de Dumas

Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

2ème année. No. 18. 5 avril 1922.

2ème année. No. 19.
12 avril, 1922.

Pensée — "Je n'ai jamais rien demandé à St. Joseph sans l'avoir obtenu." (Ste Thérèse).

Encouragement — La campagne qu'a entreprise le *Patriote* sur la question du "français" a déjà obtenu plusieurs succès. Mais ce qui doit aujourd'hui encourager fortement ce vaillant journal, c'est de voir que cette année au parlement d'Ottawa même, le français a été plus parlé que jamais. C'est là une belle preuve des efforts que fait le gouvernement actuel pour donner *satisfaction et justice à tous*. Les députés comme Messieurs Paul Mercier, A. L. Beaubien, M. Saint-Père, E. d'Anjou, C. Robitaille, de Montréal, méritent certainement toute notre approbation et méritent de passer à la postérité. Ils n'ont pas eu honte de leur langue, bien que placés au milieu d'un grand nombre de députés anglais dont plusieurs ne sont pas sympathiques à notre belle langue française.

C'est un bel exemple qui nous a été donné. Combien y a-t-il des nôtres qui, par exemple, au lieu de se servir de notre langue, annoncent d'abord en anglais et en français ensuite. On prétextera peut-être que les acheteurs anglais sont plus nombreux. C'est d'abord à discuter. Je crois que la vrai raison, il faut le dire, c'est qu'on n'a pas le courage de mettre notre langue la première. Cette raison, ce prétexte de mettre la langue anglaise avant la nôtre, dans un village exclusivement de langue française, a-t-il sa valeur? Nous ne le croyons pas. Et les Canadiens français sont obligés de s'en aller la tête basse en se disant: En voilà encore un qui a honte de sa langue maternelle. Relevons donc la tête, soyons fiers de notre origine française. Ici, à Dumas, nous avons des annonces en français. Au bureau de poste nous aurons, sur simple demande, tous les imprimés voulus en français. Seulement, c'est comme partout, il faut se donner quelque peine pour cela, et ne pas se laisser enterrer tout vivant.

Concert des enfants — A l'occasion de la mi-carême, nos enfants, sous la direction de leur dévoué professeur, M. Jos. Gagnon, ont donné un joli programme. Rien n'a manqué pour faire cette soirée une intéressante et divertissante récréation. La mise en scène, un programme bien rempli et exécuté rondement, chants, musique, déclamations, pièces, tout a été bien rendu. Les parents et tous ceux qui aiment la gente écolière sont partis avec le désir de revenir au prochain concert. Nos félicitations au professeur et aux élèves.

Le Lundi de Pâques — Le 17 avril prochain, nous aurons dans le soubassement de l'église, une soirée comique, dramatique, musicale. Les programmes sont déjà sortis depuis quelque temps. Tout laisse à prévoir un succès. Venez tous.

Baptême — Le 28 mars dernier, a été baptisé Marie-Claire-Judith, fille de Jean-Antoine Pellerin et de Marie-Blanche Lacourcière. Parrain, Oséa Trottier; marraine, Marie-Anne Pellerin.

De passage — Melle Angélina Goulet, de Montmartre, était en vacances chez son frère, L. Goulet, de Dumas.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

DUCK LAKE, Sask.

La publication de ce qui suit a été différée parce qu'il nous est d'abord parvenu sans signature responsable. Nous avons dû attendre que notre correspondant se fasse connaitre.

Les lecteurs du *Patriote*, en voyant la chronique de Duck Lake en date du 15 mars dernier, ont pu se rendre compte, une fois de plus que M. le correspondant avait trempé sa plume, comme d'habitude du reste, dans de l'encre plus ou moins vinaigrée. Un correspondant de Gravelbourg a déjà demandé "quel était l'imbécile" chargé de cette chronique hebdomadaire; je n'irai pas si loin. Quoi qu'il en soit, il est certain que ce n'est pas faire montre d'un grand esprit civique que d'essayer de ridiculiser nos hommes publics aux yeux des lecteurs du *Patriote*; car le *Patriote* n'est pas *seulement* lu par les gens de Duck Lake, (qui savent à quoi s'en tenir en la matière), mais aussi pas toute la Saskatchewan et même les autres provinces du Dominion.

Je ne prétends pas ici entreprendre une discussion avec ce correspondant, mais je trouve que ses grosses finasseries ne sont pas propres à donner un [illegible] à Duck Lake, où il y a, [illegible], du monde tout aussi fin [illegible].

Est-ce bien [illegible] prônée entre citoyens de même nationalité, de même langue et de race canadienne-française, qui a dicté ces remarques plutôt vulgaires sur les membres du conseil municipal de Duck Lake, sur la lutte légitime faite par notre médecin canadien-français catholique, le Dr. Touchette, au sujet de la nomination d'officier de santé? Est-ce aussi un esprit de religion bien éclairé qui fait écrire des phrases telles que celle-ci: "Evidemment, les gens du district de Duck Lake sont tous nés de parents pauvres mais honnêtes, car les nouvelles émouvantes telles que meurtres, assassinats, vols et mariages, ainsi que tout autre crime, deviennent de plus en plus rares; en effet, nous n'en avons pas eu depuis des siècles. Votre correspondant est parfois tenté d'user de son imagination pour remplir son devoir." Réellement, notre correspondant doit s'être forcé les méninges outre mesure pour trouver cette belle tirade, et il a de vilaines lunettes pour regarder son devoir.

Probablement que ceci a été écrit sans réflexions, mais de la part d'un corespondant attitré, ce n'est pas beaucoup excusable. Il y a des farces bêtes, ceci n'est pas même une farce. Le correspondant semble oublier qu'il ne doit pas être "d'essence supérieure" à ses concitoyens; il n'en donne tout de même pas des preuves en écrivant de la sorte. L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a, et aussi, à trop forcer son talent...

J'ai cru devoir relever ces quelques "idées," afin qu'on sache ailleurs que tous les gens de Duck Lake ne partagent pas celles de M. le Correspondant.

Un lecteur du *Patriote*.

:o:

DEBDEN, Sask.

Amis! voulez-vous passer une agréable soirée? Venez à Debden à Pâques. Il y aura une grande séance dramatique, comique et musicale. On y jouera la tragédie de Ullmann "L'Espion" épisode de la bataille de la Marne (6-13 septembre 1914). Drame en un acte.

Personnages

Perandier, 70 ans, Ernest Bernard.
René, son petit-fils, 12 ans, Charles Cyr.
Ullmann, lieutenant de Ulhans, Raoul Cyr.
Un capitaine, Joseph Harvey.
Un soldat cycliste, J. A. Bernard.
Soldats.

Comédie
en deux actes
Une noce à l'américaine
Personnages

Baluchard, petit bougeois, Raoul Cyr.
Malidor, vieux professeur de botanique, J. A. Bernard.
Le garçon de restaurant, Joseph Harvey.
James Foch, anglais, 30 ans, Joseph Filteau.
Petermann, américain, 30 ans, J. B. Blais.

Le cavalier de la grande soeur
Personnages

Alphonse — Armand Charpentier
Tit Joe — Ovila Comtois

Il y aura aussi, dans les entr'actes, des chansons comiques. Un lunch savoureux sera servi par les dames de la paroisse qui satisfera les appétits exténués par le jeûne. Qu'on ne l'oublie pas, c'est dimanche le 16 avril, à 8 heures du soir.

:o:

LE PAS, Man.

La température idéale que nous avons depuis quelques jours a permis de commencer les travaux de la cathédrale et une équipe d'ouvriers est à l'oeuvre. C'est plaisir de les voir à la besogne.

— Les hommes des chantiers ont fini leurs travaux d'hiver et commencent à remplir notre petite ville: ils lui donnent un air de vie, oublié durant les longs mois de l'hiver si rude dans ce pays du Nord. Les beaux jours nous reviennent, l'ouvrage va reprendre, les mauvais jours seront vite oubliés.

— Un grand nombre d'hommes sont partis pour trapper les rats musqués qui sont une des principales sources de revenu pour notre ville, car ici l'achat et la vente des pelleteries se fait sur une grande échelle.

MONTMARTRE, Sask.

M. Antoine Jalbert est revenu de Wolsely et a loué la terre de M. Fortunat Coupal au sud. M. et Mme Jalbert ont reçu les soins du Dr. B. Barber et jouissent maintenant d'une bonne santé.

— Melle B. Breton est revenue de Régina en bonne voie de convalescence.

— M. D. Tousignant a subi une opération et est en bonne voie de rétablissement.

— M. J.-B. Côté a loué le patinoir pour remiser ses instruments aratoires.

— Mme W. Lavoie est revenue avec son bébé de l'hôpital, où celui-ci a subi une légère opération qui a réussi.

— M. Achille Vanaste, de Régina, a passé quelques jours chez M. T. Dedeker avant son départ pour la Belgique.

— A l'assemblée de la commission scolaire, le 4 avril, M. le principal Leblanc a présenté sa démission, à cause de son commerce qui nécessite toute son attention.

— M. et Mme E. Desmarais, de Kennaday, ont passé quelques jours chez leur fils.

— Mme Dr. Lavoie, MM. A. T. Breton, A. J. Boyer, Jos. Lacoursière, G. Sylvestre, ont été retenus à Régina deux jours par le retard du train, occasionné par l'inondation de la voie près de Eliwen.

— Nous prenons note des explications de Melle Major à propos du français dans sa classe et nous espérons que nos informations ne sont pas fondées. Quant aux autres personnalités bouffonnes à l'adresse du correspondant, je n'y porte aucune attention.

— Nous aurons dimanche, le jour de Pâques, une grande soirée dans le soubassement de l'église. Nos acteurs locaux présenteront une pièce dramatique intitulée "Le Poignard" suivie d'une comédie, "Le docteur Oscar." Le programme musical est aussi très chargé et tout le monde se fera un devoir d'encourager nos acteurs par sa présence. Personne ne regrettra son argent, qui sera destiné à notre église. L'entrée sera de 50 et 75 cents.

:o:

MARCELIN, Sask.

A Marcelin, le dégel avance et la neige diminue, mais il y en a encore deux pieds d'épaisseur; l'eau prend son cours tout de même.

— M. Pelletier, autrefois de Lebret, s'est fait acquéreur de l'hôtel de Marcelin. La population lui est sympathique et nul doute que lorsqu'il l'aura mis à son goût les clients se presseront nombreux et redonneront à cette maison sa vogue d'autrefois.

— Un Canadien de Duck Lake, M. Gagnon, a acheté la boucherie exploitée depuis quelques années par M. Potman, de M. Guillaume Lalonde. Le nouveau propriétaire prendra possession de l'étal au mois de mai.

— Il s'est glissé une erreur il y a quelques jours dans la chronique du "Prince Albert Herald" sur Marcelin. Au sujet du retour de M. Arthur Sanche de l'hôpital de Rochester; il y était annoncé que nos médecins locaux, dont les Drs. Langlois et Montreuil, avaient mal traité le bras brisé de ce brave homme. La vérité est tout autre. Nos médecins ont fait leur possible pour lui sauver la main et ils y ont réussi. La preuve, c'est que six mois après l'accident on a pu, à Rochester, lui anter les os. Ceci terminera l'incident et n'est que juste envers nos praticiens. A chacun le sien.

— Madame Isidore Daoust, née Marie Myre, chez qui le Dr. Montreuil avait trouvé le terrible cancer d'estomac l'a échappé bel; en six semaines elle perdait 40 livres. Et voilà que sous les soins du Dr. Léo Langlois, la malade a recouvré l'appétit; le monstre lâche pied et les espérances sont grandes. Le sept avril Mme Daoust a pu se rendre à l'église pour le 1er vendredi du mois. Si le Dr. Langlois réussit, comme il n'en doute pas, il aura certainement fait là un coup de maître. Le cancer avait huit à dix mois d'incubation.

— Le 6 avril M. George Wattier a fait baptiser son 4ème enfant, Joseph-Auguste-Antonin. M. et Mme Auguste Marin étaient les parrain et marraine.

— M. Wilfrid Cloutier et sa famille, partis il y a quelques années pour Sainte Anne, Manitoba, nous sont revenus pour tout de bon.

:o:

MORINVILLE, Alta.

Baptêmes — Le 26 février, Joseph-Théodore Froment, fils de Léopold Froment et de Rose Francoeur. Parrain et marraine, M. et Mme T. Tseke.

— Le 8 mars, Enc Bozak, fille de Nish Bozak et de Dobey Bozak. Parrain et marraie, W. P. Mykyforiak et Mary Parauckick.

— Le 26 mars, Marie-Suzanne-Rita, fille d'Armand Gibeau et de Ida Beaudry. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Thériault.

— Le 26 mars, Marie-Berthe-Alice, fille d'Albert Trottier et d'Irène Riopel. Parrain et marraine, M. et Mme John Trottier.

— Le 26 mars, Joseph-Louis-Arthur, fils de Henri Dupuis et de Clara Sylvestre. Parrain et marraine, M. et Mme B. Sylvestre.

Sépulture — Le 26 mars, Marie-Ange Rivet, enfant de Napoléon Rivet, décédée à l'âge de deux ans et deux mois.

— M. l'abbé Laliberté, qui avait été absent quelques semaines, est de retour à Morinville.

Mme Pratte, soeur de Mme St-Germain, est repartie samedi dernier pour la Rivière du Loup.

— Etaient de passage au presbytère: MM. les abbés Langlois, curé dans le diocèse de London, Ont. et M. l'abbé Campeau, ancien curé dans le diocèse de Springfield, aujourd'hui retiré à L'Assomption, P. Q.; les RR. PP. Hétu et Langlois, O. M.I., les accompagnaient.

— Le Dr. O. Touchette, M.V., nous quitte ces jours-ci pour retourner à Montréal. Ses amis le regretteront. Certes nous lui souhaitons les meilleures chances du monde.

:o:

LORETTE, Man.

Lorette a été passablement éprouvé par la maladie depuis un mois. Sans être aussi redoutable que l'épidémie de 1918, la maladie était de même nature et agissait de la même manière.

On a dû fermer le couvent pendant deux semaines: élèves et institutrices étaient malades. Dieu merci! personne n'en est mort; et le mal disparait rapidement, ne laissant aucun regret.

— Une famille nous avait laissés dans le courant de l'hiver, M. Henri Bélisle, qui a préféré aller tenter fortune en ville, que de vivre paisiblement sur une belle terre; une nouvelle famille, et plus nombreuse, viendra bientôt la remplacer.

— M. Louis Desmarais, ci-devant de St-Jean-Baptiste, s'en vient ouvrir un magasin à Dufresne. Nous souhaitons à M. Desmarais succès et prospérité. Dans le commerce depuis plusieurs années déjà, il n'y a pas de doute qu'il saura donner satisfaction à une nombreuse clientèle.

Baptême — Marie-Eloïse-Hélène, fille d'Ernest Thérien et d'Aline Normandeau. Parrain et marraine, Sauveur Marcoux et son épouse, oncle et tante de l'enfant.

— Notre village augmentera-t-il? M. Alfred Adolphe, de même que M. Camille Henri, sont à faire des démarches, dit-on, pour venir passer leurs vieux jours plus près de l'église. Bienvenue à ces braves gens.

— Pour ce qui est des formules de l'impôt sur le revenu, nous avons tout ce qu'il nous faut à Lorette. Notre maître de poste, M. Victor Trudeau, ne craint pas de faire les démarches nécessaires quand il s'agit de notre langue française.

:o:

LAFOND, Alta.

Il y a beaucoup de maladie dans la paroisse ces temps-ci; la grippe a visité presque toutes les familles.

— M. Joseph Côté a été victime d'un accident en courant ses animaux; son cheval a glissé, entraînant dans sa chute M. Côté qui s'est fait mal à une jambe. M. Côté a dû garder la maison quelques temps, mais il est maintenant en bonne voie de guérison.

— M. Philias Jean a failli lui aussi être victime d'un accident, alors que ses chevaux se sont emballés dimanche soir, en revenant de l'église.

— M. et Mme Michel Laframboise sont bien peinés de voir leur fils unique malade; celui-ci a une inflammation de poumons il va mieux cependant depuis quelques jours.

— Nous avions le 26 notre soirée paroissiale. M. A. Brière qui a la réputation d'un artiste a su nous charmer en nous jouant plusieurs morceaux; il était accompagné au piano par Melle Ilda Charron, notre institutrice. Les heureux gagnants de la partie de cartes furent: Melle Marguerite Dupuis, un joli beurrier; M. Wilfrid Foisy, une jolie boite à toilette. M. René Despins nous a déclamé une pièce en vers: "Ma petite cousine."

— Le 19 mars, nous avons eu notre soirée présidée par M. Léon Fraser. Il y eut violon, piano, chansons. Melles Laurette Despins, Cécilia, Alma et Orea Mantha ont chanté à nos dernières soirées, elles ont été très applaudies.

— M. Edouard Demers, du Fort Saskatchewan, est en visite chez sa soeur, Mme Edouard Robertson.

— Nous avons fait peindre le sanctuaire de notre église, et le 26 mars, nous avons eu la bénédiction d'une jolie statue du Sacré-Coeur, achetée par les offrandes des paroissiens. Une petite statue du Sacré-Coeur avait déjà été donnée par M. Wilfrid Cloutier; les statues de N.-D. du Rosaire, de St-Joseph et de Ste-Anne ont été données par MM. Joseph Journault, Thomas Desaulniers et R. Malo.

— M. Pierre Laventure est de retour du nord, où il a fait 15,000 pieds de bois de construction.

:o:

SAINT-FRONT, Sask.

Le 1er avril, les contribuables du district scolaire étaient convoqués à une réunion dans le but de prendre connaissance des plaintes au sujet de l'enseignement donné par l'instituteur. A l'assemblée M. le Secrétaire a bien voulu inscrire les trois dépositions qui ont été faites contre M. A. Picton, mais elles sont si mesquines et si stupides que nous ne pouvons les publier.

Presque tous les parents des enfants qui vont à l'école ont tenu à dire publiquement toute leur satisfaction pour le bon enseignement donné par M. A. Picton et leur opinion était appuyée par notre curé qui avait signé pour le maintien de l'instituteur; mais sur la demande de MM. A. P. et J. L., on a rayé le nom du curé parce qu'il n'est pas résident, ce qui s'est fait malgré de vigoureuses protestations.

Toutes ces vilenies ont écoeuré notre instituteur, et il s'est empressé d'offrir sa résignation, laquelle a été acceptée. Les délateurs comprendront-ils la leçon qu'il leur donne? C'est à en douter, vu leur état d'esprit. Mais n'est-ce pas triste de voir que la méchanceté et la jalousie de quelques-uns des nôtres nous oblige malheureusement à nous séparer d'un excellent instituteur.

— Nous avons rendus sur les lieux tous les matériaux nécessaires pour l'agrandissement de la chapelle et pour l'achèvement du presbytère.

Un de nos paroissiens a eu la générosité de nous faire les avances nécessaires pour payer comptant nos achats et ainsi obtenir une réduction de dix pour cent dont il fait bénéficier toute la paroisse.

Les travaux de construction vont être poussés activement et nous pensons, dans un avenir prochain, pouvoir offrir à notre curé une bonne résidence et avoir une chapelle assez grande pour recevoir, avec les fidèles actuels, tous les nouveaux qui ne vont pas manquer de venir nous rejoindre avec le chemin de fer.

En effet les arpenteurs du C. P. R. sont dans nos parages, un peu à l'est, pour la ligne allant de Tufuell à Prince-Albert. Du matériel de construction est déjà rendu au point de départ de la ligne et il est tout probable que nous allons avoir du nouveau l'été prochain. Les premiers colons vont enfin voir leur longue attente se réaliser. La terre est si bonne qu'avec le chemin de fer nous sommes assurés du succès.

:o:

LAFLECHE, Sask.

Nous avons eu dimanche dernier une belle partie de cartes organisée par le nouveau restaurant Monvoisin. Cette partie était donnée au profit de l'église, et elle fut sans doute la plus belle de toutes celles que nous avons eues cette saison. Après la partie, un beau réveillon fut servi à tous et chacun put déguster à loisir les chefs-d'oeuvre de la pâtisserie française. Les gagnants furent: 1er prix de dames, Melle Annedine Picher; 2me prix, Mme Emile Gobeil. Messieurs: 1er prix, Md. Jos. Martineau; 2me prix, M. N. Cantin. Consolation pour hommes, M. A. Morissette; dames, Melle A. Coulombe.

— M. Ludger Boileau vient de nous revenir de la province de Québec, où il a passé l'hiver.

— Nous jouissons depuis quelques jours d'une température printanière admirable et les travaux de la terre sont déjà commencés. Les gages pour les engagés de ferme sont considérablement plus bas que l'année dernière. Les fermiers payent cette année de $40 à $50 par mois; ces prix comprennent, comme de raison, le coucher et la nourriture.

— Nous tenons à rappeler à tous les cultivateurs, ainsi qu'à ceux qui désirent une place, que le bureau de placement du cercle Jeanne d'Arc de l'A. C. F. C. est toujours en fonction, et qu'ils feraient bien de s'adresser à lui. Ce service est absolument gratis et donne souvent de bons résultats. S'adresser pour cela à M. Paul Bourdy, secrétaire du cercle, ou à M. J. H. Lagassé employé au magasin Wyman & Co.

— Nous apprenons la mort récente de M. Joseph-Oscar-Alphée Lalonde, employé à la Banque d'Hochelaga à Laflèche, survenue à Montréal, le 27 mars dernier. Il était fils de feu Oscar Lalonde et de Léonie Ouellette, autrefois de St-Jérôme.

:o:

WAWN, Sask.

Chers amis lecteurs, avez-vous tous lu M. R. Denis dans les numéros des 15 et 22 mars, ainsi que Jean Défriche? J'admire ces deux vrais patriotes, je ressens comme ce dernier un malaise m'envahir à la vue des Canadiens français parlant une langue étrangère entre eux. Nos pires ennemis sont bien ceux-là, et il y en a partout des Canadiens français à quatre pattes devant tout ce qui est anglais, qui se font un honneur de le parler à la perfection et qui parlent mal leur propre langue.

Je pourrais en citer des exemples parmi nos hommes d'affaires et nos instituteurs et institutrices qui sont loin de faire leurs devoirs *Malheureusement ce ne sont pas ces gens-là qui lisent les beaux articles du Patriote*, ce sont plutôt ceux qui brûlent d'un ardent patriotisme et qui réalisent ce que M. R. Denis et bien d'autres font pour la cause française. Réveillons-nous donc et soyons fiers de parler un langage si beau et qui est parlé dans tout l'univers. Ayons donc un peu plus de respect pour ceux qui nous prêchent le patriotisme, au lieu de les traiter d'esprits étroits; car il me semble que de nos jours, ce qu'on appelle des esprits larges sont ceux qui font fi de nos croyances et de notre langue, qui vont à tous les bals, même en temps de carême, qui suivent les modes païennes ou qui ne s'habillent pas du tout: voilà les esprits larges du temps moderne. Une chance qu'il nous reste encore de vraies bonnes mères de famille canadiennes. C'est en elles que nous mettons notre espérance pour le futur.

— Melle H. Ste-Marie est revenue d'un voyage de quelques mois dans l'Est.

— L'hiver nous quitte enfin pour faire place au doux printemps et c'est avec joie, après un si long sommeil de la nature, que nous voyons poindre les premiers bourgeons et que nous entendons les doux gazouillements d'oiseaux. Il nous reste maintenant à demander au Divin Créateur de bénir et rendre féconde la semence que nous confierons bientôt à la terre.

— Nous aurons encore une soirée de cartes qui sera la dernière de la saison, le lundi de Pâques. Qu'on y vienne en foule.

— M. et Mme J. Reinhardt sont arrivés de Mildway, Ont., la semaine dernière.

— M. J. Giguère a vendu sa terre à M. E. Dion.

— M. Z. Leroy a fait encan et a loué son terrain à M. Chas. Baillargeon. M. Leroy désire quitter sa ferme pour s'établir dans un village. Avis donc à ceux qui voudraient s'acheter du terrain proche du village.

— M. L. Blanchette a acheté la terre de son voisin, M. W. Whitford. M. Blanchette achètera sans doute encore quelques quarts de section pour y établir ses nombreux fils.

— M. Alph. Baillargeon a loué sa terre à M. T. Ferron.

VENTE A L'ENCHERE DE RESERVE DE BOIS SUR LES TERRES DU DOMINION

Le droit de couper du bois de construction, excepté le peuplier, avec un permis sur la Réserve No. 2947, comprenant les terres suivantes dans la Province de la Saskatchewan sera offert en vente à l'enchère publique, à 2h. p.m., le mercredi 28 juin prochain, au bureau de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert. La mise à prix qui comprend les frais d'arpentage est $26,680.00.

Réserve de bois No. 2947, située dans la Province de la Saskatchewan, sur l arive nord de la Rivière Carrot à l'Est, jonction du canal Sipanok, comprenant 6 blocs A, B, C, D, E et F, touchant aux blocs 1, 2, 3, 4 et 5 de la Réserve No. 1274, contenant une superficie de 16.70 milles carrés, plus ou moins, comme indiqué sur les plans d'arpentage de la Division des Terres à Bois [illegible], Département de l'Intérieur; ne comprenant pas la section 29, township 53, rang 3, section 11, [illegible], rang 1, et la portion de [illegible] township 53, rang 4, Ouest du 2e méridien.

Un plan sera fourni à ceux qui en feront la demande par l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert.

Ce bois sera mis en vente sujet à la construction de tout travail qui pourra être nécessaire en rapport le projet de réclamation du drainage de la Rivière Carrot. Un permis ne sera accordé que lorsque le plein montant du prix d'achat et la vente sur le terrain pour la première année auront été payés.

Les conditions de paiements, taux de la redevance, etc., sont contenues dans les Règlements du Bois, on peut en avoir une copie en faisant application auprès du soussigné, ou auprès de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert.

L'enchérisseur victorieux n'aura pas le droit de couper le peuplier.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Division des Terres à Bois
et à Pâturage,
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 22 mars, 1922.

Une liste de 348 publications pour les cultivateurs que l'on peut avoir en les demandant

Le Ministre fédéral de l'agriculture, à Ottawa, publie une nouvelle série de bulletins, feuillets et circulaires qui seront uniformes pour toutes ses divisions. Le nouveau feuillet de la nouvelle série vient d'être publié par le Bureau des publications du Ministère; il contient une liste de 348 publications que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau. Il y a, parmi ces publications, une douzaine de rapports du Ministère, 32 rapports des services, fermes, stations et sous-stations de la division des fermes expérimentales, 63 bulletins, feuillets ou circulaires sur les récoltes, 49 sur le bétail, 34 sur l'industrie laitière, 43 sur les insectes nuisibles et les maladies, 47 sur les vergers et les jardins, 37 sur les volailles et 36 d'un genre divers, couvrant toutes les variétés de sujets d'intérêt pour le cultivateur, sa ferme et sa famille. Il est à peine nécessaire de dire qu'une sélection parmi ces ouvrages formera la base d'une bibliothèque agricole des plus utiles. Comme tous les sujets dont traitent ces publications couvrent toutes les questions agricoles, depuis l'ameublissement du sol et l'élevage jusqu'à la vente des produits, et comme tous les renseignements fournis sont basés sur l'expérience et les recherches, on admettra sans peine que celui qui les lit et qui suit leurs conseils s'évitera bien des pertes et pourra augmenter ses profits. On a dit que la lecture fait un homme complet; il est également vrai de dire qu'elle aide quelquefois à remplir l'étable et à maintenir la santé du troupeau.

:o:

MOOSE JAW — Le constable Tierney, du C. P. R., a été tué d'une balle au coeur par trois voleurs qu'il venait de découvrir en train de dévaliser un wagon de marchandises. Il laisse une veuve et trois enfants.

VENTE A L'ENCHERE DE RESERVE DE BOIS SUR LES TERRES DU DOMINION

LE DROIT de couper du bois de construction, excepté le peuplier, avec un permis sur la Réserve No. 1668, comprenant les terres suivantes dans la Province de la Saskatchewan sera offert en vente à l'enchère publique, a 2h. p.m., le mercredi 28 juin prochain, au bureau de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert. La mise à prix qui comprend les frais d'arpentage est $64,225.00.

Réserve de bois No. 1668, située dans la Province de la Saskatchewan, sur le vieux canal de la Rivière Saskatchewan et le canal Sipanok, comprenant 8 lots contenant une superficie de 17.16 milles carrés, plus ou moins, comme indiqué sur le plan du bureau de l'Arpenteur Général fait par W. T. Thompson, D.T.S., et sur le registre de la Division des Terres à Bois et à Pâturages, Département de l'Intérieur. Un plan sera fourni à ceux qui en feront la demande par l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert.

Ce bois sera mis en vente sujet à la construction de tout travail qui pourra être exigé en rapport avec le projet de réclamation du drainage de la Rivière Carrot. Un permis ne sera accordé que lorsque le plein montant du prix d'achat et la rente sur le terrain pour la première année auront été payés.

Les conditions de paiements, taux de la redevance, etc., sont contenues dans les Règlements du Bois, ou peut en avoir une copie en faisant application auprès du soussigné, ou auprès de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert.

L'enchérisseur victorieux n'aura pas le droit de couper le peuplier.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Division des Terres à Bois
et à Pâturages,
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 22 mars, 1922.

VENTE A L'ENCHERE DE RESERVE DE BOIS SUR LES TERRES DU DOMINION

LE DROIT de couper du bois de construction, excepté le peuplier, avec un permis sur la Réserve No. 1666, comprenant les terres suivantes dans la Province de la Saskatchewan sera offert en vente à l'enchère publique, a 2h. p.m., le mercredi 28 juin prochain, au bureau de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert. La mise à prix qui comprend les frais d'arpentage est $29,671.00.

Réserve de bois No. 1666 située dans la Province de la Saskatchewan, rive sud de la Rivière Saskatchewan, rang 9, 10 et 11, Ouest du 2e Méridien, comprenant les blocs 3, 4 et 5, contenant une superficie de 11.32 milles carrés, plus ou moins, comme indiqué sur le plan du bureau de l'Arpenteur Général fait par R. H. Knight, D.L.S., et sur le registre de la Division des Terres à Bois et à Pâturages, Département de l'Intérieur.

Ce bois sera mis en vente sujet à la construction de tout travail qui pourra être exigé en rapport avec le projet de réclamation du drainage de la Rivière Carrot. Un permis ne sera accordé que lorsque le plein montant du prix d'achat et la rente sur le terrain pour la première année auront été payés.

Les conditions de paiements, taux de la redevance, etc., sont contenues dans les Règlements du Bois, ou peut en avoir une copie en faisant application auprès du soussigné, ou auprès de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert.

L'enchérisseur victorieux n'aura pas le droit de couper le peuplier.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Division des Terres à Bois
et à Pâturages,
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 22 mars, 1922.

VENTE A L'ENCHERE DE RESERVE DE BOIS SUR LES TERRES DU DOMINION

LE DROIT de couper du bois de construction, excepté le peuplier, avec un permis sur la Réserve No. 2946 comprenant les terres suivantes dans la Province de la Saskatchewan sera offert en vente à l'enchère publique, a 2h. p.m., le mercredi 28 juin prochain, au bureau de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert. La mise à prix qui comprend les frais d'arpentage est $32,193.00.

Réserve de bois No. 2946, située dans la Province de la Saskatchewan, sur le canal Sipanok, comprenant les blocs G, H, I, J et K, blocs G, H, et T, entre les blocs 5, 6, 7, 8 et 9 de la Réserve No. 1274; Bloc J, entre le bloc 8 de la Réserve 1274, et le bloc 5 de la Réserve No. 1668, et le bloc K, au sud de la Réserve No. 1668, bloc 8, contenant une superficie de 1,784 milles carrés, plus ou moins, comme indiqué sur les plans du bureau de l'Arpenteur Général, et sur le registre de la Division des Terres à Bois et à Pâturages, Département de l'Intérieur.

Ce bois sera mis en vente sujet à la construction de tout travail qui pourra être exigé en rapport avec le projet de réclamation du drainage de la Rivière Carrot. Un permis ne sera accordé que lorsque le plein montant du prix d'achat et la rente sur le terrain pour la première année auront été payés.

Les conditions de paiements, taux de la redevance, etc., sont contenues dans les Règlements du Bois, ou peut en avoir une copie en faisant application auprès du soussigné, ou auprès de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert.

L'enchérisseur victorieux n'aura pas le droit de couper le peuplier.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Division des Terres à Bois
et à Pâturages,
Département de l'Intérieur,
Ottawa, 22 mars, 1922.

VENTE A L'ENCHERE DE RESERVE DE BOIS SUR LES TERRES DU DOMINION

LE DROIT de couper du bois de construction, excepté le peuplier, avec un permis sur la Réserve No. 1667, comprenant les terres suivantes dans la Province de la Saskatchewan sera offert en vente à l'enchère publique, a 2h. p.m., le mercredi 28 juin prochain, au bureau de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert. La mise à prix qui comprend les frais d'arpentage est $57,834.

Réserve No. 1667, sitée dans la Province de la Saskatchewan, sur le vieux canal de la Rivière Saskatchewan, rangs 4 à 7, Ouest du 2e méridien, comprenant blocs 1 à 5 inclusivement, contenant une superficie de 17.63 milles carrés, plus ou moins, comme indiqué sur le plan du bureau de l'Arpenteur Général, fait par W. T. Thompson, D.T.S, et sur le registre de la Division des Terres à Bois et à Pâturages, Département de l'Intérieur.

Ce bois sera mis en vente sujet à la construction de tout travail qui pourra être exigé en rapport avec le projet de réclamation du drainage de la Rivière Carrot. Un permis ne sera accordé que lorsque le plein montant du prix d'achat et la rente sur le terrain pour la première année auront été payés.

Les conditions de paiements, taux de la redevance, etc., sont contenues dans les Règlements du Bois, ou peut en avoir une copie en faisant application auprès du soussigné, ou auprès de l'Agent du Bois du Dominion à Prince-Albert.

L'enchérisseur victorieux n'aura pas le droit de couper le peuplier.

B. L. YORK,
Contrôleur.

Division des Terres à Bois
et à Pâturages,
Ottawa, 22 mars, 1922.
Département de l'Intérieur,

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

Prince-Albert

S.G. Mgr Charlebois à Prince-Albert

S. G. Mgr O. Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, arrivera à Prince-Albert jeudi matin et présidera aux offices de la Semaine Sainte; il pontifiera également à la grand'messe du dimanche de Pâques.

—:o:—

Horaire des Offices de la Semaine Sainte à la Cathédrale

Jeudi-Saint

8 h. 30 a.m. — Grand'messe Pontificale par Sa Grandeur Mgr Charlebois, évêque de Le Pas — Bénédiction des Saintes Huiles — Procession au Reposoir.

3 h. p.m. — Bénédiction des petits enfants.

7 h. 30 — Chapelet, sermon en français; prière du soir et cantiques.

Les membres des sociétés catholiques monteront la garde d'honneur le Jeudi-Saint.

Les Chevaliers de Colomb formeront la garde la nuit.

Vendredi-Saint

9 heures a.m. — Office du matin; adoration de la Croix.

3 heures p.m. — Chemin de la Croix.

Samedi-Saint

8 heures a.m. — Bénédiction de l'eau baptismale.

9 heures — Messe et chant de l'Alleluia.

Il y aura confessions l'après-midi et le soir.

Jour de Pâques

8 heures — Messe de communion.

10 h. 30 — Grand'messe solennelle.

7 h. 30 p.m. — Vêpres et bénédiction du T. S. S.

—:o:—

La délégation de Prince-Albert à Régina

La délégation des libéraux de Prince-Albert auprès du gouvernement de Régina n'a pas obtenu sa principale requête, qui était l'inclusion de M. Charles MacDonald dans le nouveau cabinet. On peut dire, cependant, que le nord n'a pas été laissé de côté et que le Dr. Uhrich, qui est député de Rosthern, doit être considéré comme représentant le nord; mais les délégués ont paru mortifiés de ce qu'on n'a même pas songé à attirer leur attention sur ce point.

Par ailleurs, la délégation a obtenu, de la part du premier ministre Dunning lui-même, des promesses formelles concernant divers projets qui intéressent la ville et le district. C'est ainsi que les travaux à la nouvelle prison seront repris dès que la saison le permettra et qu'ils seront achevés au cours de l'année. Au sujet d'un plancher pour les chevaux sur le pont de Saint-Louis, M. Hamilton a déclaré qu'il considérait l'idée réalisable et qu'il engageait des relations avec le département des chemins de fer du Canada pour faire exécuter ce travail. On a également obtenu l'assurance qu'une route serait commencée et terminée cette année, si possible, reliant la ville au lac Montréal et à Cumberland.

—:o:—

A quand la débâcle de la Saskatchewan?

A cette époque de l'année, on se demande généralement quand la glace va se désagréger et se mettre en mouvement sur la Saskatchewan. Les experts en la matière assurent que la débâcle va se produire vers le 15 du mois.

Voici, à titre d'information, à quelle date elle s'est produite depuis 42 ans: 1878, 4 avril; 1879, 11 avril; 1880, 2 mai; 1881, 22 avril; 1882, 13 avril; 1883, 22 avril; 1884 24 avril; 1885, 10 avril; 1886, 16 avril; 1887, 25 avril; 1888, 30 avril; 1889, 13 avril; 1890, 29 avril; 1891, 20 avril; 1892, 18 avril; 1893, 5 mai; 1894, 24 avril; 1895, 15 avril; 1896, 28 avril; 1897, 17 avril; 1898, 24 avril; 1899, 26 avril; 1900, 12 avril; 1901, 21 avril; 1902, 18 avril; 1903, 25 avril; 1904, 21 avril; 1905, 7 avril; 1906, 14 avril; 1907, 11 mai; 1908, 21 avril; 1909, 8 mai; 1910 1er avril; 1911, 18 avril; 1912, 15 avril; 1913, 15 avril; 1914, 19 avril; 1915, 9 avril; 1916, 19 avril; 1917, 30 avril; 1918, 11 avril; 1919, 16 avril; 1920, 29 avril; 1921, 20 avril.

Comme on le voit, la date la plus précoce pour la disparition de la glace depuis 42 ans a été le 1er avril, en 1910; la plus tardive, le 11 mai, en 1907. Quatre fois seulement, depuis près d'un demi-siècle, la débâcle a eu lieu après le 30 avril.

—:o:—

— Mme J. P. Daoust et ses deux filles sont parties pour Montréal où elles séjourneront quelque temps.

—:o:—

S.G. Mgr O. E. Mathieu

S. G. Mgr O. E. Mathieu, archevêque de Régina, est de retour dans sa ville archiépiscopale, après avoir passé plusieurs mois en Californie. Sa santé a grandement bénéficié de ce séjour dans un climat tempéré. Mgr Z. Marois, vicaire général, qui accompagnait Sa Grandeur, est aussi de retour à Régina.

—:o:—

PARIS — Les express aériens Paris-Londres ont fait collision dans l'air au-dessus du village de Thieulloy, à 70 milles au nord de Paris. Les deux pilotes, quatre voyageurs et un mécanicien ont été tués. L'accident est arrivé par un épais brouillard.

EDMONTON — Par raison d'économie, le gouvernement albertain a décidé de fermer temporairement les collèges d'agriculture de Gleichen et de Youngstown. Quatre autres demeurent ouverts.

Essais de variétés de grains à la ferme expérimentale d'Indian Head en 1921

(Notes des fermes expérimentales)

Le Marquis a démontré encore une fois sa supériorité sur toutes les autres variétés de blé à mouture pour l'emploi général dans cette partie de la Saskatchewan, dans les essais de variétés nommées de blé sur les terres jachérées.

Malgré la rouille et la mouche à scie qui ont attaqué presque toutes les parcelles, la première causant des dégâts sérieux, le Marquis a remporté 26 boisseaux et 40 livres par acre tandis que le Kota et Fife Rouge donnaient 21 boisseaux et 20 livres chacun, le Rouge de Bobs précoce et le Rubis 15 boisseaux et 20 livres. Le blé qui a produit le plus dans ces essais est le blé Kubanka, Ottawa 37, un blé durum, une sélection du Dr. Saunders à Ottawa. Ce blé a raporté 27 boisseaux et 20 livres par acre. Il est cependant tout aussi exposé à la rouille que le Marquis et comme sa paille est relativement faible et qu'il ne se vend qu'à prix réduit sur le marché il ne saurait être recommandé à la place du Marquis pour la culture générale, malgré le fait qu'il rapporte un peu plus à l'acre. La seule variété de blé qui, dans ces essais, a fait preuve d'une résistance marquée à la rouille de la tige est le Kota, une variété développée par la station expérimentale du Dakota Nord. Les points faibles de cette variété sont le faible rendement, sa paille extrêmement faible. Elle mérite cependant d'être soumise à un essai plus complet et devrait être utile dans les travaux de sélection pour produire une variété résistante à la rouille.

Avoine

C'est l'avoine Ile danoise qui a le plus rapporté, savoir: 116 boisseaux et 16 livres par acre. Elle a été suivie par la Bannière, Ottawa 49, qui a donné 109 boisseaux et 14 livres, la Pluie d'Or, 96 boisseaux et 16 livres, la Victoire, 92 boisseaux et 32 livres, le Leader 89 boisseaux et 14 livres et l'O. A. C. 72 85 boisseaux et 30 livres. Parmi les variétés très précoces la Daubeney a rapporté 68 boisseaux et 8 livres et l'Alaska 60 boisseaux. La durée de maturation est de 94 et 97 jours respectivement contre 115 pour l'Ile danoise et 108 pour la Bannière.

Orge

Une nouvelle sélection faite par le Dr. Saunders à Ottawa a été l'orge qui a le plus rapporté dans les parcelles cette année. Cette variété Orge de Chine Ottawa 60, est une variété à six rangs; c'est une sélection parente de l'orge de Mandchourie et elle promet de rendre de grands services tout en rapportant bien. C'est une orge de très bonne qualité et qui n'est pas aussi lente à mûrir que quelques-unes des autres espèces.

Cette dernière a rapporté 65 boisseaux et 40 livres tandis que l'O. A. C. 21 et la Charlottetown No. 80 ont donné 60 boisseaux et 40 livres, la Stella, 60 boisseaux, l'Hymalaya 59 boisseaux et 8 livres, la Duckbille Ottawa 57, 55 boisseaux et 40 livres, la Succès, sans barbe, 37 boisseaux et 24 livres et la Albert Ottawa 54, 35 boisseaux et 40 livres. Ces deux dernières sont des variétés très précoces mais qui n'ont pas beaucoup rapporté.

Lin

Le lin Novelty a encore exceptionnellement bien rapporté faisant ainsi compensation pour sa qualité légèrement inférieure à celle du Premost. Les rendements ont été les suivants:

Novelty 30 boisseaux et 28 livres, Premost 27 boisseaux et 29 livres et Longue Tige, un lin à filasse; 19 boisseaux et 2 livres. Le Premost est de beaucoup plus précoce que les deux autres variétés. Il mûrit en 93 jours tandis que les autres ont mis 104 jours à mûrir.

Pois

La variété de pois Tige d'Or est celle qui a donné la plus forte production à l'acre l'année dernière. Elle a été suivie de près par une sélection de Chancelier, Ottawa 26 et les Mackay Ottawa 25 qui venait troisième avec quelques livres de moins à son crédit. La sélection de Chancelier est beaucoup plus précoce que les autres variétés et pour cette raison donne beaucoup d'espoir.

N. D. MacKenzie,
Régisseur, ferme expérimentale, Indian Head, Sask.

—:o:—

Le labour des graminées cultivées

(Notes des fermes expérimentales)

Le chassement du sol par les vents, les mauvaises herbes, le manque de foin et le pacage obligent bien des cultivateurs à mettre en herbe une bonne partie de leur étendue cultivée. Puisque cet enherbage devient une pratique générale, la question à considérer est de savoir pendant combien de temps la terre peut être laissée en herbe et comment et quand elle doit être labourée.

Il y aurait sur ce point quelques conclusions à présenter, tirées des essais d'assolements conduits sur les stations expérimentales du Dominion. Nous y voyons par le rapport de ces expériences que dans les districts les plus humides, on n'enlève qu'une récolte de foin sur certains assolements, puis on laboure la terre. Dans les districts plus secs, on laisse généralement la terre en herbe pendant deux années. Les résultats moyens obtenus pendant une période de sept ans à Scott montrent qu'il s'est récolté la première année, 3081 livres de foin par acre, 2695 livres dans la deuxième, et 2352 livres dans la troisième. Il est généralement admis qu'il n'est pas avantageux de laisser des champs en herbe pendant plus de trois ans.

Nous faisons également une expérience à Scott pour voir quel est le meilleur moment de l'année pour labourer un gazon de ray-grass de l'Ouest, qui contient une faible portion de plantes de luzerne. Les résultats de quatre ans montrent qu'un labour fait au commencement de l'été et laissé en jachère d'été pendant tout le premier été, permet d'obtenir les plus fortes récoltes de grain. Ce sont les plantes cultivées sur labour d'automne qui ont donné les productions les plus faibles. Le labour au commencement du printemps suivi d'une récolte de grain la même saison, n'a pas non plus bien rapporté. Le labour au commencement de juillet, renversé en septembre, a donné des résultats passables, mais il n'est pas nécessaire de labourer deux fois le ray-grass de l'Ouest; c'est augmenter les frais inutilement. Pour la luzerne et le brome inerme, deux labours sont nécessaires dans la plupart des conditions. La luzerne s'est montrée spécialement persistante sur les parcelles labourées en mai.

Sur cette station nous avons l'habitude de labourer le gazon au commencement de juin. A cette saison de l'année, le sol est généralement humide, et, le labour ne coûte pas aussi cher que lorsqu'il est retardé jusqu'en juillet. Le gazon labouré de bonne heure pourrit mieux et, comme nous avons déjà vu, il donne de meilleurs rendements que le labour plus tardif.

Les façons culturales qui suivent le labour dépendent de la sorte d'herbe qui a poussé et de la nature du sol. Sur les sols argile chocolat et pour le ray-grass de l'Ouest, le tassage effectué immédiatement après le labour et suivi par un double disquage, avant que le gazon ne se dessèche, laisse la terre en bon état pour absorber et retenir les pluies de l'été. Les binages faits plus tard dans la saison au moyen d'une bineuse à lames de deux pouces mettent le sol en bon état pour produire d'excellentes récoltes, à condition que les mauvaises herbes ne gênent pas trop.

M. J. Tinline, régisseur,
Station expérimentale de Scott, Sask.

—:o:—

LONDON, Ont. — La "Western Association of Congregational Churches" s'est prononcée très fortement contre le bilinguisme dans les services publics fédéraux. Elle a aussi manifesté son opposition à ce que les "high schools" catholiques soient subventionnés par le trésor public.

LONDRES — De 1917 à 1920, les bolchevistes russes ont tué un métropolitain, cinq archevêques et seize évêques. Ces informations sont contenues dans un télégramme envoyé par l'archevêque Anthony, métropolitain de Kiew, à l'archevêque de Canterbury.

—:o:—

Le monde renversé

Toto à son grand-père, un officier:

— Dis grand-père, tu as été sage, tu as la croix.

— Mon petit, c'est parce que je me suis bien battu.

— Ah! c'est curieux; moi, quand je me bats, on me la retire.

—:o:—

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Dur No. 1, 1.39 7-8; Nord No. 1, 1.39 5-8; Nord No. 2, 1.34 5-8; Nord No. 3, 1.25 3-8; No. 4, 1.18 5-8; No. 5, 1.08 1-2; No. 6, 96 7-8; fourrage, 93 1-8; voie 1.39 1-8.

Avoine — No. 2 C.W., 48 1-2; No. 3 C.W., 44 1-4; fourrage extra No. 1, 44 3-4; fourrage No. 1, 43; fourrage No. 2, 40 1-4; rejetée, 38; voie, 48 1-2.

Orge — No. 3 C.W., 65 3-8; No. 4 C.W., 62 5-8; rejeté et fourrage, 57 5-8; voie, 65 3-8.

Lin No. 1 W.C., 2.27 3-4; No. 2 C.W., 2.24; No. 3 C.W. et rejeté, 2.09; voie, 2.27 3-4.

Marché au grain de Prince-Albert

No. 1, 1.08; No. 2, 1.03; No. 3, 98; No. 4, 85; No. 5, 75.

—:o:—

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de choix, 6.00 à 6.50.
Vaches de boucherie, 4.25 à 4.75.
Porcs de choix, 12.00.

—:o:—

Marché aux animaux d'Edmonton

Boeuf de choix, 5.50 à 6.00.
Boeuf, qualité ordinaire, 5.00 à 5.50.
Génisses, qualité ordinaire, 3.00 à 3.50.
Porcs de choix, 11.00.

—:o:—

Marché aux grains d'Edmonton

Blé — Nord No. 1, 1.02; Nord No. 2, .98; Nord No. 3, .92; No. 4, .83; No. 5, .72; No. 6, .62.
Avoine — .28.
Orge — .40.

A VENDRE — Un magasin général dans un centre canadien-français de la Saskatchewan. S'adresser au *Patriote de l'Ouest.* 6-10

FERMES A VENDRE OU A LOUER — Trois quarts de section d'un seul tenant, avec deux maisons, écurie, clôtures, etc., et un autre quart à un mille et demi de là, avec maison et écurie, en tout 200 acres en culture, à Round Plain, 9 milles au nord de Prince-Albert; autre quart à 3 milles au nord de Prince-Albert; un autre à 8 milles à l'est de Shellbrook. 6-9

A VENDRE — Un quart de section situé à 8 milles de Prince-Albert, 25 arpents en culture. Conditions faciles. S'adresser à D. Lacerte, 247, rue de la Rivière ouest, Prince-Albert. 6-9

ECURIE DE LOUAGE A VENDRE ainsi que cinq maisons avec deux lots chacune. Conditions faciles. S'adresser à D. Lacerte, 247, rue de la Rivière ouest, Prince Albert. 6-9

ECREMEUSE PRIMROSE I.H.C. au plus offrant.

Samedi le 29 avril, à 2 heures p.m., j'accepterai des offres cachetées pour une écrémeuse Primrose No. 2, le plus récent modèle, capacité de 450-500 livres. Ces offres peuvent être expédiées par la poste ou laissées à mon bureau Le jour mentionné, elles seront ouvertes par une encanteur licencié et une comité de fermiers bien connus.

Cachetez votre enveloppe et écrivez l'indication "Offre."

D'achirez ici et malles à

O. MILTON LUNDLIE
I.H.C. AGENT
PHONE 2745. 22 9e RUE E.

Je veux cette ECREMEUSE PRIMROSE. Mon offre est $.........

Nom ....

EMPRUNT FRANÇAIS

6%

Remboursable en 1931

Nous avons à la demande d'un client ordre de placer un montant de 100,000 francs de cet emprunt du Gouvernement Français au prix de

$90.00 PAR 1,000 FRANCS

A QUI LA CHANCE?

J. A. Hebert & Cie
Limitée
265 AVENUE DU PORTAGE, WINNIPEG.

Rhumes, toux et bronchites

Condamnés à mort par la **Mixture pour la bronchite de Buckley,**

La meilleure préparation que le monde ait jamais connue

Vendue sous garanti de remboursement de l'argent

40 doses pour 75c.

En vente dans toutes les pharmacies ou expédiée par la poste par

W. K. Buckley, Limited, 142 Mutual St., Toronto

Vendu à Prince-Albert par J. A. Stewart

ON ECHANGERAIT pour auto Ford en bonne condition, 6 vaches laitières et 3 veaux d'un an actuellement placés à moitié. S'adresser à 1322, 2ème avenue ouest, Prince-Albert.

ON DEMANDE une institutrice bilingue, qualifiée pour la Saskatchewan, pour Cantal S. D. No. 1939, pour le 15 avril; salaire, $90.00 par mois calendrier; pour informations, s'adresser à R. Bériault, secrétaire, Alida, Sask. -p.

A VENDRE — Le quart Sud-Est de la section 32, Canton 50, Rang 27, à l'Ouest du Second Méridien Principal. Des offres d'achat seront reçues par le soussigné pour la propriété précitée jusqu'au 30 avril 1922 inclusivement. Conditions comptant. Joseph Eldedge Morrier, administrateur de la succession de Victor Antoine Molosse. 5-8

NOUVEAU SIROP D'ERABLE — $3.00 le gallon à Prince-Albert, Casier X, Le Patriote.

INSTITUTEUR — District scolaire Montmartre demande un instituteur diplômé de première ou deuxième classe. Ecole de village, position permanente pour homme, assistance de 25 à 35. Bon salaire. Devra être catholique, parler et enseigner le français. Ecole ouverte au commencement de mai, ou avant. S'adresser à M. L.-Ph. Côté, secrétaire du District scolaire de Montmartre No. 1586. 6-10

CONSTIPATION HABITUELLE — Si vous êtes constipé, prenez le médicament qui régularise l'intestin en le tonifiant. C'est le seul moyen de faire disparaître la constipation habituelle. Résultats certains en envoyant $1.00 pour un traitement d'un mois. Echantillon, 25 sous. S'adresser au Dr. Marchand, Kedgevick, N.B.

A VENDRE — Garage et machineries complètes dans un centre canadien français. S'adresser au "Patriote de l'Ouest." 7-p.

ON DEMANDE à louer ferme, demi-section, avec ou sans roulant. F. Dubeau, Laflèche, Sask. 7-p.

A VENDRE — Un excellent étalon percheron, quatre ans, très doux, également plusieurs bons chevaux de travail bien domptés. S'adresser à Firmin Rémy, section 23-9-5, Laflèche, Sask. 7-p.

JEUNE HOMME marié désire un emploi à l'année dans une boucherie; sept ans d'expérience au comptoir; sait faire différentes sortes de travaux, saucisses, etc. S'adresser au *Patriote de l'Ouest.* 4-7

TERRE A VENDRE — A deux milles à l'ouest de Leask — future paroisse voisine de Marcelin — qui compte déjà 50 familles de langue française et où sera construite une église l'été prochain — on offre en vente 388 acres de terre, dont 125 acres de terre à foin, et le reste en bonne terre à blé, partie en prairie et partie en bois. Conditions de vente très faciles à tout fermier sérieux, désireux de s'établir dans un centre catholique canadien-français. S'adresser à M. le curé Myre, Marcelin, Sask. 6-u.

ON DEMANDE une personne d'expérience pour faire pain et pâtisserie dans une maison de pension, place permanente pour personne sérieuse. S'adresser: casier postal 50, Laflèche, Sask. 6 p.

QUART DE SECTION A VENDRE. —Terre à foin et à bois, située à 14 milles au nord de Prince-Albert; conditions faciles. S'adresser au *Patriote.*

Comment vous pouvez reconnaitre la véritable Aspirine

Seules les tablettes avec la "Croix Bayer" sont de l'Aspirine—Pas les autres!



Il n'y a qu'une seule Aspirine, celle marquée de la "Croix Bayer" — toutes les autres tablettes ne sont que des imitations.

Les vraies "Tablettes Bayer d'Aspirine" sont prescrites par les médecins depuis plus de dix-neuf ans et elles ont fait leurs preuves sur des millions pour le mal de tête, la névralgie, le rhume, le rhumatisme, le lumbago et toutes les douleurs en général.

Des boîtes en fer blanc commodes de 12 tablettes et des paquets "Bayer" plus gros sont dans toutes les pharmacies.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de monoaceticacide de salicycacide.

Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine est synonyme de manufacture Bayer, afin de prévenir le public contre les imitations, les tablettes de la Compagnie Bayer, Limitée, porteront le cachet de leur marque de commerce, la "Croix Bayer". 4



Culottes dépareillées pour garçons

$2.45

Tweeds et worsteds, gris et bruns. Un choix magnifique. Grandeur, 30, 32, 33, 34, 35. Le prix vous indique que c'est une aubaine. Votre argent remis, si vous n'êtes pas satisfaits.

RALPH MILLER La Maison de la Qualité
915 Avenue Centrale

Habits de Pâques



POUR
Hommes, Femmes, Garçons et Filles

Voici la brillante température du printemps; c'est le temps d'acheter des habits pour Pâques.

Pouvez-vous trouver quelque part de meilleurs articles, à un prix plus bas qu'au vieux magasin qui a fait ses preuves?

VETEMENTS DE DAMES

Costumes, manteaux, chapeaux, gants, bas, corsets, sous-vêtements, blouses, etc.

VETEMENTS D'HOMMES

Complets, pardessus, chemises, cravates, bas, gants, chaussures, sous-vêtements, etc.

DES VALEURS SPLENDIDES AU RAYON DES VETEMENTS DE GARCONS ET DE FILLES

Nous payons les meilleurs prix pour vos produits. En achetant à notre rayon d'épicerie vous économisez de l'argent.

BAKER'S, Ltd. 11e Rue Ouest PRINCE-ALBERT

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

TROIS LEGENDES DE MON PAYS

Par J. C. Taché.

No. 3

7

La chasse aux hommes

Epuisés de fatigue, sentant déjà les préludes de la faim, les Iroquois voyaient commencer pour eux une nuit terrible, avant-coureuse de journées et de nuits plus affreuses encore.

Il n'y avait pas deux avis à ouvrir dans le conseil, qui fut tenu autour des feux de bivouac, auquel semblaient assister, de leurs couches sanglantes, les cadavres des compagnons égorgés, et que troublaient, sans doute, les visions et les spectres de la caverne de l'*Ilet au Massacre.*

Il fallait vivre de chasse et de pêche: il fallait viser à construire des canots, pour retourner au pays, qu'il était impossible de jamais atteindre sans ce moyen.

Tout cela devait se faire en présence d'un ennemi toujours sur pied, au sein d'une contrée inconnue, au milieu d'une forêt battue d'estrades, alors qu'on comptait des blessés en grand nombre et qu'on était dépourvu de tout instrument ou ustensile autres que des armes de guerre.

C'était poser un problème difficile à résoudre.

* * *

Le parti micmac-maléchite, de son côté, avait arrêté ses projets d'une façon irrévocable. Il était bien sûr d'en poursuivre l'exécution, avec ce caractère de fatalité qu'on donnait jadis au destin, et qui distingue les actes des hommes accoutumés à vouloir et à se commander.

Les alliés ne voulaient ni sacrifier, ni compromettre une vengeance qu'ils pouvaient savourer à loisir.

Ne s'exposer que dans le cas d'urgente nécessité; ôter à l'ennemi tout moyen de sortir de sa triste situation, le poursuivre, le traquer sans cesse, l'immoler en détail: — telle était la résolution prise par les cinq Micmacs et leurs frères d'armes les vingt-cinq Maléchites.

Pendant la première partie de cette nuit que les Iroquois avaient passée dans l'insomnie, les alliés, gardés par des sentinelles vigilantes et bien postées, s'étaient reposés d'un sommeil tranquille et profond.

Et lorsque, un peu avant le jour, les Iroquois, cédant à l'épuisement, se furent endormis, dans cette espèce d'insouciance qui est fille du désespoir, ne laissant debout que quelques hommes lassés et étourdis par les événements de la terrible veille, les alliés étaient là, se glissant sous le couvert, profitant du vent, qui venait à point remplir les bois du bruit des grands arbres agités, et frottant les unes contres les autres les branches de leurs têtes touffues.

Une sentinelle du camp, croyant avoir entendu quelque bruit insolite, élevait au-dessus de sa tête un petit flambeau d'écorce, promptement allumé pour éclairer ses recherches, lorsqu'un sifflement, — aigu comme le cri de l'émerillon, — se fit entendre: au même instant, les gardes iroquoises tombaient blessées, chacune de plusieurs flèches, en poussant un cri de douleur et d'alarme.

Les dormeurs, éveillés en sursaut, se lèvent en désordre; mais avant qu'ils aient pu se rendre compte de ce qui se passe et recueillir leurs esprits, une nuée de flèches s'est abattue sur eux.

Puis les flèches cessent de voler: — la solitude se fait, de nouveau et dans un instant, autour du campement des Iroquois affaiblis encore par de nouvelles blessures graves et nombreuses.

* * *

Le jour venu, les Iroquois se préparèrent à laisser ce lieu néfaste, entouré de périls incessants, déserté par le gibier, où, de plus, la vue des cadavres des frères, avec la perspective de la famine, déjà commençait à tourmenter d'horribles tentations des imaginations rendues maladives.

Les sauvages mangeaient quelquefois leurs ennemis; mais c'était un pur acte de vengeance, et, par cela même, c'eût été pour eux comme un sacrilège de se nourrir de la chair de leurs compagnons.

On résolut de se diriger vers la rivière Trois-Pistoles, en suivant les détours de la Bouabouscache, pour éviter tout danger de mécompte. La distance, en droite ligne, n'était pas très considérable; la route en canot se parcourait en peu d'heures, mais, à travers bois, taillis, rochers, savanes et ruisseaux, c'était tout autre chose.

Ceux qui ont la pratique de la forêt savent quel travail épuisant et interminable c'est que de parcourir les bords d'une rivière. — Quand, pour la première fois, on se livre à cet exercice, on croit avoir parcouru des lieues, alors qu'on n'a parcouru que des arpents.

A toutes les difficultés ordinaires de pareille marche, venaient s'adjoindre, pour les Iroquois, la nécessité de vivre de chasse et de pêche et les privations d'une situation trois fois exceptionnelle et désastreuse.

* * *

Quand il fallut partir, — parmi les cinquante survivants des luttes des derniers jours, — douze blessés se déclarèrent incapables d'entreprendre le voyage, et, selon la coutume des guerriers sauvages, demandèrent d'être achevés.

On leur cassa la tête; puis, jetant leurs cadavres en travers des brâsiers attisés à cet effet, on fit brûler leurs chevelures, afin qu'elles ne servissent pas de trophées et d'ornements dans les fêtes des ennemis.

* * *

Le parti pris par les Micmacs-Maléchites, de n'offrir le combat qu'en dernier ressort, n'était pas uniquement le fruit d'un calcul et d'un raffinement de vengeance; mais c'était encore une loi imposée par la nécessité.

Les alliés, en effet, étaient moins nombreux que leurs ennemis; puis, s'il était vrai qu'ils eussent jusqu'à ce moment opéré presqu'en masse, l'instant était arrivé pour eux de se partager en deux bandes.

Il était essentiel de tenir, hors de toute atteinte possible et loin du théâtre des attaques, les canots sur lesquels on avait embarqué les provisions, les bagages, les ustensiles, les flèches et autres armes de rechange. — Il fallait une dizaine d'hommes pour conduire et garder les cinq canots de guerre, ainsi employés.

C'était donc avec environ vingt guerriers, — mais sains, mais se relevant à tour de rôle, — qu'on avait à pourchasser et à détruire trente-huit Iroquois affaiblis, mais redoutables jusqu'au dernier moment.

Ceux-ci, avant de quitter le débarcadère de la Bouabouscache, avaient examiné et analysé les traces laissées par leur assaillants, la veille au soir et le matin du même jour; ils avaient acquis la certitude que le parti ennemi n'était pas très nombreux.

Une dernière lueur d'espoir brillait encore à leurs yeux lorsqu'ils se mirent en route, par un temps d'une pluie d'averse qui promettait, cependant, de n'être pas de longue durée.

* * *

On n'avait pas fait quatre heures d'une marche tortueuse et pénible, équivalant au plus à une lieue de chemin droit, que, déjà, quelques blessés traînards avaient été tués et scalpés par les alliés.

Les sauvages ignoraient l'art de couvrir une retraite. En temps ordinaires, ils prenaient quelque soin de leurs blessés; mais en cas de désastre, c'était à peu près un sauve qui peut général. Il fallait alors accepter de l'ennemi les conséquences de l'axiome, "malheur aux vaincus;" on y ajoutait dans la pratique, pour les siens, la maxime *malheur aux faibles!*

Sur le midi, on s'arrêta dans un endroit qui parut favorable pour la chasse au petit gibier et pour la pêche; car on jeûnait depuis un jour.

Une chasse, menée avec soin tout le reste de la journée, produisit des lièvres, des porcs-épics et quelques perdrix. On dressa des collets, et une tenture de pêche *à la nasse* fut placée dans un endroit propice, immédiatement voisin du campement où l'on devait passer la nuit.

Un peu de gibier et une assez abondante prise de poissons permirent aux Iroquois de continuer le lendemain leur route. — Il en fut ainsi des deux jours suivants; mais, dans ces trois jours de marche et de chasses pénibles, les onze plus faibles d'entre les blessés Iroquois avaient payé, à leurs implacables poursuivants, la dette du sang, récemment contractée dans la Baie du Bic.

On avait, sur la fin du troisième jour, non loin de la rivière Trois-Pistoles, atteint un endroit couvert de grands bois francs, entouré de coteaux, où l'on observait à chaque pas et partout du *bois frais mangé* d'orignal.

C'était la planche de salut dans un naufrage complet. Tuer un ou deux orignaux, prendre aux grands bouleaux du voisinage des écorces pour construire à la hâte quatre ou cinq canots, avec lesquels, dans quelques heures, on atteignait le Grand Fleuve,... voilà l'espérance à laquelle les vingt-sept Iroquois, encore debout à la suite des victoires et des désastres d'un grand parti de guerre, s'attachèrent avec toute l'ardeur d'âmes vigoureuses revenant d'un cruel abattement.

* * *

En examinant les lieux on découvrit à l'embouchure d'une petite rivière, une de ces îles dénudées, ou plutôt une de ces battures de cailloux amoncelés par le charroi des grosses eaux du printemps. Un mince filet d'eau, coulant dans une expansion du lit de ce courant, isolait cet îlot des rives voisines sans en empêcher le facile accès à gué.

Là, dans cet endroit *déserté*, les Iroquois, après la chasse, pouvaient passer quelques jours à construire leurs embarcations, sans crainte des surprises subites. On y campa le soir même.

Dès l'aurore du lendemain, les Iroquois se mirent à la recherche de pistes récentes d'orignaux.

Bientôt on tomba sur les voies toutes fraîches d'une femelle accompagnée de son petit.

Les deux animaux suivaient, en le contournant, un long coteau boisé d'érables: ils marchaient de cette allure qui dénote l'absence de toute inquiétude.

Les Iroquois s'arrêtèrent pour convenir des détails de la chasse; car, s'il importait de s'emparer des orignaux, ce qui ne pouvait se faire en marchant tous ensemble, il importait également de ne pas trop se séparer, à cause des ennemis.

Il fut convenu que les deux meilleurs traqueurs de la troupe prendraient les devants, sur les traces des deux bêtes, et que tout le parti suivrait sans bruit, d'un peu loin, pour les soutenir au besoin.

Il y avait un peu plus d'une heure qu'on allait dans cet ordre, avec toutes sortes de soins et de précautions; lorsque les *affuteurs*, de leur oreille vigilante et exercée, entendirent, à distance, dans la direction d'un détour du coteau d'érable, le bramement sourd et plaintif du jeune orignal: — *Ti-am—ti-am—ti-am.*

Autant la chasse de l'orignal, ce roi magnifique de nos forêts canadiennes, est facile à travers les neiges dures et profondes des mois de Février et de Mars, autant l'*affutage* de ces animaux est difficile dans la saison d'été.

Ici, néanmoins, l'endroit était propice, les affuteurs habiles et le succès une question de vie ou de mort.

Les deux chasseurs, pour ne pas être dérangés dans les soins de l'approche du gibier, élevèrent, sur leurs propres pistes, quelques branches enfourchées de travers sur la voie, afin d'avertir leurs gens de s'arrêter là et de redoubler d'attention, pour ne pas troubler l'*affut*.

Voyez avec quelles peines infinies ils commencent l'*approche*: directement, car le vent vient du fourré où les bêtes se sont rembuchées.

Voyez-les faire timidement un pas, en s'abritant sous les futaies... se redresser sans bruit pour regarder en avant... prêter l'oreille au moindre son... s'arrêter tout-à-coup, puis se traîner sur les genoux et les mains... éviter de rompre les branches sèches qui gisent sur le sol... contourner les petites clairières... profiter des plis du terrain... mettre à contribution, en un mot, tout ce que l'intelligence des forêts et des habitudes de leurs habitants, unie à une patience à toute épreuve, peuvent fournir de moyens.

Le petit orignal était couché, le dos aux chasseurs, à demi caché par un gros arbre renversé et recouvert de brouissailles de *mascouabina* et de *bois barré;* la femelle à deux pas de son petit, paraissait comme ensevelie dans l'épaisse feuillée.

Après avoir rampé sur le tapis de la forêt, s'être arrêtés maintes fois, les affuteurs enfin sont parvenus à portée d'arc des deux orignaux.

La femelle ne bouge pas, — elle rumine sans doute: — le petit brame et se remue de temps à autre sur sa couche.

Les chasseurs se redressent alors avec précaution, mettent un genou en terre; ils tendent leurs arcs et, choisissant le défaut des branches du fourré, décochent à chacune des deux bêtes une flèche poussée d'un bras vigoureux, à distance de quelques pas seulement. Puis, sans perdre un instant, ils s'élancent vers leur proie pour assurer leur conquête.

D'un bond ils sont sur les corps des deux orignaux; mais au moment où ils vont enfoncer leur arme dans les chairs palpitantes, ils tombent, eux-mêmes, percés de flèches et s'agitant, sans pouvoir proférer un cri, dans le râle de la mort!

Les Micmacs-Maléchites avaient, avant eux, tué l'orignal femelle et lié près d'elle son petit. — Ils avaient *appâté* les Iroquois, comme on *appâte* les ours, les loups-cerviers et autres bêtes carnassières.

Mais la chasse n'était pas finie!

Ils se hâtèrent de fixer contre l'arbre renversé, près des dépouilles des deux animaux, les cadavres des deux affuteurs iroquois: — puis, poussant un double cri d'appel, ils attendirent dans leur embuscade l'arrivée de toute la troupe des ennemis.

Les Iroquois, croyant avoir entendu la voix des leurs, arrivent pleins d'une joie qui redouble à la vue de leurs deux compagnons penchés sur les corps des orignaux tués. Mais au lieu d'une heureuse curée, ce sont encore des traits meurtriers qui les accueillent. Faibles et découragés les malheureux n'essaient point de résistance: ils reprennent à la hâte le chemin de l'Ilet, laissant sur place neuf des leurs pour être scalpés par les chasseurs d'hommes.

Réunis sur ce lit de cailloux, au milieu de l'eau, les dix-huit infortunés n'attendaient plus que la mort.

Les alliés, tous assemblés quelques heures après autour de leurs canots tirés sur la rive, résolurent d'en finir avec leurs ennemis. D'ailleurs, il fallait faire quelques prisonniers pour les joies du triomphe qui devait suivre la victoire.

Bientôt après, tous les Micmacs-Maléchites, divisés en deux troupes, abordaient, par les deux côtés, la batture occupée par les derniers des meurtriers de leurs frères du Bic.

Le combat ne fut pas long: tous les Iroquois, à l'exception de six prisonniers, furent tués et scalpés.

Les alliés perdirent néanmoins, dans ce combat inégal, trois Maléchites tués et comptèrent de plus plusieurs blessés.

8

Après la guerre

Le lendemain fut un jour de triomphe pour les Micmacs-Maléchites. On mit au feu les quartiers frais et tendres du jeune orignal.

Un prisonnier, lié au fatal poteau, servit de jouet à la cruauté des vainqueurs. Les insultes et les tourments infligés à la victime firent intermèdes aux chants, aux danses et aux repas de la victoire, jusqu'à ce que le malheureux, expirant, fût scalpé en présence des cinq autres prisonniers iroquois, témoins de toute cette scène.

On partagea le butin composé de soixante-trois chevelures; et les cinq prisonniers restant furent divisés entre les Micmacs et les Maléchites.

Le jour suivant les alliés se séparèrent, en se jurant alliance et vouant une haine éternelle aux Iroquois.

Chacun reprit la route de son pays; les Maléchites sur leurs canots, le chemin de la Madouaska; les cinq Micmacs, avec leurs deux prisonniers, à travers bois, celui du Bic.

De retour à la Baie, les cinq Micmacs trouvèrent plusieurs canots de leur nation, venus à l'appel des vieillards et des femmes envoyés dans le bas du fleuve, à la nouvelle de l'arrivée des Iroquois.

Ils visitèrent ensemble les lieux témoins du massacre des leurs; ils virent, gisant sur les rochers et dans la caverne, les cadavres en décomposition de ceux qu'ils avaient aimés.

Avant de quitter ces lieux pour *toujours* (encore aujourd'hui on dit que les Micmacs ne campent jamais au Bic), on dressa deux poteaux sur l'emplacement de la bourgade. On y attacha les deux prisonniers, la face tournée vers l'Ilet au Massacre, après les avoir préalablement scalpés; puis là, on leur fit subir tous les tourments que la vengeance la plus sauvage peut inventer.

Enfin, quand on vit ces infortunés prêts à rendre l'âme, on amoncela des écorces autour d'eux et on y mit le feu, pour couronner le supplice.

* * *

Longtemps, disent les récits populaires, on a observé les ombres des massacrés errer le soir autour de l'Ilet et mêler leurs gémissements aux bruits de la mer!

Souvent on a vu, au sein de nuits sombres, des fantômes armés de pâles flambeaux danser, avec des contorsions horribles, sur les galets de la Baie!

C'est en harmonie avec ces traditions qu'on a désigné les deux caps, qui limitent l'entrée de la Baie du Bic, par les noms lugubres de *Cap enragé* et de *Cap aux corbeaux*.

Il n'y a pas encore bien des années que les restes des os blanchis des Micmacs tapissaient le fond de la caverne au massacre!

Encore aujourd'hui, ce n'est pas le premier venu qui s'en irait visiter ces lieux, par une nuit obscure, alors que le vent gémit à travers les sapins et les crevasses des rochers, comme *une âme en peine!*

9

Réflexions

Voilà comment se traitaient entre elles les nations aborigènes du Canada, avant la prédication de l'Evangile!

Marchant à tâtons dans la vie et dans la mort, elles allaient, se ruant les unes sur les autres, comme au milieu d'une orgie de sang.

Spectacle affreux qui navrait le coeur de nos glorieux missionnaires, et les fit se dévouer aux privations de tous les genres, au martyre enduré dans les conditions les plus épouvantables.

" O Dieu de miséricorde! s'écriait le Père Bjard, dans son style simple et naïf, n'aurez-vous point pitié de ce désastre? Ne jetterez-vous point vos yeux de douceur sur ce pauvre désert?"

Quelle belle race, cependant, que celle des nations sauvages du Canada!

Quelle sève et quel caractère, au milieu de cette sauvagerie!

Races fières, s'il en fut jamais, qui, aujourd'hui devant l'action énervante du commerce, comme autrefois devant le cassé-tête ennemi, savent mourir sans se rendre!

II

Le Sagamo du Kapskouk

ou

L'évangile prêché

1

Le missionnaire

Reportons-nous, maintenant, à environ quatre-vingts ans après l'époque marquée par les événements qui ont fait le sujet du chapitre précédent.

Des missionnaires de la Sainte Eglise Romaine étaient venus travailler à la vigne du Seigneur, dans les champs du nouveau monde couverts des ronces de l'idolâtrie.

Ils savaient, ces hommes bénis de Dieu, quelles privations, quelles souffrances, quels dangers, quels déboires, quelles déceptions même ils devaient rencontrer, au milieu de ces tribus sauvages des forêts; mais, dans les combats du Christ et de son Eglise, on ne compte pas avec tout cela: l'effort est de l'homme, le succès est de Dieu.

Déjà les travaux d'évangélisation étaient commencés. Déjà des enfants baptisés de ces pauvres peuples étaient allés recueillir au ciel le prix de la rédemption du Verbe. Ces chères petites créatures, régénérées et étincelantes de gloire, aidaient en déposant l'encens de leurs prières aux pieds de l'Agneau, à la conversion de leurs frères laissés sur la terre entourés des ombres de la mort.

Deux soldats de cette milice, qui est comme la garde-de-corps du Vicaire de Jésus-Christ, deux Jésuites étaient venus se vouer aux missions de cette partie de l'Amérique du Nord, dont la France venait de prendre possession sous le nom d'Acadie.

Ils avaient déjà visité une partie du littoral, lorsque bientôt, voulant embrasser dans leur zèle toutes les tribus sauvages dont l'existence leur était révélée, les deux apôtres, les Pères Biard et Masse, — comme autrefois les douze choisis par le Sauveur, — se séparèrent: Le Père Biard demeura sur le littoral de la mer, et le Père Masse, "jugé plus propre à cela par la commune voix de la communauté," comme disent les relations, prit par l'intérieur, en suivant le cours de la rivière Saint-Jean.

Sur les bords de la rivière Saint-Jean, à environ soixante-quinze lieues de son embouchure, au pied du *Kapskoup*, s'élevait un village maléchite assez considérable.

* * *

Les Maléchites obéissaient alors aux ordres d'un vieux chef, qui exerçait sur ses peuples une autorité aussi absolue que cordialement acceptée.

Là où existe le principe de l'autorité, là repose un élément de bien, que les vices de celui qui commande peuvent bien pour un temps neutraliser ou exploiter à l'appoint du mal, mais qui ne laisse jamais que de produire en définitive de bons fruits.

Les Maléchites, certes, n'avaient point à se plaindre de leur vieux chef, dont la sagesse et le dévouement aux intérêts de sa tribu étaient célèbres chez les nations voisines: vertus du reste qu'il tenait traditionnellement de ses ancêtres.

Cependant, ces vertus naturelles ne laissaient pas moins subsister, chez le Sagamo, toutes les passions indomptées du sauvage.

Le Père avait pris tous ces renseignements, pendant son séjour chez Louis Membertou, sachem de l'embouchure du Saint-Jean, fils de cet autre chef Henri Membertou, une des plus belles intelligences de l'intelligente nation souriquoise, et l'une des plus grandes figures aborigènes de toutes nos vieilles annales.

* * *

Le voyage du Kapskouk, que le missionnaire avait tant désiré, se fit enfin. Le Père, conduit par des sujets de Membertou, remonta le cours du Saint-Jean, et, après une navigation de huit jours, il arriva au village maléchite.

Muni des recommandations de leurs *frères des eaux salées*, le Père fut bien reçu du Sagamo et de ses gens de l'intérieur, qui ne furent pas peu étonnés de cette visite, bien qu'ils eussent appris beaucoup de choses de l'arrivée d'hommes étranges, *venus sur d'immenses canots de bois du grand l'autre côté.*

Après avoir fait quelques jours de connaissance avec ces sauvages, et avoir satisfait à toutes les questions d'une curiosité bien naturelle, le missionnaire, qui se faisait "tout à tous pour les gagner tous," se mit à leur parler du Dieu Trinité et du Dieu fait homme pour le bonheur des hommes.

Les Maléchites écoutaient, dans l'admiration, le développement de la doctrine chrétienne.

Un Dieu couronné d'épines, cloué au bois, expirant en priant pour ses bourreaux: c'est en effet quelque chose de saisissant! C'était pour ces hommes quelque chose d'une étrange nouveauté. Ils voyaient dans ce courage sublime un dévouement qu'ils croyaient comprendre, un sentiment qui les agitait profondément.

Puis, quand le Père leur déroulait la partie historique de l'ancien et du nouveau testament, appuyant surtout sur les grands tableaux de ce drame du monde, l'imagination de ces hommes, ne vivant encore intellectuellement que par l'imagination, s'exaltait... Ils avaient peine à maîtriser leur surprise, pour rester dans cette impassible gravité que devaient garder, selon leurs idées, des hommes traitant de choses sérieuses.

C'était la première fois qu'ils entendaient donner une explication de ces lambeaux qu'ils possédaient des traditions originelles, que nul peuple n'a jamais perdues tout entières.

* * *

Les sauvages n'avaient, des révélations premières faites à l'humanité et conservées intactes par le seul peuple de Dieu, que des idées on ne peut plus vagues, confuses et extravagantes. Cependant, les notions de l'Etre Suprême, de la Création, de la Faute originelle, du Déluge, des Migrations des peuples, de l'Existence des bons et des mauvais esprits n'étaient pas tout à fait éteintes chez eux.

Un homme, qui venait leur donner sur ces sujets des renseignements capables de satisfaire leur esprit, revêtait de suite à leurs yeux un caractère dont, jusque là, ils ne s'étaient jamais fait d'idée. Cherchant un nom qui pût convenir à cet envoyé, et n'en trouvant point dans leur langue, ils empruntèrent aux récits mêmes de l'homme de la prière un mot pour le désigner.

(à suivre)

Pour la Langue Française.

Coup d'oeil sur l'avenir et programme d'action pour le présent

Nos raisons morales, économiques et politiques de conserver et de propager le français — L'avenir de notre langue et la marche de la civilisation — Dans un siècle et demi, nous serons dix millions de Franco-Canadiens dans l'Ouest . . . si nous le voulons — Les moyens à employer pour survivre et se développer — Ce que fait le cercle Montcalm d'Assiniboia sur le terrain de l'organisation coopérative — Une fédération de toutes les forces et de toutes les bonnes volontés.

Monsieur le Directeur du *Patriote*, Prince-Albert.

Cher Monsieur,

La campagne en faveur du français vient à point. Du moment qu'il n'y aura pas cette année de convention, il était urgent que quelque chose de vigoureux fût fait, car nous ne devons pas oublier que c'est seulement par une garde vigilante, continuelle et active, que nous pourrons dans l'Ouest garder nos positions contre l'ennemi anglicisateur ou américanisateur coûte que coûte. Aussi, répondant à l'appel que le *Patriote* adresse à ses lecteurs pour l'aider à continuer la campagne, je me permettrai de soumettre à nos compatriotes quelques considérations qui peut-être porteront leurs fruits. L'énumération en sera peut-être trop longue, encore qu'elle ne saurait être trop complète. Il est entendu que je laisse à la direction le soin de juger les parties qu'elle jugerait inutiles de publier ainsi que le mode de publication.

Nous avons une obligation morale et un intérêt économique et politique à conserver notre langue, à propager la connaissance du français à travers tout le Dominion.

Nous avons des droits historiques créés par un siècle et demi de colonisation et d'évangélisation dans ce pays;- des droits qui, s'ils ne sont pas toujours écrits sur le papier, le sont dans notre coeur par le sang de nos soldats, de nos missionnaires martyrs, par le sang de nos ancêtres tombés dans la lutte ou la forêt, sous la hache du traître iroquois: par le sang de nos explorateurs qui sacrifiaient leur vie pour étendre la Nouvelle-France du St-Laurent au Mississipi, du lac Supérieur au Rocheuses. de l'Atlantique à la Baie d'Hudson.

Nous avons l'obligation morale de conserver notre langue parce qu'elle est intimement liée à notre religion; parce que, sans l'unité de religion des Canadiens français, la langue, la culture, l'esprit français eussent disparu dans ce pays depuis longtemps, parce que, sans l'unité de langue chez nous, l'unité de religion, la religion elle-même, disparaitraient. Apprenons l'anglais, c'est pour nous une nécessité absolue; mais que l'unité de langue chez les gens de race française s'opère par la langue française conservée et cultivée toujours davantage.

Nous avons des raisons économiques indiscutables de conserver nôtre langue et cela pour le plus grand bien futur du Canada tout entier, c'est-à-dire de nos enfants. Ce sont des patriotes à vue bien courte, ceux qui pensent que du moment qu'on n'a pas besoin du français pour acheter où vendre sa marchandise, il n'y a aucune nécessité de conserver cette langue. C'est ravaler la civilisation au niveau de la bête qui se satisfait d'avoir son gîte et sa pâture. Pour ces gens-là, l'idéal se mesure à la capacité de l'estomac ou à leur compte de banque; le progrès, à accroitre leur valeur matérielle, dussent-ils pour cela ignorer leur conscience; la civilisation, à être protégé contre les voleurs et les assassins.

La réalité est que la langue française est encore le meilleur interprète de la civilisation, car elle constitue le véhicule le plus perfectionné de la pensée humaine. Et dans l'univers entier elle est considérée comme telle, excepté chez les jeunes nations issues de parentage anglo-saxon, chez qui le souci du comfort matériel a fait perdre de vue les nécessités morales, intellectuelles et artistiques.

Outre sa supériorité intellectuelle, le français a aussi une grande importance économique. Dans toute l'Amérique latine, le français, après la langue du pays, occupe la première place dans les affaires. La même chose dans la moitié sud de l'Europe, la moitié de l'Afrique, la Turquie et l'Asie Mineure. Et elle occupe une place très importante en Chine et dans l'Extrême Orient. Or qui ne voit l'importance qu'il y a pour le Canada de posséder les deux principales langues du globe? Au point de vue commercial, intellectuel et politique, cela constitue un avantage énorme pour son développement futur.

Sans prétendre au prophète, je crois que les nations, les gens qui, dans un siècle, ne possèderont pas les principales langues du globe occuperont un rang inférieur dans la société ou les nations. Bien avant un siècle on se rendra à Londres ou à Paris aussi rapidement qu'on se rend à Winnipeg, Prince-Albert ou Edmonton. Si vous en doutez, considerez qu'il y a un siècle, il n'y avait pas de chemins de fer, qu'il fallait 40 jours pour traverser l'Atlantique; considerez qu'il y a 35 ans il n'y avait pas d'automobiles, qu'il y a 10 ans, l'aéroplane venait juste de naitre. Or dans quelle position se trouvera l'homme qui, l'après-midi traite des affaires avec tout le monde et qui le lendemain devra payer un interprète parce que, dans ce laps de temps, il aura changé de pays? Car nul ne saurait prévoir où s'arrêtera le progrès de l'humanité dans le domaine des sciences matérielles.

Et de tout ceci ne résulte-t-il pas qu'il y a pour nous, Canadiens français, nécessité absolue de conserver notre langue, malgré toutes les difficultés que nous avons à vaincre?

D'ailleurs l'avenir de la race n'est pas, dans ce pays, aussi obscure qu'on parait le croire chez beaucoup; si nous nous éclairons des lumières du passé, celles-ci nous font discerner à travers les brumes de l'avenir, une appréciation tangible de l'importance de notre race du Canada dans un siècle et demi d'ici. Malgré le coulage d'un tiers de leurs croissance aux Etats-Unis les Canadiens français se sont chez eux doublés tous les 27 ans. La population française du Canada atteint actuellement à peu près 2,750,000, se répartissant comme suit: Québec, 2,000,000; Ontario, 350,000; provinces maritimes, 250,00; entre le lac Supérieur et le Pacifique, 150,000. Nôtre population a donc passé de 60,000 à 2,750,000 en 150 ans et cela malgré son coulage aux Etats-Unis et presque sans appoint important d'immigrants français européens. Si nous établissons le même accroissement proportionnel dans les 150 années à venir, nous arriverions au chiffre imposant de 130 millions! Eh bien! je dis que la race française au Canada comptera dans 150 ans au moins 65 millions et qu'elle constituera au moins 50 p.c. de la population. Nous continuerons d'être 85 p.c. dans Québec; nous viendrons à 60 p.c. dans les provinces maritimes et nous atteindrons 40 à 50 p.c. dans Ontario. Pour ce qui est de la partie comprise entre le lac Supérieur et le Pacifique, l'avenir est plus obscur. Cependant, partant de 150,00 actuellement, est-il déraisonnable de croire que dans 150 ans nous serons, dans la moitié Ouest du Canada. 10 millions, car cette partie est encore neuve et l'espace presque illimité. Oui, nous serons dans l'Ouest 10 millions si nous savons nous conserver, tandis que nous dépasserons 50 millions dans la moitié Est où notre conservation est dès maintenant guarantie. Atteignant 65 millions au moins, dans un siècle et demi, nous formerons 50 p.c. de la population totale, soit 130 millions. Nous formerions dans 150 ans les deux tiers des habitants de la moitié Est du Canada, 50 sur 75 millions, et nous pourrions former 15 à 20 p.c. des habitants de la moitié Ouest, soit 8 à 10 sur 50 millions; car je suis convaincu que la majorité de la population se trouvera toujours entre l'Atlantique et la Rivière-Rouge. Regardez où se trouve agglomérée la masse des habitants de chaque pays du globe et vous trouverez que les populations les plus denses sont invariablement à proximité des grandes voie de transport par eau, là où la marchandise arrive le plus facilement, l'industrie se concentre et d'où la manufacture réexpédie le plus facilement. Il est donc clair que les habitants de l'Ouest ne formeront jamais 50 p.c. de la population canadienne. Or arrivant à former 15 à 20 p.c, des habitants de l'Ouest, nous serons alors en mesure de nous faire respecter, et d'autant mieux que, croissant de proportion dans tout le pays, notre influence politique suivra notre accroissement proportionnel. Lorsque 50 p.c. de nos députés fédéraux devront leurs sieges aux français du Canada, il est inconcevable de penser que notre langue pourra encore être mise à l'index dans quelque coin du pays.

Il ne s'agit plus maintenant que de rester Canadiens français, et dans l'Ouest, minorité française au milieu d'une majorité indifférente ou hostile. Les moyens à employer sont assez simples quoique nombreux et divers. Il est cependant hors de doute que la solution de la difficulté se trouve dans une organisation pratique qui rassembleras tous nos gens en un solide faisceau, d'où jailliront les ressources, les aptitudes et les influences nécessaires. Que, hors le cas de nécessité absolue, le français soit l'unique langue parlée à la maison; que dans tous nos centres, partout où il se trouve quelques familles, où s'organise pour contrôler le fonctionnement de l'école et assurer au français la place qui lui appartient, que cette organisation voie à ce que le journal français le *Patriote*, pénètre partout; qu'on stimule discrètement nos institutrices sans se brouiller trop fort avec l'inspecteur; que l'on organise partout des bibliothèques, des cercles récréatifs de jeunes gens; que l'on empèche les mariages mixtes qui, dénonçant l'insouciance morale, sont une plaie sociale et un indice de putréfaction nationale chez ceux qui y succombent.

Que dans chaque centre cette organisation s'occupe aussi des affaires politiques et matérielles, pour l'élection du conseil municipal ou du député provincial. Que tous les centres contenus dans une circonscription d'élection provinciale votent comme un seul homme après avoir choisi leur candidat, de quelque race qu'il soit. Que dans tous les centres on soit en même temps organisé en Grain Growers indépendants, ou mieux en cercle de Fermiers Franco-Canadiens. Je ne combats aucunement les Grain Growers, car ils ont fait dans l'Ouest de la bonne besogne. Seulement nous serions des insouciants, des aveugles en nous noyant dans leur masse. Organisons-nous plutôt, non hostilement, mais indépendamment. Car le jour n'est pas éloigné où les Grain Growers, provincialement parlant, gouverneront tout l'Ouest et où nos lois scolaires seront à leur merci. Ceci demande de l'attention de notre part à tous. Si je ne craignais d'être accusé de vanité, je dirais: Faites comme nous faisons ici dans le cercle Montcalm, dont j'ai l'honneur d'être l'un des organisateurs et le président. Nous faisons nos affaires coopérativement, qu'il s'agisse de charbon, de farine, de ficelle à moissonneuse, de vente ou d'achat d'animaux reproducteurs de race pure. Femmes et hommes coopèrent à la direction du cercle. Chaque affaire commerciale laisse un profit à la caisse qui en cas de nécessité ou simplement d'utilité, participe à la cause de la race qui est aussi celle du pays. Au lieu d'envoyer nos cotisations aux Grain Growers, nous les envoyons à l'A. C. F. C. Ce qui n'empêche que nous avons les marchandises des Grain Growers à meilleur compte qu'ils ne les vendent eux-mêmes souvent. Si vous ne me croyez pas, adressez-vous à la Coopérative des Fermiers de Vonda! Nous sommes seulement 20 familles, et grâce à notre organisation, 50 familles non françaises font du commerce avec nous et gonflent notre caisse pour le défense du français, toujours faite discrètement autant que possible. Mais revenons à nos organisations.

Par tous les moyens possibles, elles devront arriver à faire employer de la papeterie française ou bilingue dans le commerce ou d'administration. Ensuite, que toutes les organisations, tous les centres français d'une circonscription électorale communiquent entre eux et agissent coopérativement auprès du député provincial ou fédéral. Que chaque année, s'il se peut, on convoque une grande convention des Franco-Canadiens et que l'on y invite toutes les organisations françaises de la province, quel que soit leur nom, afin d'arriver à une fédération compacte de tous nos gens; car nous ne pouvons risquer de nous passer d'une petite partie même de nos compatriotes, du moment que quelques principes généraux sont adoptés par tous.

Enfin que nos principales organisations, non seulement provinciales, mais nationales, entrent en étroite coopération à travers le Dominion et étudient s'il n'y aurait pas lieu, entre autres choses, de publier un journal anglais dans notre intérêt ou, ce qui serait encore mieux, un journal bilingue qui ouvrirait la porte de l'anglais au bilinguisme.

Veuillez me croire, Monsieur le Directeur,

Votre dévoué,

Raymond Leduc.

:o:

Les sanctuaires d'Italie

La Compagnie du Pacifique Canadien vient de publier en français une intéressante et artistique brochurette intitulée "Les Sanctuaires d'Italie," qu'elle entend distribuer parmi la population canadienne-française de la province de Québec et du reste du Canada, dans le but d'encourager le tourisme canadien en Europe et plus particulièrement en Italie, la terre par excellence des sanctuaires, des églises et des monastères. C'est une addition importante et d'un genre tout à fait nouveau, au nombre déjà considérable des plaquettes descriptives publiées par le département de la Publicité de la grande compagnie de transport canadienne.

Abondamment illustré de magnifiques photographies, cet ouvrage comme son nom l'indique, renferme des renseignements du plus haut intérêt sur les sanctuaires les plus réputés de l'Italie. On peut y lire entre autres, des notes descriptives et historiques sur Saint-Pierre au Vatican, Saint-Laurent-hors-lesMurs, Sainte-Marie-Majeure, les Catacombes, la Scala Sancta, Sainte-Croix-en-Jérusalem, le sanctuaire d'Oropa, dans les montagnes du Piedmont, celui de Saint-Antoine de Padoue, les sanctuaires de Bologne, ceux d'Assise, la sainte Maison de Lorette, le saint Suaire de Turin, le saint Corporal d'Orvieto, l'abbaye du Mont-Cassin, le sanctuaire de Saint-Janvier à Naples, où le sang de ce saint se liquéfie devant les fidèles deux fois pas année, et plusieurs autres endroits de pèlerinage de la péninsule italienne, qui, des Alpes neigeuses à l'Etna fumant, n'est pour ainsi dire qu'une longue suite de sanctuaires.

"Les Sanctuaires d'Italie" porte une artistique couverture en couleurs, représentant un long escalier vouté dans l'église de Saint-François d'Assise, dont les murs et le plafond en ogive sont couverts de fresques et de décorations variées. Sur les marches, on aperçoit un vieux moine tout recueilli, qui descend lentement en portant dans ses mains une veilleuse allumée. Ce tableau, dont l'exécution révèle un grand talent de la part de l'artiste, est l'oeuvre d'un peintre italien.

La brochurette porte l'imprimatur du Vatican et celui de l'archevêque de Montréal. Elle est publiée à l'occasion du grand congrès eucharistique qui doit avoir lieu en mai prochain à Rome et qui amènera dans la Ville-Eternelle des visiteurs de toutes les parties du monde chrétien. Nos compatriotes ne manqueront pas d'être largement représentés parmi ces derniers, surtout si l'on en juge par l'accueil favorable fait dans tous les milieux canadiens-français aux organisateurs du grand pèlerinage du Pacifique Canadien, dont le départ de Montréal pour Naples doit s'effectuer le 6 mai prochain.

En faisant imprimer cette plaquette en français, les autorités du Pacifique Canadien donnent une nouvelle preuve de leur largeur de vues et de leur esprit pratique. Nos remerciements à qui de droit pour l'envoi d'un exemplaire.

:o:

Une tragédie en Yougoslavie

Les journaux italiens reçoivent de Yougoslavie la nouvelle d'une tragédie digne de l'imagination d'Eschyle.

Un paysan du village de Lika était parti, il y a une quinzaine d'années, pour l'Amérique, laissant sa femme et ses enfants chez ses parents.

Pendant quinze ans, il ne donna pas de ses nouvelles, mais, il y a quelques jours, il revint à Lika avec une petite fortune réalisée en Amérique.

Dans la joie de retrouver les siens, après une longue absence, il voulut leur faire une surprise. Il confia ses bagages à un ami et alla frapper à la porte de sa maison. Sa femme vint lui ouvrir, elle ne le reconnut pas; il se fit passer pour un pauvre pèlerin et demanda l'hospitalité. On le fit entrer, ses filles le firent asseoir près du foyer, lui servirent à manger; son beau-père lui donna du tabac. Le pèlerin ne put cacher sa joie, il fit des cadeaux à ses enfants et laissa voir qu'il avait de l'argent sur lui.

La nuit venue, le pèlerin se coucha. Son beau-père et sa femme, qui ne l'avaient toujours pas reconnu, discutèrent: "Notre condition est misérable; cet homme a de l'argent sur lui, tuons-le!" Ils s'approchèrent du lit, la femme le ligota, pendant que le vieux lui coupait la gorge à coups de hache.

Lorsque, le lendemain, l'ami qui gardait les bagages vint pour revoir son ami, il apprit le terrible drame, et il révéla à la femme qu'elle venait de tuer son mari. Désespérés, les assassins se sont jetés dans un puits.

Lettres au "Patriote"

Est-ce vrai?

Compatriotes de la Saskatchewan tenez-vous bien, en voici une bonne. Un ami m'a passé une découpure de la "Presse" de Montréal du mois de mars 1922 qui se lit comme suit:

Du correspondant de la Presse,

Cache Bay, Ontario, 18.

"Dimanche dernier, le 12 du courant, aux deux messes paroissiales, M. le curé L. P. Thériault a parlé du journal, déclarant que pour notre région deux bons journaux s'imposaient: Le "Droit" et la "Presse." C'est le devoir des fidèles, a dit M. le curé Thériault, de soutenir ces deux bons journaux qui travaillent pour le bien de la religion et la prospérité de notre cher Canada."

Voilà ce pauvre *Droit* à flirter avec la *Presse*, d'après un correspondant que l'on ne nomme pas. Voilà un prêtre d'Ontario qui recommande aux fidèles de recevoir la "Presse" (journal qui travaille pour le bien de la religion). Ma foi, je ne crois pas cela, moi. Je me refuse à croire qu'un prêtre ait dit cela en chaire ou ailleurs. Non, fût-il de Cache Bay. Je me demande si un seul prêtre de Québec oserait donner un tel certificat au torchon de Ladébauche: La *Presse*.

Enfin, toute personne laïque ou ecclésiastique "compos mentis" admet, avec le père Lord, S.J., prêchant le carême à Montréal en 1922 "que les mauvais livres et les journaux jaunes sont une des causes de la dégradation de notre peuple."

Tout le monde sait qu'il y a quelques années, Tom Nulty et Cordélia Viau ont eu une trop grande notoriété et cela grâce au jaunisme de la grande presse de Montréal, dont la *Presse* en particulier, n'est-ce pas? On sait que dernièrement la triste affaire Delorme a été exploitée par ces mêmes journaux de Montréal au point que l'Honorable Taschereau, premier ministre de Québec, et l'Hon. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, ont dû protester en plein parlement.

En ont-elles du toupet, nos deux commères de Montréal! Les journaux protestants de Winnipeg, de Régina, de Saskatoon, ont eu plus de pudeur en ce cas que ces trois ou quatre journaux épais de Montréal. Un prêtre d'Ontario est d'opinion contraire. Est-ce vrai? Je ne le crois pas. D'ailleurs, fut-ce vrai? que c'est le moment de dire avec le poète: *rari nantes*. Il est seul de son espèce, à peu près, et les supérieurs devraient faire enquête. Cet abbé Thériault devrait, en tout honneur, nous laisser savoir si le dit correspondant a écrit la vérité, a bien rapporté ses remarques.

P. E. Myre,
Marcelin, Sask.

—:o:—

Grain Growers, écoles, formules françaises

En réponse à nos questions.

Les Grain Growers doivent-ils rentrer dans la politique?...

— Non, pourquoi rentreraient-ils? N'avons-nous pas dans la Saskatchewan le meilleur gouvernement que nous puissions jamais avoir? Qu'est-ce que les fermiers peuvent lui reprocher? Si la misère est grande dans l'Ouest, ce n'est sûrement pas la faute du gouvernement de la Saskatchewan, qui a toujours fait de son mieux pour les fermiers.

Je n'ai pas confiance aux Grain Growers. Je sais de bonne source qu'aux élections dernières, dans un comté non loin d'ici, les notables protestants (Grain Growers) ont reçu des quartiers généraux des Grain Growers, ordre de marcher pour le candidat progressiste qui avait promis à ces messieurs de travailler de son mieux à l'abolition du français et des écoles séparées.

Alors, il y a sûrement quelque chose de plus important pour nous que les questions matérielles. Que les Grain Growers s'organisent pour favoriser les intérêts matériels du fermier, très bien; mais que nous donnions des bâtons à ces gens-là pour nous fustiger, merci!

Un mouvement dangereux à signaler en ce moment, c'est celui de confier aux municipalités le soin de gérer les affaires des écoles dans les dites municipalités. M. Keith est très "anxious" de faire aboutir ce mouvement. Grâce à un des nôtres, il a échoué avec le municipalité d'Aberdeen et je lis avec stupeur qu'à Vonda le mouvement semble populaire. M. Keith, à Vonda, n'a pas naturellement fait la moindre parade de son fanatisme. Il n'a attaqué ni la politique du gouvernement, ni la question du français, ni celle des écoles séparées. Il avait ses raisons. A mon humble avis, nous avons beaucoup à perdre en laissant aux municipalités le soin de gérer nos écoles. C'est là un pas vers l'étatisme scolaire; c'est là un pas vers la diminution de la liberté de la commission scolaire. Je suis pour la liberté et "timeo danaos et dona ferentes." J'espère que nos gens ouvriront l'oeil et le bon.

P.S. — J'ai lu le *Star*, et après enquête, il paraîtrait que l'article du *Star* ne serait pas exact. Il n'y a pas eu l'unanimité comme le prétend l'écrivain du *Star* qui doit être Keith lui-même, à ce que je pense.

Formules françaises pour l'impôt sur le revenu — Je ne crois pas qu'il y ait, à Saint-Denis, un seul Canadien assez peu patriote pour ne pas réclamer ses droits. Nous avons des formules en français au bureau de poste, et notre dévouée maîtresse de poste en a demandé de supplémentaires. Elles seront remplies dans notre langue, car jamais, à Saint Denis, le sentiment patriotique n'avait été si intense qu'aujourd'hui.

Nous le devons à la réclame idiote que les school trustees à Régina ont encore fait à nos frères de Vonda, et à leur école séparée.

Nous le devons en second lieu à notre cher ami l'inspecteur Keith, d'illustre mémoire. A une réunion des "Trustees" des écoles de la municipalité d'Aberdeen, ce monsieur nous a donné deux échantillons de son fanatisme habituel pour le français et les écoles séparées.

Voici ses paroles adressées à deux commissaires protestants: "You can't put into the heads of these Regina fellows to put into the School Act that a school trustee should know how to read and write english. If this was done, there would not be many in Vonda who would be on the board."

A une autre réunion des mêmes schools trustees, Keith a commencé un discours ainsi: "I hope that before long the legislature will pass a law so that we may have one school and one language..."

Immédiatement l'inspecteur a été rappelé à l'ordre, mais nos gens n'oublieront pas les insinuations et le fanatisme de ce monsieur, qui pourrait bien avant longtemps recevoir une surprise.

Nous sommes des contribuables; c'est nous qui payons, avec d'autres, le salaire de ce monsieur, et le département de l'éducation, sous peu, va être mis en mesure de nous dire s'il tient ce serviteur public pour nous insulter, oui ou non.

Ce monsieur est-il payé spécialement par les contribuables pour venir nous exposer sa bigoterie et nous donner ses idées orango-politiques? Nous tiendrons vos lecteurs au courant de notre démarche. Vous pouvez publier ceci dans le *Patriote*. Je me réponds garant de l'authenticité des propos ci-dessus mentionnés.

B. Cl. Mollier,
Saint-Denis, Sask.

—:o:—

Une autre réponse à "Canadien"

Le *Canadien* qui écrivait dernièrement "Il n'y a que deux partis possibles" ne doit pas être un habitant, car un fermier véritable, comme le disent les gros livres, consiste en un homme qui enmagasine l'histoire du passé et voit dans l'avenir beaucoup plus loin que son nez.

Moi, habitant, dont les forces physiques et morales se sont développées à l'ombre du clocher paroissial, je ne crois aucunement aux vieux partis rouge ou bleu.

Les deux partis, en face du peuple (des habitants) ont des histoires contradictoires; mais en pratique, allez-y voir! Comme preuve, M. le Canadien, donnez-vous la peine de fouiller nos archives parlementaires, et vous constaterez que lorsqu'un rouge voit blanc, le bleu voit noir, et si la situation s'aggrave, ils s'entendent tous deux et concluent qu'il faut voir de la même couleur.

Quant à la crainte qu'un troisième ou quatrième parti soit de trop, M. le Canadien, allez-vous promener en Allemagne, et là, on vous parlera d'un Windthorst, petit homme bossu qui, après avoir formé un parti connu sous le nom de Centre, parvint à culbuter le vil Bismark. C'était un troisième parti, et l'on vous dira, je crois, que le pays en bénéficia à tous les points de vue, même avant la chute de l'homme de fer. Passez aussi par la Belgique, comptez sur vos doigts le nombre de partis qu'il y a eus ou qu'il y a actuellement; ça vous sera instructif. A part la France, je ne crois pas que vous puissiez trouver un pays où la profusion des partis ait été un mal. Pour ce qui concerne M. Bourassa, inutile d'insister. Disons simplement que vous ne lisez pas son journal, le *Devoir*. Donc ce monsieur est pour vous un inconnu.

En terminant, je constate avec peine, qu'il se rencontre des gens, au Manitoba comme dans l'Ouest, qui sont libéraux parce que c'est rouge, conservateurs parce que c'est bleu. Voient-ils un habitant monter à la tribune qu'ils s'écrient: "Que voulez-vous qu'il dise? Ca connait rien! Sur cé, MM. les avocats arrivent et vous racontent un tas d'histoire. Et c'est vrai, c'est un avocat qui le dit! J'entendais, durant la dernière campagne électorale, des avocats chanter aux habitants qu'ils étaient trop niais pour s'occuper de politique. Faites comme vos ancêtres, disaient-ils, votez rouge ou bleu (suivant le cas de l'orateur) car moi, avocat, je vous le dis. Naturellement ceci était inséré dans une belle phrase ronflante.

S'il y a réveil chez les habitants, c'est que la doctrine des vrais patriotes arrive à la pratique. Pour être bon habitant, il faut être intelligent. D'où je conclus qu'à l'entrée en politique, l'intelligence ne s'évade pas comme le blé dans un sac troué, et cette même intelligence et gérance des affaires aura le même poids à Ottawa et au provincial que sur la ferme.

S. M.,
Lorette, Man.

—:o:—

Les petits princes russes

Monsieur le Directeur,

Je désirerais avoir des informations concernant les petis princes russes dont il est parlé dans votre numéro du 22 mars, spécialement le petit prince Chaff Khan, et une couple d'autres, afin que je puisse choisir. Ce petit prince est-il catholique? Quel âge a-t-il? Est-ce que le passage de ces petits princes est payé jusqu'ici, ou si le voyage est à nos frais? D'autres voudraient avoir des informations au sujet des petites princesses.

Une réponse, s.v.p.

X...,
Lajord, Sask.

Réponse de la Rédaction — Une dépêche de notre correspondant spécial de Moscou, que nous recevons à l'instant même, nous informe que tous les petits princes et toutes les petites princesses russes actuellement disponibles ont trouvé des parents adoptifs. Cependant notre correspondant promet d'avoir l'oreille aux aguets et de faire au besoin des recherches discrètes, afin d'être en mesure de satisfaire le légitime désir de nos amis de Lajord.

Les adieux de Larrieu à Québec

QUEBEC — Hier soir, la grande salle de l'Académie Commerciale, rue Chauveau, était remplie par un auditoire nombreux et distingué, aux premiers rangs duquel on remarquait les CC. Frères, MM. les abbés Têtu, aumônier de l'institution, et Lacasse, l'hon. sénateur et Mme Chapais, M. le juge Dorion, et la plupart des membres de l'Association Lasalle avec leurs familles, à l'occasion des adieux du trio Larrieu. Les auditeurs ont passé là deux heures charmantes dont ils garderont le meilleur souvenir.

C'est M. le juge Dorion qui a présenté M. Larrieu et ses artistes à l'auditoire.

Le programme: une veillée bretonne, une soirée canadienne, puis une comédie musicale, "L'Impresario," a été enlevé avec brio par Melle France Ariel, et MM. Larieu et Duprat. Il y avait de tout dans les quelques vingt pièces et dialogues qui ont été donnés: de l'esprit, du coeur, du goût, de l'enthousiasme, de la mélancolie et même une pointe de critique parfois très aigue de certaines habitudes et modes modernes. Bref, M. Larrieu et ses artistes ont exécuté leur programme de façon à laisser derrière eux le meilleur souvenir. On sait que c'est leur dernier concert à Québec, avant le mariage de Melle France Ariel et de M. Armand Duprat, à Montréal, puis le départ du trio pour l'Ouest.

A la fin de la soirée, l'auditoire, debout, a chanté avec le trio Larrieu, la "Marseillaise," "O Canada" et "Dieu sauve le Roi."

—:o:—

Mgr Marie Leventoux, vicaire apostolique du Golfe St. Laurent

QUEBEC — Le R. Père Marie Leventoux, eudiste, missionnaire à la Côte Nord depuis quinze ans, vient d'être nommé vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent. Il succède à Sa Grandeur Mgr Chiasson, aujourd'hui évêque de Chatham, N.-B. Le R. P. Leventoux réside à l'île d'Anticosti. Ses confrères désiraient vivement sa nomination; les fidèles de la Côte Nord, qui l'ont vu à l'oeuvre dans plusieurs de leurs missions bénirent le choix du Souverain Pontife.

Le nouveau vicaire apostolique entra chez les Eudistes et fut ordonné le 11 juin 1892. Il arriva au Canada en 1903 et fut successivement professeur au séminaire de Chicoutimi, au séminaire de Ste-Anne de Pointe de l'Eglise et directeur des juvénistes à ce dernier endroit. Il devint ensuite missionnaire à la Côte Nord. Le vicariat apostolique du golfe St-Laurent a été érigé en 1906 et confié à la congrégation des RR. PP. Eudistes.

M. Poincaré et le vin

Le premier ministre Poincaré vient de faire la déclaration suivante à un banquet donné par les viticulteurs de France: "Si le vin était nuisible à la santé, ce fait aurait été connu du temps des Grecs et des Romains et même depuis la Genèse. L'Amérique est sans doute bien maîtresse de sa législation intérieure, mais elle devrait bien reconnaître la vérité émise par le poëte anglo-saxon: "Le vin, c'est la santé, le courage et la vie." Ceux qui ne font aucune différence entre un verre d'alcool brutal et un verre de vin réconfortant ne comprendront sans doute pas. L'alcool, qui s'appelle gin ou whiskey, abrutit et tue. Le vin, pur jus de la vigne, réconforte toujours et souvent ranime, à condition bien entendu qu'on n'en abuse pas, car l'abus est toujours nuisible."

—:o:—

La fin de la saucisse allemande

On sait quelle place importante tient la saucisse dans la vie nationale allemande. Aucune fête, aucun bon repas, aucun bon arrêt à la brasserie, sans qu'une platée de saucisse n'accompagne les bocks de bière écumeuse.

Mais, hélas! tout cela n'est plus que de... l'histoire ancienne, et tout comme la bière elle-même, atteinte dans sa source vive par les conséquences de la guerre, la saucisse traverse une crise terrible. La guerre lui a causé un affreux préjudice. Le professeur Alpers qui, dans son laboratoire de l'Université de Tubingen, vient d'en analyser une centaine de variétés — et oui! — en fait la pénible constatation.

La saucisse allemande n'est plus qu'une combinaison amorphe d'ingrédients hétéroclites, sans goût, sans saveur et sans fraicheur, qui ne rappelle en rien les vieilles saucisses de viandes de porc, de boeuf et de chien, si délicatement accommodées d'épices variées.

C'est la Westphalie qui porte le plus le poids de cette dégénérescence. Et cependant, à elle seule, elle produisait jadis 402 sortes différentes de cet intéressant produit de la charcuterie germanique. A l'exposition de saucisses de Berne, qui eut lieu en 1909, l'Allemagne y présenta 1,785 variétés de saucisses. Et le grand prix de cette exposition fut décerné au fabricant d'une saucisse dans la composition de laquelle entraient, délicatement et délicieusement mélangés, du porc, du veau, des olives, du poivre, du fenouil, du vin du Rhin, du fromage, des pommes, de la cannelle et des oeufs de hareng...

—:o:—

Franchise et conviction

Ne craignez pas d'agir en toute circonstance *avec franchise selon vos convictions*, vous y gagnerez toujours devant Dieu, et vous n'y perdrez rien devant les hommes.

Nobel, l'inventeur de la dynamite, était en quête d'un homme sérieux, exempt de cupudité et de bassesse. On lui recommanda un jeune ingénieur, qui se trouvait aux prises avec de grosses difficultés.

"Je l'attends demain à déjeuner," dit Nobel d'un ton sec.

L'ingénieur est exact au rendez-vous. On se met à table. Et Nobel, se lançant dans une de ces discussions paradoxales, où il brillait d'ordinaire, entreprend contre la religion et l'idée religieuse une guerre furibonde.

Le nouveau venu pâlit. Il était animé de sentiments chrétiens et se sentait offensé dans ses convictions.

Nobel remarque son trouble, et redouble d'âpreté.

Alors l'ingénieur n'y tient plus; il suit son adversaire sur son terrain; il réfute, il riposte, sans ménagement.

L'entretien tourne à l'aigre.

Soudain Nobel pousse un grand éclat de rire et tend à son contradicteur une main cordiale.

"Vous me plaisez, dit-il. Vous avez un service à me demander, au lieu de me ménager, vous me tenez tête. A la bonne heure. La *franchise* chez vous a parlé plus haut que l'*intérêt*. Je vous prends avec moi."

Il l'associa, en effet, à ses entreprises et transforma l'ingénieur sans clientèle en un puissant financier.

—:o:—

Devinettes

D. — Qu'est-ce qui a cent yeux et plus et qui, cependant, n'y voit pas clair?

R. — Le bouillon.

D. — Qui porte des éperons et n'est pas cavalier?

R. — Le coq.

D. — Quand je ne le vois pas, je le ramasse; quand je le vois, je ne le ramasse pas. Qui est-ce?

R. — Le ver dans le fruit.

Elections au Manitoba en Juin

La Législature est dissoute et l'on va procéder à l'enregistrement des électeurs. — Les Canadiens français et la situation.

WINNIPEG — La 16ème législature du Manitoba a terminé ses travaux jeudi. La session a été peu remplie, les projets de loi importants ayant été mis de côté à la suite de la défaite du gouvernement Norris.

L'enregistrement des électeurs va se faire très prochainement et les élections auront lieu fin juin ou commencement de juillet.

Les limites des circonscriptions n'ont pas été modifiées depuis 1920 et la prochaine législature comprendra, comme la précédente, 55 députés, dont 10 pour la ville de Winnipeg.

Quelle devra être l'attitude des Canadiens français?

La *Liberté* publie l'article suivant qui trace la ligne de conduite à suivre pour nos compatriotes du Manitoba:

Tous ceux qui ont observé avec soin, les [illegible] qui se sont déroulés depuis deux ans dans l'arène provinciale admettront avec nous que le gouvernement Norris quitte aujourd'hui le pouvoir surtout parce qu'il a fait ostraciser la langue française. Dès le lendemain des dernières élections manitobaines, on avait pu attribuer l'échec du gouvernement au fait que beaucoup de libéraux français avaient demandé compte au premier ministre de la loi de suppression votée en 1916. Ce vote hostile s'était manifesté non seulement dans les comtés français, mais aussi dans tous les autres comtés où nous figurons sur les listes à titre de minorité quelconque. C'est ainsi que la persécution et l'arbitraire finissent toujours par avoir leur châtiment... surtout quand les victimes, comme les Canadiens français du Manitoba, ont de la fierté et de la force de résistance.

De nouvelles élections générales auront lieu, probablement en juin. La situation est grave — pas plus pour nous que pour les autres, mais autant pour nous que pour les autres. Et pourquoi cette situation est-elle grave? Parce qu'elle est confuse. Il y a eu, à la législature, depuis deux ans, des groupes variés, qui ont été l'expression vivante du désarroi complet des idées où se débat la masse de la population. C'est ici le cas de répéter le fameux "*tot capita, tot sententiae.*"

Dans ce tohu-bohu général, ceux qui penseront clairement seront les maîtres; c'est à nous Canadiens-français, à penser clairement; et cette pensée doit converger vers un objet précis: la conservation de la langue française.

Pour traduire en actes cette clarté de pensée et cette unité de but, que les électeurs français commencent par ne pas émietter leurs efforts en candidatures contradictoires. Les groupes de population qui sont forts et nombreux ont parfois le droit, très peu profitable du reste, de se quereller; mais, vraiment, ce serait spectacle lamentable que de voir une minorité battue en brèche comme la nôtre se fractionner au bénéfice de tel ou tel groupe. Quel groupe, du reste, depuis la passation de la loi Thornton, a mérité d'une manière spéciale nos faveurs et nos complaisances? Par conséquent tenons-nous libres vis-à-vis tous les groupes.

Dans notre humble opinion, il ne devrait pas y avoir plus d'une candidature française dans chacun de nos comtés français. Naturellement entendons-nous au préalable sur le choix de nos candidats: plaçons en nomination de bons patriotes, sans trop nous occuper s'ils appartenaient autrefois aux anciens partis *rouge* ou *bleu*. Le seul point à considérer devrait être celui-ci: que le caractère et le passé de ces candidats nous soient garants de leur fidélité à défendre la langue française: que leur talent nous soit une assurance que leur bataille vaudra quelque chose. C'est dire que le choix de chaque candidat français devrait s'inspirer des circonstances locales. L'important pour nous est d'arriver à la législature avec un groupe français homogène et compact.

Et, s'inspirant du même sentiment de solidarité vis-à-vis de la minorité française considérée comme bloc, le vote français dans les nombreux comtés où un candidat français n'est pas possible, devrait se porter sur un même et seul candidat — un candidat qu'on aurait aidé à choisir et sur lequel on obtiendrait ainsi un contrôle précieux.

La minorité française a déjà fait dans le passé des démonstrations électorales imposantes; mais si nous pouvions arriver, une bonne fois, à frapper tous ensemble sur le même clou, vous verriez quel fameux coup de marteau ça ferait.

La Basilique de Sainte-Anne sera reconstruite

Le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré est détruit. La basilique qui vient d'être incendiée avait été construite en 1876 et restaurée en 1884.

Sa fondation remontait aux origines même de l'histoire du Canada. La légende rapporte, en effet, que des marins bretons naviguant sur le Saint-Laurent furent surpris par une violente tempête. Accoutumés dès leur enfance à recourir dans le danger à la bien-aimée patronne de leur pays, ils l'invoquèrent avec toute leur ferveur de croyants et de fils dévoués. Sainte Anne écouta leur prière et les sauva des éléments en furie. Le lendemain matin ils abordaient sur la rive nord du fleuve, à un endroit situé à environ 7 lieues de Québec. En mémoire de ce miraculeux sauvetage, ils élevèrent en ce lieu une petite chapelle en bois qui bientôt devint célèbre dans toute l'Amérique.

Le premier missionnaire qui vint la desservir en 1645 était un prêtre de Québec, M. de Saint-Sauveur. Puis vinrent les Jésuites, ensuite les Franciscains, jusqu'au jour où elle fut érigée en paroisse régulière. Dès cette époque commença la série prodigieuse des miracles qui, maintenant encore, se poursuit sans interruption et avec plus d'éclat que jamais. Ils se chiffrent à l'heure actuelle par milliers et leur simple nomenclature suffirait à remplir plusieurs gros livres.

La dévotion de nos familles canadiennes pour la bonne sainte Anne est légendaire; leur confiance en la Mère de la Très-Sainte Vierge, est sans borne, et nombre de ceux qui ont assisté à quelques-uns de ces nombreux pèlerinages annuels qui ont lieu chaque année à Sainte-Anne-de-Beaupré, tant du Canada que des Etats-Unis, peuvent redire la tendre protection dont la bonne Sainte se plaît à entourer ses chers et fidèles enfants du Canada.

Québec — Les RR. PP. Rédemptoristes viennent de transmettre le communiqué suivant à tout le Canada:

"Le sanctuaire de Sainte-Anne n'est plus qu'on monceau de ruines. Trois heures ont détruit ce que la piété de notre peuple avait édifié en trois siècles.

"Au jour de l'épreuve, les enfants se réunissent au foyer en deuil. Tous pleurent, mais tous espèrent.

"Debout, sur les murailles fumantes d'où Elle n'a voulu descendre, malgré la fureur de l'incendie, notre chère sainte console ses fils, leur dit de ne pas pleurer comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

"Elle n'a pas permis que le flamme touchât ses reliques. Nous avons retrouvé ce matin bien intacte la châsse qui renferme le bras de la "Bonne sainte Anne." Ce bras puissance et de protection sera encore levé sur nous pour nous protéger et nous bénir.

"Le célèbre tableau de Lebrun, représentant aux pieds de sainte Anne deux augustes pèlerins, le marquis et la marquise de Tracy, et qui vaut à lui seul une fortune, a pu être sauvé.

"La statue de l'intérieur de l'église qui a entendu tant de prières, essuyé tant de larmes et fait descendre tant de bénédictions, continuera encore de nous écouter et de nous bénir; elle est intacte.

"La grosse cloche, appelée "Cloche de pèlerins," malgré sa chute du clocher, sur le chemin de pierres, n'a subi aucun dommage. Et nous disons en l'entendant se plaindre: sainte Anne vit puisqu'elle parle.

"Penses-tu, disait le Seigneur à son prophète, devant un champ de cadavres, penses-tu que ces ossements arides puissent revivre?... Et l'esprit du Seigneur ranima ces ossements et leur donna une vie nouvelle.

"L'âme de sainte Anne est toujours vivante; nous la sentons palpiter dans les ruines de son sanctuaire. Il va revivre.

"Que va devenir le pèlerinage? Nous croyons à la sincérité de la dévotion de notre peuple, et que sa confiance en sa patronne ne sera pas amoindrie.

"Nous croyons à l'amour de notre peuple, pour notre "Bonne sainte Anne," que son malheur aura un écho dans le coeur de chacun de ses fils, que son épreuve ajoutera à sa beauté, que tous voudront venir la voir durant la saison de l'été. Voilà pourquoi nous croyons que les pèlerins de 1922 seront plus fervents, plus nombreux que jamais.

Bientôt nous aurons une église temporaire, où nous retrouverons la Bonne sainte Anne toute entière, sa relique insigne, sa statue miraculeuse. Les innombrables ex-votos, témoignages de sa puissance et de sa bonté, manqueront d'abord, mais notre chère sainte aura bientôt fait d'en élever d'autres, qui continueront à attester l'inépuisable tendresse de la glorieuse patronne du Canada et de toute l'Amérique.

Les Pères Rédemptoristes.

:o:

La première encyclique de Pie XI

ROME — On s'attend à la publication de la première Encyclique de Pie XI, aux environs de Pâques.

Le Pape, depuis quelques jours, travaille seul dans son cabinet, jusqu'à minuit, à la rédaction du document, au sujet duquel le secret le plus absolu est maintenu.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SAINT-DENIS, Sask.

On ne s'ennuie pas à Saint-Denis. Vous auriez vu ça si vous aviez assisté à notre séance de la mi-carême. Nos gens eux-mêmes ont été surpris quand "Mossieu le Maire" est monté sur l'estrade et nous a lu son rapport au ministre. Il y en avait des nouvelles, et de bonnes!

Je cite "Mossieu le Maire":

"D'abord pour ce qui regarde la santai général d'un chacun, j'ai la félicité de pouvoir vous zannoncer qu'ell est bone pour l'instan, vu qua leur qu'il est tout le monde cheuz nous se porte bien, sauf: Primo, la mère Bastien de l'Epérance qua tune bronchique.

Deuxio, la veuve Toupinard qu'a tun concert dans l'estoma.

Troisio, le garçon du père Riflard qu'a tune inflamaxion du père Antoine.

Quatro, le nourrisson de la mère Maigret qu'a tune attaque de la po plissé.

Quinto, l'enfin le père Pompesec qu'a tombé vandredi en six copes dans sa cour, même que le docteur la trouvé ben malad, et li a ordonné re prendre ben vite de l'eau d'anon et une purgaxion d'huile d'Henri cinqu.

En second lieu en ce qui concarne le bétail, il nia pas non plus pour le moman de maladie sur le bétail, sauf, malgré ça la jument au Père Charrue qui s'a tétranglé dans un chant en avalant oun alembic qu'un bachelor y avait caché dans un melon de paille, etc."

Nos gens ont été estomaqués en entendant de si terribles nouvelles. Jamais l'on avait tant ri à Saint Denis. L'accident du faubourg aurait fait rire les plus moroses; l'homme qui baille a fait bailler toute l'assemblée: c'était impayable.

La Barbichette a été jouée avec un naturel parfait par Melle Dinelle, Rouillard et Mme Labrecque. Melle Chauvet et Mme N. Le Naour ont été fort applaudies. La finale: Les deux bachelors, était plus que désopilante et je crois bien que plusieurs ont été malades de trop rire. J'oublias "Les Prunes." Bravo! Cercle Jeanne d'Arc; votre entrée dans la paroisse est un complet succès. L'on n'entend partout que des éloges. A cette heure, je puis vous annoncer qu'avant peu nous aurons baseball, cinéma, bibliothèque, etc. Si quelqu'un croit qu'on dort à Saint-Denis, laissez-les faire.

Quand on ne veut pas s'ennuyer, l'on ne s'ennuie pas, et cet été l'on n'aura pas besoin d'aller chercher ailleurs ce qu'on a chez nous.

Un qui nous a joué une belle surprise la semaine dernière, c'est notre ami Alfred Desmarais, qui a sans crier gare et nous donner la moindre notice, enterré son existence de "bachelor" et a sacrifié son indépendance au grand contentement de Mme Veuve Irvine.

Mes félicitations, les amis; mais elle est raide tout de même, Fred, cette histoire-là; pas de notice! Je parie que t'es membre de quelque société secrète.

A qui le tour, à cette heure?

L'on nous signale quelques cas d'influenza: ce n'est pas grave.

Nos écoles sont toutes les trois réouvertes, à la grande satisfaction des enfants et même des parents... Dame, dans nos maisons ce qu'il y en a de jeunes Canadiens, l'espoir de l'avenir; et naturellement ce petit monde ne dort guère que la nuit, et le jour ça fait du train!

Il n'y a pas de danger que l'espoir de notre race, oublie sa langue maternelle — le français; même les chicanes, entre ce petit monde, c'est en français qu'elles se règlent.

On ne parle que fromage et fromagerie depuis quelques jours à Saint-Denis. L'idée d'établir une fromagerie semble populaire; espérons qu'on ne se bornera pas à des "parlements" mais que l'on réalisera le projet avant peu.

:o:

VISCOUNT, Sask.

M. Jean-Baptiste Fillion — Une triste nouvelle nous est arrivée de Los Angelos. M. Jean-Baptiste Fillion, père de M. David Fillion, est décédé là-bas le 1er avril après une longue maladie. Le défunt était bien connu ici à Viscount, où il avait eu son domicile pendant plusieurs années. C'était un de ces chrétiens d'autrefois, à la foi simple et naïve, aux convictions inébranlables. Il était d'une piété exemplaire et il avait le "zèle de la maison de Dieu." On le voyait toujours assister dévotement, en compagnie de son épouse, Mme Catherine Fillion, à toutes les messes et à tous les exercices religieux du dimanche et de la semaine. Les paroissiens de Viscount garderont longtemps le souvenir de cette bonne figure patriarcale qui vient de disparaître.

A M. David Fillion et à sa famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

Concert et Conférence — En dépit de certaine prédiction sinistres, le concert du 21 mars, donné par les dames d'Autel, a rapporté la somme de quatre-vingts piastres. C'est un joli succès pour le temps où nous vivons.

Nous avons eu, à cette occasion, la visite du Rév. P. Corcoran, curé de Young. Il nous a donné une superbe conférence sur la "Divinité de Jésus-Christ." D'aucuns trouveront peut-être qu'un pareil sujet était trop sérieux pour avoir sa place dans une soirée amusante, mais nous sommes en carême et un peu d'apologétique chrétienne, présentée avec éloquence, ne saurait déplaire à personne. Le P. Corcoran possède une éloquence entrainante dans laquelle s'allient la fougue celtique et la fierté irlandaise. Cette dernière a même fait explosion, une fois, dans son discours, ce qui a causé un certain émoi parmi les nombreux Anglais de l'auditoire. Espérons qu'ils ne garderont pas trop de rancune au bon curé de Young.

Le French Town. — Nos amis les Anglais ont décoré du nom de "French Town" le petit groupe de maisons qui se trouvent près de l'église et qui sont habitées par des catholiques canadiens-français. Ce titre n'est pas pour nous déplaire. Espérons qu'un jour la "French Town" sera assez forte pour contre-balancer l'influence de l'"Orange Town." Mais pour cela il faudrait qu'il nous arrive du renfort...

La grippe — Presque toutes les familles de la mission St-Jean sont atteintes de la grippe. L'épidémie a fait aussi son apparition à Viscount. Toutefois il n'y a pas eu de décès jusqu'à présent, grâce à Dieu.

BROSSEAU, Alta.

— M. et Mme Alphonse Brosseau sont de retour d'un voyage en Californie. Leur séjour y a duré plus de deux mois. Quoique M. et Mme Brosseau aient trouvé enchanteur le climat de la Californie, ils sont très heureux cependant d'être de retour en Alberta.

— M. Jos. Gaulin, de Morinville, est en ce moment à Brosseau pour une courte visite chez des amis.

— Dimanche dernier eut lieu en la salle paroissiale une partie de cartes qui fut suivie d'un réveillon. Notre bon curé, M. l'abbé Louis Tremblay, avait fait venir pour la circonstance plusieurs gallons de sirop d'érable de la province de Québec. M. A. Venne voulut bien se charger de "faire la tire." Elle fut excellente. La meilleure gaieté française régna durant toute la soirée et des prix magnifiques furent distribués aux vainqueurs. Chacun garde de cette soirée un très bon souvenir. M. le Curé, à qui en est due l'organisation, se promet de donner une nouvelle "veillée" le dimanche de Pâques. Il y aura même des surprises, dit-il.

— M. P. A. Pagé, qui était établi depuis quelques années à Brosseau, a tenu encan ces jours derniers, et loué sa ferme à M. Louis Théroux, de Duvernay. Ce dernier demeure maintenant à Brosseau avec toute sa famille.

— M. F. Moulin, autrefois de Lafond, a ouvert une boutique de forge en notre localité. M. Moulin est un vétéran de la grande guerre, ayant combattu dans l'armée française.

:o:

HUDSON BAY JUNCTION, Sask.

Plusieurs townships sont affichés au bureau de poste de cette ville comme disponibles pour les soldats le 25 avril. Ces townships sont à 9 milles de la ville, tous en bonne terre, propre à la culture et demandant très peu d'ouvrage.

Il y a déjà une colonie canadienne-française et anglaise à 6 milles à l'ouest de la ville qui est très prospère. Une école y est bâtie depuis l'été dernier. On y enseigne les deux langues; l'instituteur est M. A. G. Major. Il reste quelques carreaux à vendre et d'autres qui peuvent être cancelés.

Nous avons une mission, tous les premiers mardis de chaque mois, desservie par M. l'abbé Perrault, de Tisdale.

Le 30 mars, M. et Mme D. Fisher, de Melfort, étaient les hôtes de M. A. G. Major. Ils nous ont quittés le 3 pour un voyage dans l'Est, Sudbury, Hull et Ottawa, pour visiter leurs parents et amis.

Ce serait le désir de nos Canadiens d'ici que d'autres familles nous arriveraient, afin de donner plus de forces à nos droit pour nos écoles.

C. Thibeault.

:o:

LAC LA BICHE, Alta.

— M. et Mme Joncas nous reviennent d'Edmonton, ayant passé quelques jours pour affaires et en même temps, ayant visité leur garçon demeurant à la ville ainsi que leur jeune fille Aline.

— Etaient de passage au Windsor Hotel: Les voyageurs de commerce pour la North West Biscuit Co., ainsi que la Scotch Fruit Co. et le voyageur pour les cigares et tabacs de toutes sortes. Les voyageurs représentant les maisons de gros viennent très régulièrement dans notre localité, ce qui prouve que les affaires sont assez bonnes.

Naissance — M. et Mme P. Ouellette, une fille, baptisée Marie-Françoise-Hélène. Parrain et marraine, Pierre et Hélène Roy.

— On apprend que les travaux de la construction du chemin de fer vont reprendre très prochainement et vont employer un grand nombre de travailleurs.

— M. et Mme E. Beaudry, propriétaires de la salle de billard, font part à leurs parents et amis de la naissance de leur petite fille, Marie-Emma-Rose-Alma. Elle a été baptisée par le Rév. Père Simonin, de la Mission. Parrain et marraine, M. et Mme A. Bérubé.

— M. Boisvert, nouveau gérant de la Banque d'Hochelaga, nous est revenu d'Edmonton avec son jeune enfant. Nous attendons sous peu son épouse qui est actuellement à l'hôpital et doit nous revenir prochainement avec le nouveau-né.